

**LES EXPÉRIMENTATIONS DE GOUVERNANCE DE L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS
CLIMATIQUES : TERRAINS D'APPRENTISSAGE DE L'ADAPTATION**

Geneviève Cloutier, Ph.D., OUQ, Professeure adjointe, Université Laval
Marielle Papin, candidate au doctorat en science politique, Université Laval
Christian Bizier, candidat à la maîtrise en ATDR, Université Laval

*Les résultats et opinions présentés dans cette publication sont entièrement la responsabilité des auteurs et n'engagent pas
Ouranos ni ses membres.*



Ressources naturelles
Canada

Natural Resources
Canada

Canada

Fondsvert Québec

Table des matières

Section C : Rapport scientifique.....	1
Liste des abréviations	2
1. Introduction.....	3
2. Contexte / objectifs	4
a. Initiatives de verdissement	5
b. Initiatives face au risque d'inondation	6
c. Développement du projet de recherche	7
3. Méthodologie	8
4. Des expérimentations comme leviers à l'adaptation aux changements climatiques ? – survol de la littérature.....	11
5. La notion d'expérimentation locale d'adaptation comme cadre d'analyse	15
6. Les Urbainculteurs	18
6.1 Introduction.....	18
6.2 Le cas des Urbainculteurs : une expérimentation locale d'adaptation aux changements climatiques.....	20
6.2.1 Une initiative ad hoc	20
6.2.2 Initiative à caractère transitionnel.....	21
6.2.3 Un objectif d'adaptation.....	22
6.3 Les origines de l'expérimentation des Urbainculteurs	24
6.3.1 Des valeurs alternatives.....	25
6.3.2 Un contexte d'incertitude et un leadership politique.....	26
6.3.3 Des motivations à valoriser certains projets et idées dans l'espace public.....	27
7 L'initiative de crédit d'impôt de la Ville de Kitchener (Ontario, Canada).....	30
7.1 Introduction.....	30
7.2 Le cas de Kitchener : une initiative ordinaire exemplaire d'adaptation aux changements climatiques.....	31
7.2.1 Le caractère ad hoc, absent de l'initiative	31
7.2.2 Kitchener, une initiative à faible caractère transitionnel	32
7.2.3 Une vision d'adaptation aux changements climatiques	33
7.3 Des conditions d'émergence se rapprochant de celles des expérimentations locales	34
7.3.1 Un contexte similaire à celui des expérimentations	34
7.3.2 La ressemblance de certaines motivations	36
7.3.3 Une culture alternative absente	36
7.4 Le cas de Kitchener dans la typologie des expérimentations	37

8	La séquence expérimentale – le cas de Saint-Raymond	38
8.1	Débordement de la rivière et volonté de concertation – un contexte propice à l'émergence d'une expérimentation de gouvernance	38
8.2	Une expérimentation émergente	39
8.2.1	Les embâcles de glace comme éléments de problématisation.....	39
8.2.2	L'organisation des forces et des structures.....	41
8.2.3	La traduction technique du problème en appui au Comité Rivière	42
8.2.4	Persuader par la démonstration.....	44
	Vers une inscription visible et persistante du Comité Rivière	45
9	La séquence expérimentale reprise par la Ville de Québec – le cas de la rue Anna	48
9.1	Vers une gouvernance urbaine participative	48
9.2	Les prémices de l'initiative de la rue Anna (1): la rue partagée et le partage de la fabrique de la ville	49
9.3	Les prémices de l'initiative de la rue Anna (2): la participation par l'action	51
9.4	Refaire la rue autrement.....	53
9.5	L'expérimentation, propice à la collaboration	56
10	Le verdissement local que l'on fait soi-même (Do-it-yourself urbanism) comme manière d'expérimenter	58
10.1	Contexte expérimental - La relance du quartier Saint-Roch.....	59
10.2	Verdissement DIY dans les rues du quartier : les opérations citoyennes Verdir et Divertir et Bien Vivre à St-Roch	60
10.3	Les expérimentations locales et l'adaptation aux changements climatiques	64
10.3.1	Adapter en expérimentant – des initiatives transitionnelles et ad hoc	64
10.3.2	Une action collective en reconfiguration – registre collaboratif plutôt que contestataire	67
10.4	Vers un activisme citoyen favorable à l'adaptation locale	68
11	Un système de surveillance qui fait école – le SSRC du Comité de Bassin de la rivière Chaudière.....	70
12	Conclusion et recommandations	77
13	Références	82
14	Annexes	91

Table des figures

Figure 1 - Caractéristiques constitutives	16
Figure 2 - Cas des Urbainculteurs selon les dimensions constitutives de l'expérimentation.....	24
Figure 3 - Cas de Kitchener selon les dimensions constitutives de l'expérimentation.....	34
Figure 4 - Cas de Saint-Raymond selon les dimensions constitutives de l'expérimentation.....	47
Figure 5 - Situation de la rue Anna dans le quartier Saint-Sauveur à Québec.....	49
Figure 6 - Cas de la rue Anna selon les dimensions constitutives de l'expérimentation.....	55
Figure 7 - Cas de BVSR et V&D selon les dimensions constitutives de l'expérimentation.....	66
Figure 8 - Cas du SSRC selon les dimensions constitutives de l'expérimentation.....	74
Figure 9 - Aperçu de l'interface Web du SSR.....	75
Figure 10 - Classification des cas d'étude selon leur caractère ad hoc et leur visée adaptative.....	78

Table des photos

Photo 1 - Le toit-jardin de Lauberivière par les Urbainculteurs	20
Photo 2 - Réunion du Comité Rivière à Saint-Raymond.....	36
Photo 3 - Rue Anna, avant-après	54
Photo 4 - Penser la rue autrement selon Verdir et Divertir.....	61
Photo 5 - Installation réalisée par Bien Vivre à Saint-Roch.....	62

Table des tableaux

Tableau 1 - Caractéristiques des expérimentations	4
Tableau 2 – Présentation des différentes méthodes appliquées aux cas d'étude.....	9

Liste des abréviations

BVSR: Bien Vivre à Saint-Roch

CAPSA: Corporation d'Aménagement et de Protection de la rivière Sainte-Anne

CCCQSS: Comité des Citoyens et Citoyennes du Quartier Saint-Sauveur

CEHQ: Centre d'Expertise Hydrique du Québec

COBARIC: Comité de Bassin de la Rivière Chaudière

CRE: Conférence Régionale des Élus

DIY: Do-It-Yourself

GDG: Générer des Dividendes de Générosité

GIEBV: Gestion Intégrée de l'Eau par Bassin Versant

GIEC : Groupe intergouvernemental d'experts sur les changements climatiques

IPCC: Intergovernmental Panel on Climate Change

MJU: Mission Jardins Urbains

MSP: Ministère de la Sécurité Publique

MTQ: Ministère des Transports, de la Mobilité Durable et de l'Électrification des Transports du Québec

OBNL: Organisme à But Non Lucratif

OBV: Organisme de Bassin Versant

PDE: Plan Directeur de l'Eau

RAUQ: Réseau d'Agriculture Urbaine de Québec

REEP: Residential Energy Efficiency Project

ROBVQ: Regroupement des Organismes de Bassins Versants du Québec

SQ: Sûreté du Québec

SSRC: Système de Surveillance de la Rivière Chaudière

V&D: Verdir et Divertir

1. Introduction

Parce qu'elles concentrent les populations et les activités, les villes et les métropoles sont à la fois particulièrement confrontées aux impacts des changements climatiques et en même temps des lieux stratégiques pour la mise en commun de ressources et de connaissances pour faire face à ces impacts (Betsill & Bulkeley, 2007; Alber & Kern, 2008; Anguelovski & Carmin, 2011; Chu et al., 2015). En plus, les gouvernements locaux peuvent jouer un rôle majeur dans la mise à l'agenda politique du dossier climatique, du dossier de l'adaptation à plus forte raison (Biesbroek et al., 2010; Heinrichs et al., 2013; Scanu et Cloutier, 2015; Aylett, 2015).

Cela dit, la lutte contre les changements climatiques, et l'adaptation plus particulièrement, sont des défis partagés, que ne peuvent relever seuls les gouvernements locaux, surtout lorsqu'il est question de la mise en œuvre d'interventions concrètes. Des barrières politiques, juridiques et financières empêchent les municipalités de passer à l'action pour adapter les milieux de vie à la hausse des températures, aux variations dans le régime de précipitations et aux impacts que ces changements entraîneront (Seto & Satterthwaite, 2010). La responsabilité et la capacité d'agir restent le plus souvent l'affaire de tierces parties, soit des acteurs privés ou des représentants des groupes et des individus de la société civile (Bulkeley et Broto, 2012; Aylett, 2014).

En particulier, la mise en œuvre de l'adaptation est l'affaire d'acteurs non-étatiques. À cet égard, une littérature de plus en plus abondante témoigne de cas où l'engagement à faire face aux changements climatiques a été initié par des entreprises (Castan Broto & Bulkeley, 2013; Kivimaa et al., 2017), des ménages ou des groupes de citoyens (Wamsler, 2016; Aylett, 2010; Semenza et al., 2006). Ces actions stimulent une gouvernance climatique qui reconnaît un rôle et un pouvoir à des acteurs non-gouvernementaux dans la prise de décision et dans la fourniture de services (Anguelovski & Carmin, 2011; Sarzynski, 2015; Satterthwaite, 2007). Certaines actions civiques peuvent avoir des retombées collectives significatives (Tompkins et Eakin, 2012; Wamsler et Brink, 2014).

Cette recherche s'intéresse à des actions civiques et communautaires de verdissement urbain et de partage de l'information autour de la gestion du risque d'inondation. Elle cherche à saisir comment les acteurs locaux contribuent à l'adaptation aux changements climatiques à l'échelle du quartier, à l'échelle de la ville et à l'échelle de la région. Pour envisager les échos donnés à ces expérimentations civiques par les responsables municipaux, la recherche a également considéré des initiatives municipales, dont une en contexte ontarien, et une initiative régionale.

Le présent rapport fait état de la recherche menée entre l'automne 2015 et l'été 2017 pour élaborer ces cas d'étude. Il propose également une première réflexion sur le fonctionnement des expérimentations et sur les implications de leur mise en œuvre concrète par les citoyens et les praticiens qui souhaitent initier une transition vers un système durable. Le rapport est structuré en 10 parties.

Nous présentons d'abord le contexte de la région de Québec, où cinq des six cas d'étude se déroulent, ainsi que celui de Kitchener (section 2). Ensuite, les objectifs de la recherche et la méthodologie empruntée sont énumérés en section 3. Les résultats, qui font l'objet des sections 4 à 8, sont de deux

ordres. Au plan théorique, la combinaison d'une lecture des initiatives à travers la perspective des expérimentations de gouvernance climatique à la perspective de l'urbanisme informel ou tactique nous amène à développer une réflexion sur la notion d'expérimentation locale d'adaptation, sa définition, son intérêt pour la recherche et les manières de l'opérationnaliser par le biais d'un cadre d'analyse (sections 4 et 5). Ce cadre d'analyse se présente comme une contribution théorique de notre recherche, permettant d'affiner l'analyse du rôle des acteurs civiques pour initier l'adaptation aux changements climatiques. S'inspirant du découpage en niveaux, formalisé par Goertz (2006), le cadre d'analyse est testé sur les cas des Urbainculteurs (section 6) et du programme de crédit d'impôt de Kitchener en Ontario (section 7). Ces applications confirment la pertinence du cadre proposé pour mieux comprendre la nature des expérimentations et ce qui les distingue de projets « réguliers ».

Au plan plus pratique, les cas d'étude nous amènent à voir, à la suite de Bulkeley et al. (2015), que les expérimentations suivent une certaine séquence de formalisation en plusieurs phases : elles émergent, puis se maintiennent et persistent dans le temps. Le cas du Comité Rivière de Saint-Raymond (section 8) et celui du projet pilote de la rue Anna (section 9) nous permettent d'illustrer cette séquence expérimentale. Cette illustration constitue, à son tour, une contribution de la recherche en éclairant la manière dont les expérimentations peuvent intégrer les institutions et leur programmation et, du même coup, stimuler une mise à l'agenda du dossier de l'adaptation aux changements climatiques au niveau local. Il en va de même pour les cas de verdissement citoyen à l'échelle micro-locale (section 10).

En effet, les expérimentations de Bien Vivre à Saint-Roch et Verdir et Divertir, abordées avec comme complément la littérature sur l'urbanisme que l'on fait soi-même, servent à éclairer les modalités à travers lesquelles se façonnent les interventions directes sur l'espace urbain (façons de faire, outils, leviers, etc.). Étant donné que plusieurs questions persistent quant au fonctionnement des expérimentations et quant à leur mise en œuvre concrète par les praticiens qui souhaitent initier une transition vers un système durable (de Bruijne et al., 2010), la réflexion sur la participation informelle pour adapter le cadre bâti ajoute une dimension pertinente pour aborder les expérimentations à l'échelle locale et régionale.

Le cas du système de surveillance de la rivière Chaudière, piloté par l'organisme de bassin versant COBARIC, est présenté dans une fiche descriptive sommaire (section 11).

En conclusion, nous revenons sur les éléments facilitateurs à l'émergence et au maintien des expérimentations, sur les obstacles rencontrés par les expérimentateurs et sur ce que peuvent en retenir comme leçons les institutions locales qui devront s'adapter aux changements climatiques.

2. Contexte / objectifs

La grande région de Québec (Québec, Canada) est une région de latitude tempérée froide (46°48'). Le milieu physique et les habitants sont habitués à vivre de fortes amplitudes thermiques (-16,8 °C en moyenne pour janvier et février et 24,2°C en moyenne pour juillet et août). Dans cette région

métropolitaine comptant plus de 800 000 habitants et dans ses régions limitrophes, comme dans le reste de la province de Québec, les modèles climatiques indiquent qu'on peut s'attendre à une hausse des précipitations en hiver et au printemps, mais aussi possiblement en été (Ouranos, 2015). Les événements de précipitations extrêmes et abondantes sont aussi appelés à augmenter. Selon une étude réalisée au début de la décennie 2010, cette perturbation des régimes de précipitation interpelle les intervenants de Québec (Cloutier et al., 2015). Le changement de régime est susceptible d'augmenter la fréquence et l'intensité des inondations que connaîtront les villes, y compris Québec (Ouranos, 2015). Les inondations sont coûteuses pour les ménages et pour les administrations publiques (Ntelekos et al., 2010).

En ce qui concerne la hausse des températures, les modèles climatiques s'appuyant sur un scénario de fortes émissions de gaz à effet de serre (RCP 8.5) projettent une augmentation de 2 à 4 degrés pour la période 2041-2070 (Ouranos, 2015). La température maximale de la journée devrait augmenter fortement, tout comme la durée de vagues de chaleur et la fréquence des nuits chaudes. Aussi, il est projeté que les températures extrêmes maximales en été augmenteront davantage que les températures estivales moyennes. Autrement dit, les étés à Québec seront plus chauds, de jour comme de nuit, et les événements où la température estivale est très élevée durant la journée sans redescendre durant la nuit seront plus fréquents et plus intenses.

Ces projections climatiques concernant la hausse des températures dans le sud du Québec, région climatique où se trouve Québec, laissent présager des impacts sur la santé des individus. En effet, le réchauffement moyen et les épisodes de canicule sont associés à l'augmentation du nombre d'admissions dans les centres de services hospitaliers, notamment pour des problèmes respiratoires, cardiovasculaires ou de santé mentale (Lebel et Bustinza, 2013; Vida et al., 2012; Bayentin et al., 2010; Lin et al., 2012).

Les impacts de ces changements climatiques affecteront plus particulièrement les personnes à risque, c'est à dire les personnes vulnérables, dont les personnes âgées, les enfants et les personnes à faible revenu. Cette vulnérabilité des individus est également liée au milieu de vie et aux caractéristiques de l'environnement bâti. À cet égard, le fait de vivre dans un quartier fortement minéralisé et dont l'indice de canopée est faible, comme le sont les quartiers centraux de Saint-Roch et de Saint-Sauveur à Québec, contribue à l'inconfort des citoyens et accroît la vulnérabilité des personnes à risque. L'effet d'îlot de chaleur urbain est accru dans les contextes urbains où le verdissement est défaillant et il peut avoir des conséquences morbides (Smargiassi et al., 2009).

a. Initiatives de verdissement

Le verdissement du milieu urbain est désormais reconnu comme une mesure d'adaptation intéressante pour faire face à la hausse des températures, mais aussi pour renforcer la gestion des eaux de pluie. La plantation de végétaux, notamment celle d'arbres ayant une large canopée, permet d'accroître l'ombrage et de contribuer au rafraîchissement de l'air ambiant par effet d'évapotranspiration (Armson et al., 2012; Gill et al., 2007; Hall et al., 2012). Les surfaces végétalisées, beaucoup moins présentes que les surfaces minérales dans l'environnement urbain, absorbent moins

de radiations solaires (Smith et Levermore 2008 ; Bowler et al. 2010 ; Schwarz et al. 2012). Elles favorisent également l'infiltration des eaux pluviales et facilitent ainsi leur gestion (Coutts, Beringer et Tapper 2010 ; Mailhot et Duchesne 2005 ; Dagenais et al., 2014).

Nous reprenons la définition du verdissement urbain proposée par Sorensen (1997 :1), qui en fait une opération visant à améliorer la qualité environnementale du cadre urbain, tout en bonifiant les qualités esthétiques et la valeur économique de ce cadre. La plantation d'arbustes, d'arbres, les espaces de jardinage et la végétalisation des toitures et des murs sont tous des exemples de verdissement urbain conformes à cette définition. Conçues pour rehausser la qualité environnementale urbaine ou pour réintégrer des éléments de nature en ville, ces initiatives sont habituellement menées à l'échelle du quartier, par des acteurs civiques (Chabot, 2015).

Plusieurs initiatives de verdissement urbain sont menées par des populations défavorisées et associations citoyennes « traditionnelles » (Martinez Alier, 2002; Emelianoff, 2008). Cependant, il apparaît de plus en plus clairement que les expérimentations locales de verdissement comme celles qui nous intéressent sont tout autant, sinon plus, le fait de groupes de citoyens plus favorisés, instruits, qui ne sont généralement pas issus d'une minorité ethnique ou en situation de difficulté. Elles sont aussi, de manière concordante avec la définition d'expérimentation, le fait d'arrangements variables entre acteurs, tant pour la prise de décision que pour l'intervention sur le terrain.

b. Initiatives face au risque d'inondation

Les initiatives développées depuis 10 ans pour faire face au risque d'inondation à l'échelle locale ou régionale sont également le fait d'alliances et de coordinations entre acteurs au sein d'un même bassin versant. À cet égard, au tournant des années 2000, la gestion intégrée de l'eau par bassin versant (GIEBV) pouvait elle-même être considérée comme une expérimentation de gouvernance de l'eau. Traditionnellement, au Québec, la gestion des inondations par les autorités fédérale, provinciale et locales amenait à considérer essentiellement les conséquences immédiates et spécifiques découlant de la manifestation de l'aléa, soit l'inondation dans le cas qui nous intéresse. Des mesures structurelles étaient présentées comme une réponse appropriée. Ainsi, la construction de barrages à estacades ou l'endiguement de rivière, entre autres, étaient jugés adéquats pour gérer les inondations. De nature technique et issues de processus de planification balisés, ces interventions laissaient peu, voire pas de place à la participation citoyenne. En comparaison, le principe de la GIEBV reconnaît la complexité et le caractère évolutif des enjeux associés à l'aménagement et au développement d'un territoire dans lequel s'inscrit le cours d'eau. Pour que les acteurs d'un milieu fassent plus qu'appliquer les principes théoriques de la GIEBV et qu'elle prenne son sens pour la population, les techniques et pratiques traditionnelles de gestion de l'eau doivent laisser place à des structures de concertation, à des processus collaboratifs de prise de décision, à l'exploration de nouvelles techniques et formes de collaborations (Choquette et Côté, 2006). Nous postulons qu'une telle ouverture peut être facilitée par le biais d'expérimentations.

c. Développement du projet de recherche

La mise en commun et en réseau des ressources informationnelles a ainsi donné fruit, au cours des dernières années, à de nouveaux projets dans le contexte québécois. De quoi sont faits ces arrangements? Comment émergent-ils?

Plus spécifiquement, la recherche menée de l'automne 2015 à l'été 2017 visait à :

- 1) développer des connaissances sur les expérimentations d'adaptation locale aux changements climatiques ;
- 2) saisir les obstacles à la mise en œuvre de l'adaptation locale, mais aussi les leviers d'adaptation valorisés par les expérimentations et comprendre comment le caractère « expérimental » participe à la compatibilité des mesures mises en œuvre et des besoins des usagers et des institutions ;
- 3) analyser les façons de faire, les outils (ressources techniques, financières, juridiques, etc.) et les personnes par lesquels l'enjeu de l'adaptation locale aux changements climatiques est intégré aux pratiques « régulières » d'aménagement du territoire ;
- 4) identifier les répercussions des expérimentations sur le milieu local (modifications du cadre bâti, réseaux sociaux, mobilisation, etc.) et en termes d'apprentissages institutionnels à différentes échelles (municipale, métropolitaine/régionale, provinciale) et les communiquer aux parties concernées.

Pour atteindre ces objectifs, nous avons analysé des actions de verdissement ainsi que des comités citoyens et systèmes de gestion du risque d'inondation comme des expérimentations susceptibles d'initier le processus d'adaptation aux changements climatiques à l'échelle locale. Les cas de verdissement sont ceux qui ont été initiés par des résidents dans le quartier Saint-Roch à Québec (Bien Vivre à Saint-Roch et Verdir et Divertir), le cas mené par l'organisme à but non lucratif Les Urbainculteurs dans différents secteurs de Québec et le cas du projet pilote de réfection de la rue Anna de la Ville de Québec. Les cas de gestion du risque d'inondation sont ceux du Comité Rivière de Saint-Raymond, du système de surveillance de la rivière Chaudière piloté par l'organisme de bassin versant COBARIC et du programme municipal de crédit d'impôt de la Ville de Kitchener, en Ontario.

L'approche privilégiée a pris pour point de départ le résultat de l'intervention directe menée par les acteurs locaux sur leur milieu, et a suivi, à rebours, ce qui a permis d'expérimenter, c'est-à-dire de sortir des sentiers battus. En faisant ce chemin, allant de l'action vers les étapes d'établissement de modes de collaboration et d'organisation, il devenait possible d'éclairer le rôle important que les citoyens, les organisations privées ou communautaires et les représentants municipaux peuvent jouer pour favoriser une transformation de la gouvernance locale, notamment en matière de changements climatiques. La section qui suit présente l'approche plus en détails.

3. Méthodologie

Au cours des 20 derniers mois, cinq initiatives ont été étudiées en profondeur et sont au centre de l'analyse ici présentée. Il s'agit :

- du verdissement par l'agriculture urbaine réalisé par l'organisme à but non lucratif Les Urbainculteurs;
- du programme de crédit d'impôt de la Ville de Kitchener (Ontario);
- du comité Rivière mis en œuvre par la Ville de Saint-Raymond, l'organisme de bassin versant CAPSA et les citoyens de Saint-Raymond (Portneuf);
- de la réfection de la rue Anna dans la Ville de Québec;
- du verdissement de rue dans le quartier Saint-Roch de Québec initié par les groupes citoyens
 - o Bien vivre à Saint-Roch (BVSR) et
 - o Verdir et Divertir (V&D).

Le cas du système de surveillance de la rivière Chaudière (SSRC) piloté par l'organisme de bassin versant COBARIC a également été analysé, mais uniquement de manière documentaire. La courte période impartie pour la recherche combinée à un changement à la coordination de l'OBV ont contraint notre ambition d'analyser ce cas de manière aussi approfondie que souhaité. Le cas du SSRC fait tout de même l'objet d'une fiche descriptive, présentée à la suite des autres cas d'étude.

Le devis d'enquête prévoyait la mobilisation d'un croisement des méthodes et des sources de données (voir tableau 1). L'ensemble des cas a d'abord fait l'objet d'une analyse documentaire. Les publications officielles, les articles de journaux et les pages Web ont été analysés de manière à décrire chacune des initiatives, les ressources humaines et financières qu'elles mobilisent ou ont mobilisé et les interventions qui en ont résulté. Toutes les initiatives, à l'exception de celle du système de surveillance du COBARIC ont aussi été analysées par le biais d'entretiens semi-directifs. La plupart des cas ont également fait l'objet d'observations participantes ou non participantes.

À l'exception du programme de Kitchener, les cas retenus répondent tous aux critères de définition d'une expérimentation de gouvernance locale que nous avons établis à partir de la littérature. Les opérations correspondent chacune à un ensemble de processus ad hoc mis en place à l'échelle locale/régionale, combinant les expériences, les ressources, les apprentissages et les projets de plusieurs acteurs (publics, privés, de la société civile), pour adapter le milieu et démontrer la pertinence des actions entreprises (Bulkeley, Broto et Edwards, 2015 ; Hoffmann, 2011). Les expérimentations à l'étude convergent également par leur manière indirecte d'aborder le dossier climatique. En effet, dans tous les cas, c'est la qualité de vie ainsi que la valeur esthétique et économique de l'espace qui sont ciblées plutôt que l'adaptation du quartier aux changements climatiques. Dans le cas du programme de crédit d'impôt de Kitchener, notre étude démontre qu'il s'agit d'une initiative à caractère institutionnel et non ad hoc. Ainsi, bien qu'elle ait un caractère transitionnel et un caractère adaptatif, l'importance des cadres suivis pour sa création et sa mise en œuvre empêche de la considérer comme étant une expérimentation.

Tableau 2 – Présentation des différentes méthodes appliquées aux cas d'étude

Cas d'étude	Profil du porteur	Analyse documentaire	Observation¹	Entretiens
Urbainculteurs	Organisme fournisseur de services	Revue des médias, documents officiels	Non participante	5
Kitchener	Municipalité	Documents officiels, revue de presse		2
Comité Rivière du CAPSA	Regroupement citoyen non formalisé	Documents officiels (CAPSA, Gouvernement du Québec, Ville), revue de presse, rapports de réunion du Comité	Participante et non-participante	1
Réfection de la rue Anna	Municipalité	Revue des médias, documents officiels, archives municipales	Non participante	15
BVSR et V&D	Regroupement citoyen non formalisé et regroupement citoyen structuré en organisme à but non lucratif	Revue des médias, mémoires, documents officiels	Non participante	9
SSRC du COBARIC	Organisme de bassin versant	Revue de presse, documents officiels		
Total				32

Par contre, les initiatives retenues se distinguent par le profil et la culture organisationnelle de leurs porteurs. Cette variation dans le profil des expérimentateurs, visible dans le tableau 2, illustre bien la largeur du spectre de la gouvernance climatique contemporaine à l'échelle locale.

Pour constituer les cas, une analyse documentaire a été combinée à des observations (réalisées entre 2015 et 2016) de même qu'à des entretiens semi-directifs auprès des expérimentateurs, d'une part, et auprès des habitants de l'espace où les initiatives ont eu lieu et des représentants de l'administration municipale, d'autre part. En tout, 32 entretiens ont été menés auprès de répondants-clés.

Les questions posées lors des entretiens avaient trait aux différentes ressources mobilisées pour intervenir (compétences, financement, réseaux), aux motivations et justifications derrière les interventions, aux obstacles rencontrés lors de la mise en œuvre des expérimentations et aux effets des interventions tant sur le milieu physique que sur le milieu social. Les entretiens nous ont aussi amenés à interroger la dynamique entre les parties prenantes, leurs alliances et les modes opératoires

¹ Alors que l'observation participante implique un engagement visible du chercheur dans une ou plusieurs activités organisées par les acteurs de l'initiative étudiée, l'observation non participante amène le chercheur à

des actions de verdissement (où, quand, comment, avec qui, pour quelle durée). La grille d'entretien globale est présentée en annexe.

Les cas ont été analysés, synthétisés et comparés entre eux pour mettre en lumière les éléments de contexte, les convergences et les divergences entre les expérimentations. L'analyse du matériel recueilli par entretiens a été effectuée à l'aide de l'outil de traitement de contenu Nvivo.

4. Des expérimentations comme leviers à l'adaptation aux changements climatiques ? – survol de la littérature

Marielle Papin et Geneviève Cloutier

Le constat sur la complexité de la question climatique et sur la persistance de l'incertitude qui y est associée n'entraîne pas une abdication de la part des acteurs publics, privés ou sociaux; il invite au contraire à tenter de faire les choses autrement, à explorer le potentiel d'approches et de pratiques alternatives à celles qui sont éprouvées (Pahl-Wostl, 2007; Loorbach, 2010). Le dossier climatique illustre particulièrement bien le processus de rétrécissement des frontières entre l'action publique (institutionnelle) et l'action prise en charge par des représentants de la société civile ou d'organisations privées (Jessop, 1997; Pestoff, Brandsen & Verschuere, 2013; Bell & Hindmoor, 2009).

En effet, une littérature de plus en plus abondante témoigne de cas où l'engagement à faire face aux changements climatiques a été initié par des entreprises (Castan Broto & Bulkeley, 2013) ou des groupes de citoyens (Wamsler, 2016), stimulant du même coup une gouvernance climatique d'un autre genre, qui accorde plus de poids à des acteurs non-gouvernementaux dans la prise de décision et la fourniture de services. Cette nouvelle forme de gouvernance semble également avoir des formes flexibles et ponctuelles, orientées vers l'atteinte d'objectifs particuliers et précis.

La gouvernance, comprise comme un processus multiscalair et intersectoriel de recherche du "bien commun", s'appuyant sur des intentions définies et partagées par des acteurs privés, associatifs, institutionnels et de la société civile, qui se donnent des balises pour la conduite des affaires et des politiques publiques (Andonova et al., 2009), est vue comme ayant un potentiel de levier pour agir. La gouvernance climatique se présente, en quelque sorte, comme l'étape première à franchir en vue de faire face concrètement aux changements climatiques. Elle peut par ailleurs être entraînée dans des contextes où le gouvernement national est faible ou peu dans ce domaine. Le Canada des années 2006 à 2015 en est un exemple intéressant: bien que le gouvernement national n'ait pas particulièrement investi la question climatique durant cette période, plusieurs projets ont néanmoins pris forme au sein des villes et des provinces (Jones, 2011; Stoett, 2009).

La majorité des initiatives de gouvernance climatique répertoriées, surtout en matière d'adaptation, sont initiées par les acteurs publics (Anguelovski & Carmin, 2011; Carter et al., 2015). Dans le même sens, la grande majorité des travaux sur la gouvernance de l'adaptation aux changements climatiques s'intéressent avant tout au rôle des gouvernements locaux et régionaux dans la mise à l'agenda politique de ce dossier et dans sa prise en charge institutionnelle (Biesbroek et al., 2010; Heinrich et al., 2013; Scanu et Cloutier, 2015).

De fait, le gouvernement local ou régional s'avère un acteur déterminant dans la lutte contre les changements climatiques, et plus spécifiquement en matière d'adaptation à ces changements, en raison de la concentration dans les agglomérations urbaines des populations, des activités, mais aussi

des impacts des changements climatiques (Seto & Satterthwaite, 20010; Betsill & Bulkeley, 2007; Alber & Kern, 2008; Anguelovski & Carmin, 2011; Chu et al., 2015).

Cela dit, le gouvernement local n'est que rarement en mesure d'intervenir concrètement, pour des raisons juridiques, de partage des compétences ou de capacité financière. Autrement dit, en matière d'adaptation, les gouvernements locaux ou les municipalités peuvent être leaders de la planification, mais la responsabilité et la capacité d'agir restent l'affaire de tierces parties, soit des acteurs privés ou des représentants des groupes et des individus de la société civile. La protection des propriétés privées, notamment, est légalement l'affaire des citoyens (Newig et al., 2014). La mise en oeuvre de l'adaptation ou les mesures d'adaptation en elles-mêmes sont bien souvent, elles aussi, l'affaire des citoyens. Comme l'ont démontré Tompkins et Eakin (2012), certaines actions initiées par les acteurs sociaux de façon plus ou moins formelle et en lien plus ou moins étroit avec les institutions peuvent avoir des retombées collectives significatives. Par exemple, les propriétaires de maisons qui choisissent de ne pas paver leur entrée, de se faire des jardins avec le minimum de minéralisation, bien que ces aménagements non minéralisés soient encore relativement peu socialement acceptables, contribuent à une meilleure gestion des eaux de pluie (White, 2008; Tompkins et Eakin, 2012).

Le rapport du Groupe intergouvernemental d'experts sur les changements climatiques (GIEC) de 2007 reconnaissait déjà la participation du public comme étant un facteur de renforcement de la pertinence et de la faisabilité des mesures d'adaptation. Plusieurs travaux sont venus, depuis, appuyer cette idée que la participation et l'inclusion de la population locale dans le processus de planification et de mise en oeuvre de l'adaptation constituent un atout, si ce n'est même un critère de « bonne gouvernance urbaine » de l'adaptation (Tanner et al., 2009; Wamsler & Brink, 2014; Measham et al., 2011; Webb et al., 2013).

À partir d'une revue de la littérature sur les projets d'adaptation à l'échelle locale mettant à contribution la participation citoyenne, Sarzynski (2015) éclaire le fait que plus la gouvernance concerne la mise en oeuvre de l'adaptation, plus la participation est inclusive, ouverte et elle a le potentiel d'avoir des retombées de plusieurs ordres. À la différence, la gouvernance associée à la planification de l'adaptation induit une participation limitée du public. Aussi, il apparaît que la portée de la participation est accrue dans les cas où ce passage à l'action laisse une marge de manœuvre aux habitants. Autrement dit, la participation de la société civile à l'adaptation du milieu local est susceptible d'être plus active et d'avoir un effet de levier lorsqu'elle concerne les actions concrètes d'adaptation et lorsque ces actions peuvent être menées dans des cadres peu formalisés (Sarzynski, 2015).

Comment les acteurs sociaux contribuent-ils à l'adaptation aux changements climatiques à l'échelle locale? Comment la participation des individus et des groupes à la transformation de leur milieu de vie contribue-t-elle à adapter la ville? Quelles sont les formes de cette participation et quelles peuvent être ses retombées sur la gouvernance de l'adaptation aux changements climatiques?

Pour répondre à ces questions et pour saisir le rôle de la société civile dans la transition socio-technique, à la gestion socio-environnementale durable et à la gouvernance climatique (Geels, 2004, 2005), la notion d'expérimentation est de plus en plus mobilisée dans les travaux tant des sciences sociales que du génie. Certaines études portent plus précisément sur les expérimentations techniques, proposant de nouveaux services ou produits pour renforcer la durabilité des pratiques (Kivimaa et al., 2015). Les nouveaux matériaux de recouvrement et les systèmes de production locale d'énergie sont deux exemples de ce type d'expérimentations. Il s'agit d'interventions relativement faciles à implanter, qui cherchent à optimiser l'adaptation de la solution par rapport au problème. Ces expérimentations techniques correspondent à des mesures contribuant au virage vers un développement durable s'effectuant sans rupture par rapport au système traditionnel de gestion et de production (Castan Broto et Bulkeley, 2013). Toutefois, elles ne s'accompagnent pas forcément d'une transformation des normes ni du cadrage des problèmes et de leur solution (Farrelly et Brown, 2011).

À la différence, les expérimentations de gouvernance sont vues comme ayant le potentiel de revoir plus profondément les manières d'aborder les enjeux socio-environnementaux (Bos et Brown, 2012). Elles correspondent aux nouvelles modalités de collaboration derrière les projets d'intervention : elles mettent en relation des acteurs aux profils variés – privés, publics, issus de la société civile et des organisations – et mobilisent leurs ressources suivant un arrangement qui déroge à la configuration habituelle de la prise de décision et de l'intervention (Moore et Hartley, 2010).

En ce qui concerne les expérimentations de gouvernance climatique, il faut mentionner le travail de Hoffmann (2011). Il s'intéresse aux expérimentations de gouvernance climatique transnationale en les distinguant d'autres initiatives de gouvernance selon trois critères. En premier lieu, l'expérimentation de gouvernance climatique met en œuvre une forme d'autorité. Les acteurs appartenant au cadre de l'expérimentation doivent en respecter les décisions. Ainsi, les villes-membres du réseau transnational C40 acceptent de suivre les décisions de l'institution. En second lieu, l'expérimentation fait fi du cadre institutionnel des États. Une expérimentation de gouvernance est souvent portée par des acteurs non traditionnels qui ne sont pas directement soumis aux mesures mises en place par les acteurs étatiques, telles que le Protocole de Kyoto. En troisième lieu, elle traverse des limites juridictionnelles dans la mesure où elle peut, par exemple, s'appliquer à des villes de différents États sans être nécessairement un accord interétatique.

Tout en ne s'appliquant qu'à l'expérimentation de gouvernance climatique transnationale, la définition proposée par Hoffmann est très large. Elle ne permet pas de répondre à une des questions qui motivent cette étude, à savoir celle de comprendre ce qui distingue une expérimentation d'une initiative ordinaire. Toutefois, l'idée de dépassement des juridictions est intéressante car elle permet de s'éloigner des actions ordinaires traditionnellement centrées sur un seul niveau d'action ou intégrant plusieurs niveaux dans une logique hiérarchique *top-down*. Les expérimentations locales font en effet généralement état d'un enchevêtrement des niveaux d'action; ce critère est donc compatible avec ce travail. Par ailleurs, bien que pertinent, il nous semble que le critère de l'autorité

employé par l'auteur est trop restrictif et ne permet pas de rendre compte des initiatives citoyennes ad hoc qui peuvent surgir au niveau local.

En ce sens, la définition de l'expérimentation climatique urbaine que proposent Bulkeley, Castán-Broto et Edwards (2015) se rapproche de l'objet de notre étude dans la mesure où elle prend mieux en compte l'aspect local, s'intéressant aux expérimentations en milieu urbain. Selon les auteurs, l'expérimentation climatique urbaine est une initiative dotée d'objectifs stratégiques mais consciente de la difficulté à prédire l'issue des processus socio-techniques, qui a pour mission l'atténuation ou l'adaptation aux changements climatiques et qui est lancée par et pour une communauté urbaine définie. L'expérimentation peut agir tant au niveau matériel qu'au niveau culturel afin de diminuer les émissions de gaz à effet de serre et la vulnérabilité climatique de l'espace urbain. La question de la finalité de l'action est définie plus précisément que dans le travail de Hoffmann (2011). Notons aussi que les auteurs n'emploient pas la notion spécifique de gouvernance mais celle plus large de gouvernementalité pour décrire leurs cas d'étude, ce qui révèle une conception plus large du pouvoir. Toutefois, le travail de Bulkeley et al. (2015) étudiant de façon générale les expérimentations climatiques en milieu urbain, il ne saisit pas la spécificité des expérimentations d'adaptation.

Pour nous, une expérimentation est une action locale s'inscrivant hors de la programmation institutionnelle, portée par des acteurs dotés d'une volonté de changement, qui cherche à intervenir sur le territoire local ou micro local en prenant en compte d'autres échelles ou d'autres contextes.

5. La notion d'expérimentation locale d'adaptation comme cadre d'analyse

Marielle Papin et Geneviève Cloutier

Notre étude de cas multiple nous permet d'affiner la définition de l'expérimentation en reprenant le modèle conceptuel proposé par Goertz (2006). L'auteur propose de définir un concept selon trois niveaux : au niveau basique se trouve le concept tel qu'utilisé dans des propositions théoriques; au niveau secondaire se trouvent les dimensions constitutives du concept, nous renseignant sur ce dont il est fait; et au niveau des indicateurs se trouvent les éléments permettant l'opérationnalisation du concept et sa mesure. En suivant la proposition de Goertz, on peut établir une définition de l'expérimentation locale d'adaptation prenant en compte des conditions nécessaires et suffisantes pour la voir prendre forme et avoir des retombées sur son milieu.

Ainsi, à notre sens, une expérimentation locale d'adaptation (niveau basique) est une initiative ad hoc, au caractère transitionnel et adaptatif (niveau secondaire). Pour chacune de ses caractéristiques (ad hoc, transitionnelle et adaptative), on compte trois indicateurs (niveau des indicateurs). Ces différents éléments sont illustrés dans la Figure 1.

En premier lieu, le caractère ad hoc de l'expérimentation permet d'élargir l'idée d'action extérieure à la programmation institutionnelle évoquée par Hoffmann (2011). Nous proposons plusieurs indicateurs pour observer cette dimension. Tout d'abord, une initiative qui s'effectue hors du cadre institutionnel ne suit pas les normes communément établies mais des règles et principes qui lui sont propres. En outre, une expérimentation ne fait pas l'objet d'une programmation institutionnelle s'étalant sur le moyen ou long terme mais recherche généralement l'action rapide ou immédiate. Un troisième indicateur tient dans l'enchevêtrement des niveaux ou échelles d'action, qui se manifeste par l'interaction d'acteurs travaillant dans des juridictions différentes de façon non-hiérarchique. Un quatrième indicateur tient dans la collaboration intersectorielle et informelle. Les acteurs de l'expérimentation sont souvent issus de différents domaines, privés ou publics. Par ailleurs, le fait que leurs rencontres adoptent un mode non officiel et qu'ils agissent en dehors de leurs fonctions donne à l'expérimentation une configuration particulière, qui sort de l'ordinaire, et nous permet de la qualifier d'ad hoc.

Figure 1 – Caractéristiques constitutives de l'expérimentation locale d'adaptation

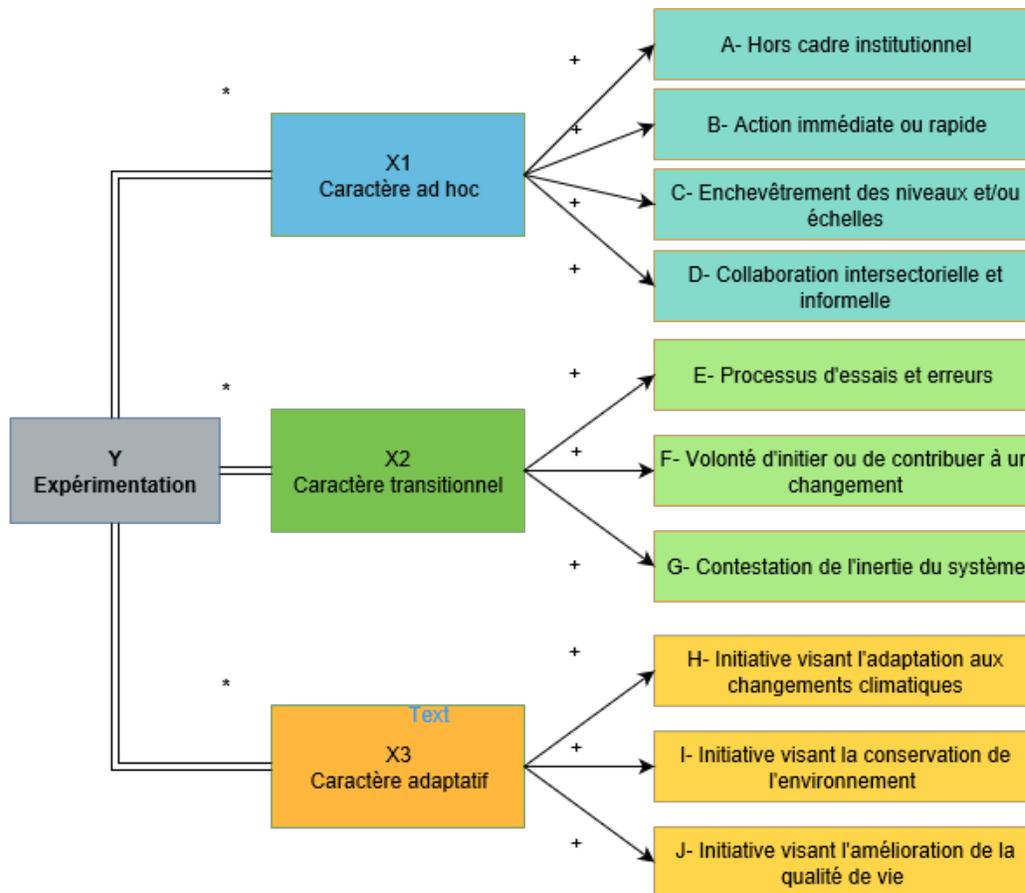


Figure illustrant les conditions nécessaires (identifiées par *) et suffisantes (identifiées par +) pour l'identification d'une expérimentation locale d'adaptation. Quand toutes les conditions sont satisfaites, on a une expérimentation locale d'adaptation aux changements climatiques. Si l'une des conditions nécessaires mentionnées manque au cas étudié, il s'agit d'une initiative ordinaire. Pour chacun de ces concepts, il y a des degrés. On peut avoir une expérimentation telle que celle des Urbainculteurs qui n'est pas un idéal-type mais rentre quand même dans la catégorie. De même, l'initiative ordinaire de Kitchener ne correspond pas non plus à l'idéal-type de l'initiative ordinaire. Cela est lié au fait que, d'une part, chacun des indicateurs est considéré comme étant suffisant (mais leur accumulation augmente l'appartenance du cas à la dimension) et, d'autre part, ces indicateurs n'offrent pas nécessairement une mesure dichotomique.

En second lieu, une expérimentation jouit d'un caractère transitionnel dans la mesure où elle cherche à faciliter un changement et se sait par conséquent en mouvement. Ici encore, trois indicateurs individuellement suffisants sont proposés. Une initiative a un caractère transitionnel dès lors qu'elle forme un processus d'essais et erreurs visant à permettre la construction d'un prototype par le biais de l'apprentissage. Ceci concerne tout particulièrement les expérimentations à caractère technique, où on expérimente pour construire, à travers un processus itératif, un modèle pouvant s'adapter à d'autres situations. Ensuite, une action est transitionnelle lorsqu'elle révèle une volonté d'initier ou de contribuer à un changement dans le milieu. Dans ce cas, les acteurs sont conscients du fait que leur action ne forme pas en soi le changement qu'ils recherchent. Néanmoins, ils sont persuadés qu'elle peut ouvrir la voie ou prendre part à un enchaînement d'actions formant une transition à même

d'aboutir à ce changement. Une action transitionnelle peut aussi être marquée par une contestation de l'inertie présente dans le système. Dans cette situation, les acteurs sont favorables au changement dans la mesure où ils sont en désaccord avec le *statu quo*. Leur souhait d'expression idéologique est assez fort et ils sont plus explicitement en opposition avec le système qui ignore leurs problèmes ou ne propose pas de réponses adaptées.

Enfin, la troisième dimension de l'expérimentation réside dans son objectif d'adaptation : l'expérimentation recherche l'adaptation particulière aux changements climatiques ou l'adaptation plus générale aux changements environnementaux et sociaux. Trois indicateurs permettent de percevoir cette dimension. Premièrement, une expérimentation locale d'adaptation peut se traduire par une initiative recherchant l'adaptation aux changements climatiques. Toutefois, nous faisons l'hypothèse qu'une action locale d'adaptation n'a ni besoin d'exprimer explicitement ses objectifs en termes d'adaptation aux changements climatiques ni d'être consciente de ses effets sur le climat pour être qualifiée d'action d'adaptation. C'est pourquoi ce critère peut aussi être rempli par la mise en oeuvre d'une activité ayant comme objectif la conservation de l'environnement ; le concept est alors plus extensif mais a généralement des effets sur la vulnérabilité de la population. Enfin, une initiative lancée dans un but d'amélioration de la qualité de vie pourra satisfaire ce dernier critère. Là encore, la visée d'amélioration de la qualité de vie est moins précise que celle d'adaptation aux changements climatiques. Toutefois, elle mène à des initiatives s'intéressant, entre autres, à la résilience de la population et de son environnement à des changements plus amples, de nature sociale et environnementale. En ce sens, on peut parler d'objectif adaptatif.

Cette définition et ses indicateurs seront appliqués pour aborder le cas des Urbainculteurs de même que celui de Kitchener. Ce dernier cas, ontarien, se révèle être autre chose qu'une expérimentation en bonne et due forme. Il vient mettre en contraste, justement, ce qui distingue une expérimentation d'un programme municipal original.

6. Les Urbainculteurs

Étude de cas réalisée par Marielle Papin, doctorante en science politique, Université Laval

6.1 Introduction

Dans toutes les villes du monde, l'échelle du quotidien est la scène du renouvellement des pratiques et des usages (Andres, 2012; Spencer, 2012). Encore plus depuis la crise financière de 2008, en Amérique du Nord comme en Europe et en Australie, le voisinage sert de cadre pour contester l'autorité culturelle dominante et, surtout, ce que cette autorité étatique délaisse. La motivation derrière l'urbanisme citoyen² est celle du passage à l'action, de l'ajustement spontané du contexte urbain (Sargin et Savas, 2012). Les acteurs locaux de l'urbanisme DIY des villes développées, agissent sur les espaces urbains jugés négligés. En agissant, ils opèrent un processus d'apprentissage et d'ajustement, tant de l'espace urbain que d'eux-mêmes (MacFarlane, 2011 ; Coombs, 2012 ; Mitchell, 2003 ; Sassen, 2012).

À cet égard, les interventions de DIY urbanism, qui diffèrent d'un lieu à l'autre et d'une époque à l'autre (Wasserman, 2007), reposent sur l'idée que l'acteur citoyen est à même de produire des espaces urbains ou de les modifier en les améliorant. Ce « droit à la ville » (Lefebvre, 1967) exercé par les usagers de l'espace amène les acteurs et les observateurs à se demander pour qui et pour quoi la ville est construite (Iveson, 2013).

Dans plusieurs interventions citoyennes informelles, en particulier dans celles qui touchent au verdissement, la nature est appropriée comme élément de socialisation et d'association dans la ville (Certoma, 2011; Shepard, 2010). La guérilla jardinière (*guerrilla gardening*) serait même vecteur de politisation (ou repolitisation) de la pensée environnementale contemporaine (Certoma et Tornaghi, 2015; Adams, Scott et Hardman, 2013). L'espace public ad hoc ou marginal est, lui aussi, facteur de communication et de liaison (Radywyl et Biggs, 2013). Les lieux de passage et de mobilité sont mobilisés comme carrefour de mise en tension des cultures et des modes de vie : la culture de l'automobile est dénoncée par les tenants d'une culture de la piétonnisation et du vélo (Aldred, 2010). Plus fondamentalement, l'espace dévalorisé et même dévalué devient la scène d'une autorité culturelle et organisationnelle alternative (Mitchell, 2003 ; Hou, 2010). En ce sens, c'est aussi le mode d'action traditionnel des groupes sociaux et des associations qui est remis en question : les outils politiques que sont la revendication, le discours et le débat sont mis de côté par les tacticiens contemporains (Hou, 2010 ; Spataro, 2016).

En agissant sur le milieu urbain, en dehors des structures d'organisation institutionnelle, ceux que l'on peut identifier comme les expérimentateurs citoyens font la démonstration que d'autres formes d'intervention peuvent être mises en place. Ils témoignent de la possibilité de créer des alliances à géométrie et à durée variables, entre des acteurs issus de différents secteurs, y compris des représentants de l'administration municipale. En fait, ces expérimentations citoyennes concourent à

² Le DIY est souvent associé, à tort ou à raison, à l'urbanisme tactique (Spataro, 2015).

éclairer la manière dont le gouvernement local peut repenser son rôle et mieux arrimer son action aux initiatives d'acteurs de la société civile. Les opérations citoyennes de verdissement que nous avons étudiées nous permettent de constater que l'administration municipale est intéressée à emboîter le pas aux initiatives ad hoc et adaptatives, surtout si celles-ci font l'objet d'une approbation de la collectivité.

Les Urbainculteurs, en tant qu'initiative de verdissement dirigée par des citoyens, peuvent être étudiés sous l'angle d'une intervention de DIY urbanism. Ils forment en effet un organisme à but non lucratif (OBNL) créé en 2009 et spécialisé dans le verdissement urbain. Implanté initialement à Québec, il est aujourd'hui également présent à Montréal et à La Rochelle (France). L'OBNL a une mission de développement d'une "*agriculture urbaine productive et innovante*"³ qui se décompose en trois volets. Tout d'abord, il privilégie l'action par la création et l'entretien de jardins urbains. Ensuite, il cherche à sensibiliser le public grâce à un site web, des infolettres, des conférences et des réseaux sociaux. L'organisme encourage la participation aux projets d'agriculture urbaine des individus, enfants et écoles, entreprises et municipalités. Enfin, il a un rôle de distribution de produits tels que *Smart Pots* (contenants en géotextile), semences et engrais, permettant au public de pratiquer l'agriculture urbaine. Il fournit entre 130 et 150 détaillants localisés au Canada, en France et en Belgique. L'organisation cherche donc à promouvoir la pratique de l'agriculture urbaine auprès d'un public le plus large possible.

Les Urbainculteurs ont officiellement débuté leurs activités avec l'élaboration et l'installation d'un toit-jardin au sein de la Maison de Lauberivière, un organisme social et centre d'hébergement multi-services pour personnes sans-abri et en difficulté. Ce jardin, toujours en place huit ans après sa création, a été le premier d'une longue liste de réalisations dans des espaces privés mais aussi publics et semi-publics. Parmi les acteurs ayant recouru aux services des Urbainculteurs, on compte plusieurs hôtels et restaurants, des entreprises souhaitant aménager un espace vert pour leurs employés, différents organismes sociaux ou encore l'Assemblée Nationale du Québec qui, en 2013, a demandé à l'OBNL de réaliser un potager à l'intérieur de ses jardins visibles et accessibles à tous.

Aussi novatrice que puisse paraître l'expérience des Urbainculteurs, dans quelle mesure constitue-t-elle une expérimentation locale d'adaptation au sens défini par notre étude ?

Selon les critères préalablement discutés, l'émergence des Urbainculteurs en 2009, ainsi que les actions menées depuis, révèlent une initiative au caractère ad hoc, transitionnel et adaptatif vis-à-vis des changements climatiques. Toutefois, son engagement dans l'espace public est restreint. D'une part, ses acteurs forment un ensemble relativement homogène, ce qui révèle des efforts moindres en termes de collaboration avec d'autres secteurs et de participation publique. Par ailleurs, ses activités se déroulent souvent dans l'espace privé et jouissent de ce fait d'une visibilité moindre. En ce sens, l'impact qu'elle peut avoir dans la gouvernance locale de l'adaptation aux changements climatiques est sans doute plus limité. Malgré tout, si l'OBNL parvenait à développer ses relations avec l'acteur public ainsi qu'avec une plus grande variété d'acteurs privés, on peut avancer que les Urbainculteurs

³ Les Urbainculteurs, Urbainculteurs, [en ligne], consulté le 13 octobre 2016. URL: <http://urbainculteurs.org/a-propos/>.

pourraient être un moteur dans l'évolution d'une transition socio-technique mettant au premier plan l'agriculture et le verdissement urbains.

Afin de développer cet argument, nous montrerons dans quelle mesure il s'agit pour nous d'une expérimentation locale d'adaptation (6.2). Par la suite, nous présenterons les conditions ayant rendu possible son émergence (6.3) et réfléchirons à ce que traduit cette émergence.

6.2 Le cas des Urbainculteurs : une expérimentation locale d'adaptation aux changements climatiques

Rappelons que l'évaluation de la dimension ad hoc prend appui sur les quatre indicateurs suffisants et non nécessaires que sont 1) l'action hors cadre institutionnel; 2) l'action rapide ou immédiate; 3) l'enchevêtrement des niveaux ou échelles, et 4) la collaboration informelle et intersectorielle entre acteurs.

Photo 1 – Le toit-jardin de Lauberivière par les Urbainculteurs



photo : Terristorias.com

6.2.1 Une initiative ad hoc

Les Urbainculteurs forment une initiative créée hors d'un cadre et d'une programmation institutionnels formels. Leur constitution en OBNL semble être la seule marque d'un cadre institutionnel, mais elle n'est cependant pas assez forte pour disqualifier la nature expérimentale des Urbainculteurs puisqu'elle n'est associée qu'à un nombre limité de contraintes. En ce qui concerne la programmation, les Urbainculteurs, souhaitant agir vite, ont débuté leur activité sans plan d'affaires, et donc sans suivre les normes de la création d'entreprise. Un membre des Urbainculteurs explique qu'ils ont commencé leur premier projet à partir de leurs propres ressources financières et sans plan d'affaires, *"parce que ça aurait été trop long par rapport à ce qu'on voulait démarrer."* Et que *"On a pris un peu une chance"*. Cela va dans le sens de nos remarques préliminaires sur l'incertitude, qui ne bloque pas l'action des expérimentateurs.

Ensuite, on constate un enchevêtrement des niveaux et échelles d'action tout au long du développement de l'OBNL. En effet, si le premier projet des Urbainculteurs a lieu à Québec, les membres actifs élaborent rapidement des activités à Montréal mais aussi, comme le montrent leurs divers points de vente, dans d'autres provinces et même d'autres pays. Leur collaboration annuelle avec l'Assemblée Nationale du Québec souligne par ailleurs le fait que les Urbainculteurs ne travaillent

pas seulement avec le niveau municipal mais aussi avec le niveau provincial. En somme, les actions des Urbainculteurs ne sont pas déterminées par un espace géographique précis ; l'OBNL semble au contraire mettre en avant l'ampleur de sa zone d'intervention.

Les Urbainculteurs ont en outre collaboré avec différents acteurs de façon plus ou moins formelle. Ainsi, même s'ils ont des partenaires officiels mentionnés sur leur site Internet et qu'ils entretiennent des relations de client avec ceux qui font appel à eux pour la réalisation d'un jardin, ils participent aussi de façon plus informelle à d'autres activités collaboratives. Pour le projet Espace Parvis coordonné par l'OBNL Craque-Bitume, autre organisation pratiquant l'agriculture urbaine à Québec, les Urbainculteurs ont offert plusieurs *Smart Pots*, contenants dont ils assurent la distribution et qui constituent, au moins à Québec, leur marque de fabrique. Tout en étant le fruit de la collaboration promue au sein du Réseau d'Agriculture Urbaine de Québec (RAUQ), cette commandite n'est pas l'objet d'un contrat mais plutôt d'une entente informelle entre les deux organisations.

À cet égard, la distinction entre relations professionnelles et relations personnelles semble parfois confuse. Plusieurs collaborateurs des Urbainculteurs les mentionnent comme des connaissances ou des amis, un facteur parfois perçu comme étant à l'origine de la collaboration.

Les Urbainculteurs constituent par conséquent une initiative ad hoc de degré moyen : le cadre de l'OBNL offre une certaine pérennité à l'initiative et la collaboration s'étend majoritairement à des relations de clientèle formelles. Par rapport à des expérimentations sans mandat de conseil, telles que les expérimentations citoyennes de Bien Vivre Saint-Roch ou Verdir et Divertir que nous aborderons dans la section 9, le caractère ad hoc est donc moindre.

6.2.2 Initiative à caractère transitionnel

Le cas des Urbainculteurs constitue par ailleurs une initiative transitionnelle présentant deux des trois indicateurs qui opérationnalisent, selon nous, la dimension constitutive de l'expérimentation locale d'adaptation. Les trois indicateurs sont : 1) l'application d'un processus par essais et erreurs, 2) la volonté de faire changer les choses et 3) une forme de contestation de l'inertie du système.

Les Urbainculteurs mettent tout d'abord en oeuvre un processus d'essais et erreurs fondé sur l'apprentissage, comme l'illustre le cas de Mission Jardins Urbains (MJU). Ce programme, mis en place avec la Fondation GDG (Générer des Dividendes de Générosité) et, dans une moindre mesure, Québec Philanthrope, conjugue des préoccupations sociales et environnementales dans la création annuelle d'un jardin urbain dans un organisme communautaire de Québec. Lors de la mise en place du premier jardin, en 2011, les Urbainculteurs, constitués seulement deux ans auparavant, n'avaient à leur actif qu'un seul projet communautaire, celui du toit-jardin de Lauberivière, qui représentait aussi la première expérience de jardinage urbain de la Fondation GDG. Ainsi, on constate un changement incrémental dans la mise en oeuvre du programme.

Sur le plan technique, les mesures de sécurité, au départ sommaires, se sont développées au fil des projets. Les attentes des acteurs vis-à-vis de la participation des usagers des organismes communautaires dans lesquels ils créent les jardins ont également évolué. On constate donc une

dynamique d'ajustement et d'adaptation qui révèle un processus d'apprentissage au cours duquel les différents acteurs du programme MJU ont agi par essais et erreurs dans le développement de l'initiative.

Par ailleurs, le cas des Urbainculteurs montre, à travers l'expression idéologique, une volonté prégnante d'initier ou de contribuer à un changement. Les Urbainculteurs se sont constitués dans le but de promouvoir l'agriculture urbaine à une époque où celle-ci avait été mise de côté. Ils estiment aujourd'hui avoir contribué à sa revalorisation, comme le montrent les paroles d'un de leurs membres : *“le mouvement de l'agriculture urbaine a démarré dans les années 2008-2009 un petit peu partout dans le monde. Je pense qu'au Québec on a été un des acteurs assez actifs et présents. Et on a, je pense, contribué à faire connaître ce thème-là, cette réalité-là”*. En ce sens, les Urbainculteurs se veulent acteurs participant à une transition, et ce, même s'ils ne sont pas dans une dynamique de contestation par rapport au système public.

6.2.3 Un objectif d'adaptation

Enfin, l'initiative des Urbainculteurs possède un but d'adaptation observable au travers des trois indicateurs que sont : 1) la visée explicite ou implicite d'adapter le milieu aux changements climatiques; 2) l'adoption d'une mission de conserver l'environnement; 3) la valorisation de la qualité de vie et de son amélioration.

Sur leur site Internet, parmi les bénéfices de l'agriculture urbaine, ils expliquent que cultiver en ville permet de *“réduire la pollution liée au transport des aliments”* et de *“participer à la lutte contre les effets d'îlots de chaleur urbains”*. On voit ici une référence implicite à la lutte contre les changements climatiques. Toutefois, lors d'un entretien, ils expliquent qu'ils ne parlent explicitement de changements climatiques qu'avec des acteurs spécifiques ayant un intérêt particulier pour ces questions, tels que les municipalités :

“L'adaptation aux changements climatiques, je dirais que ce n'est pas vraiment dans notre discours. Après des municipalités oui, on parle de changements climatiques, on parle d'îlots de fraîcheur, on parle de l'impact quand on va végétaliser une grande superficie [...] mais c'est sûr qu'on va pas réduire la température de façon significative avec deux plants de basilic sur son balcon. Donc c'est pas quelque chose qui est prioritaire, je dirais, ce volet-là dans notre discours.”

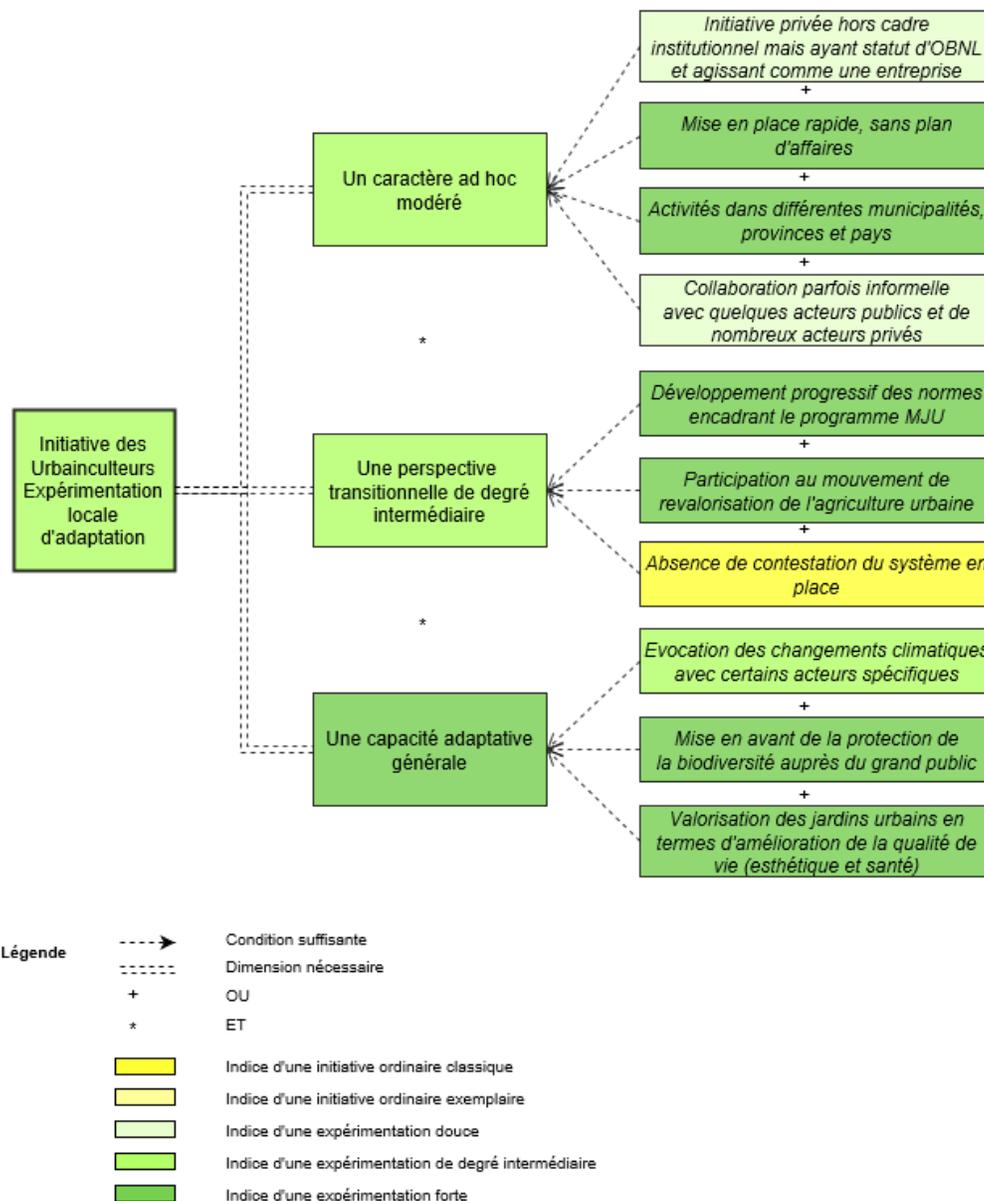
Leur impact est certainement restreint dans la mesure où leurs opérations de verdissement se limitent à des espaces restreints du cadre local, comme des terrasses ou des places publiques. Toutefois, pour d'autres acteurs avec lesquels ils collaborent, les projets des Urbainculteurs ont un impact au niveau local. Ainsi, un membre d'un organisme ayant bénéficié d'un des jardins du programme MJU estime que *“la partie toit, ça, ça générerait énormément de chaleur. Et puis dès la première année, avec l'installation du jardin, on a diminué l'impact sur les bureaux en haut. Tu sais, nous autres, c'est attendant à des bureaux, alors ça a permis de diminuer l'impact des îlots de chaleur”*. Tous les acteurs

interrogés évoquent la question des îlots de chaleur comme un problème urbain qui peut être géré par le biais du verdissement urbain.

Outre la question des changements climatiques, l'initiative des Urbainculteurs est aussi ancrée dans un objectif plus vaste de conservation de l'environnement. Dans la même logique, les entretiens révèlent une forte préoccupation environnementale de la part des acteurs participant à ce type d'initiative, un élément sur lequel nous reviendrons pour souligner la culture commune des expérimentateurs.

Enfin, plus largement, l'initiative des Urbainculteurs s'insère dans des préoccupations liées à la qualité de vie en milieu urbain, ce que l'on retrouve dans les références au caractère esthétique de l'agriculture urbaine. Sans nécessairement l'évoquer comme un objectif explicite ou direct, tous les acteurs interrogés mentionnent la perception positive du public face à la beauté des jardins qui prennent place en ville. Nombreux sont ceux qui évoquent par ailleurs la notion de plaisir quant à la pratique de l'agriculture urbaine ou du moins quant au fait d'être en contact avec un jardin urbain. L'esthétique et le plaisir sont à relier à un souci des acteurs de créer des espaces dans lesquels on se sent bien et, en somme, où la qualité de vie est plus élevée.

Figure 2 Cas des Urbainculteurs selon les dimensions constitutives de l'expérimentation



Ainsi, on voit que l'initiative des Urbainculteurs forme bien, selon les critères établis précédemment, une expérimentation locale d'adaptation aux changements climatiques. Cette caractérisation nous amène à nous poser la question des conditions ayant rendu possible son émergence. Comment les acteurs des Urbainculteurs en sont-ils venus à mettre en place cette expérimentation?

6.3 Les origines de l'expérimentation des Urbainculteurs

L'expérience des Urbainculteurs semble avoir été rendue possible par trois conditions spécifiques : les valeurs alternatives des acteurs, un contexte propice et des motivations particulières. Rendre explicite chacun de ces trois éléments peut nous aider à expliquer pourquoi les acteurs ont fait le choix d'une expérimentation plutôt que d'un autre type d'initiative.

6.3.1 Des valeurs alternatives

Les membres des Urbainculteurs et leurs collaborateurs et partenaires semblent partager certaines valeurs participant à leur intérêt pour la création d'initiatives de verdissement urbain. Tout d'abord, comme évoqué précédemment, ils ont tous des préoccupations environnementales. Même si la question des changements climatiques n'est souvent évoquée qu'en filigranes, le souci plus large de la conservation de l'environnement est souvent assez explicite, même si ce n'est pas nécessairement le premier objectif des opérations de verdissement. Bien souvent, ils apparaissent comme des amoureux de la nature. Implantés en ville, ils cherchent à entretenir le contact avec la nature; le jardinage est pour eux un moyen de le retrouver.

Pour certains, la pratique du jardinage urbain est aussi une activité permettant de recréer du lien avec la nature et avec la société. Cela va dans le sens de résultats obtenus par des chercheurs ailleurs dans le monde (Certoma, 2011; Certoma et Tornaghi, 2015). Ainsi, pour un membre des Urbainculteurs, *“voir des légumes sur son balcon, avoir un jardin communautaire, avoir ce contact-là avec la nature, il y a quelque chose de très euh, de très ressourçant, de très apaisant, qui permet de suivre le rythme des saisons”*.

Les répondants sont, de manière générale, attachés à des valeurs sociales dont ils imprègnent leurs actions. La volonté d'*empowerment* ou d'autonomisation du public visé par leurs actions, est mise en valeur parmi les arguments en faveur du jardinage urbain :

“Il y a une partie, c'est d'apprendre à fonctionner en dehors de l'économie marchande, seulement marchande... Savoir faire pousser soi-même ses aliments, c'est de pas seulement dépendre de l'économie de marché pour satisfaire ce besoin primaire-là... Il y a aussi tout l'aspect développement des compétences, tu sais, épanouissement personnel, moi que je vois là-dedans.”

Les expérimentateurs, par le biais du jardinage urbain, cherchent à doter les participants de nouvelles compétences et à faciliter leur épanouissement personnel. Certains d'entre eux ont d'ailleurs une mission d'éducation ; ils cherchent à rendre compte de la situation des agriculteurs locaux ou encore à enseigner l'origine et la culture des légumes aux enfants. Pour un des répondants, la création du jardin urbain *“était comme un volet d'activité qui s'ajoutait à nos programmes éducatifs.”* Enfin, certains sont attachés au développement social et placent la solidarité parmi leurs principales valeurs.

Les opérations de verdissement urbain sont aussi souvent perçues par les expérimentateurs comme une manière de maximiser les ressources. De manière générale, ces acteurs cherchent à tirer profit de ce qu'ils ont à leur disposition. C'est pourquoi les opérations de verdissement font usage des espaces de stationnement et des toits inutilisés pour en faire quelque chose d'utile. D'ailleurs, l'agriculture urbaine est souvent mise en valeur par rapport à l'aménagement paysager pour son utilité, puisqu'elle permet la culture d'aliments qui peuvent être consommés par ceux qui la pratiquent. Pour les Urbainculteurs, *“l'agriculture urbaine permet de revégétaliser les villes, les revégétaliser d'une façon qui est utile”* et de *“mettre à profit les espaces urbains qui sont disponibles”*. Alors que l'OBNL s'inscrit malgré tout dans une logique marchande, certains de ses collaborateurs démontrent plutôt une

volonté d'autosuffisance. Ils vont donc plus loin dans la maximisation des ressources : *“on donne des formations de fabrication de bacs à réservoir d'eau pour que les gens fassent eux-mêmes et puis soient autonomes parce qu'au final, ça va leur revenir moins cher.”*

Enfin, un dernier élément distinctif de la culture partagée par les expérimentateurs du verdissement urbain tient dans le plaisir qu'ils éprouvent pour la pratique de leurs activités. Il apparaît que l'intérêt personnel ou le goût pour leur occupation est une de leurs priorités. Les membres des Urbainculteurs, comme nous le verrons ultérieurement, sont des gens passionnés par l'agriculture urbaine, ce qui participe à légitimer leur action. Leurs collaborateurs sont aussi, bien souvent, des gens “qui y croient” et qui pratiquent cette activité à titre personnel.

6.3.2 Un contexte d'incertitude et un leadership politique

Outre l'importance d'une culture de la durabilité, l'expérimentation des Urbainculteurs semble avoir émergé dans un contexte d'incertitude regroupant la présence d'un entrepreneur de gouvernance convaincu et engagé et une fenêtre d'opportunité. L'incertitude est omniprésente dans l'adaptation aux changements climatiques, aussi bien dans la question de l'évolution des changements climatiques que dans celle de l'impact des interventions. Chez les Urbainculteurs, cette incertitude se fait sentir dans le futur de l'organisation à ses débuts, du fait d'un manque de ressources économiques en particulier. Elle est par contre peu liée à une préoccupation commune des initiatives ordinaires, à savoir l'impact que peuvent avoir ces actions. Les Urbainculteurs ne visent d'ailleurs pas directement l'adaptation aux changements climatiques. Toutefois, certains éléments amènent à penser qu'ils visent l'adaptation à un changement social plus large, qui semble indéterminé, mais qui laisse une place plus large au verdissement urbain et à l'épanouissement des individus et de la collectivité. En promouvant l'agriculture urbaine, ils mettent en avant la nécessité de repenser le lien des individus avec leur alimentation et de reprendre le contrôle de cette dernière, favoriser la souveraineté alimentaire et encourager le développement local.

Par ailleurs, l'expérimentation des Urbainculteurs a émergé grâce à une fenêtre d'opportunité mise à profit par l'OBNL. En effet, peu après la création du toit-jardin de Lauberivière, permise grâce aux fonds propres déversés par les fondateurs des Urbainculteurs, la Fondation GDG accepte de participer à la consolidation du projet par un investissement de 65,000 dollars sur trois ans. Un répondant révèle d'ailleurs que la co-fondatrice des Urbainculteurs et le Président de GDG Informatique, qui possède la Fondation GDG, se sont rencontrés par le biais d'une amie commune. Cela montre, encore une fois, la porosité de la distinction entre relations personnelles et professionnelles ainsi que, comme nous le verrons par la suite, l'ancrage dont bénéficient les Urbainculteurs dans leur milieu. C'est cet événement qui va faire la renommée des Urbainculteurs et permettre leur consolidation progressive dans le cadre local.

En outre, il faut mentionner la présence d'un entrepreneur de gouvernance rendant possible l'émergence de l'initiative, visible dans le cas des Urbainculteurs. La co-fondatrice de l'OBNL, Marie

Eisenmann, incarne ce profil.⁴ Ainsi, l'analyse documentaire, l'observation non participante et les entretiens révèlent l'importance des ressources possédées par Marie Eisenmann dans la mise en place des Urbainculteurs. Par exemple, la prédominance de Marie Eisenmann par rapport aux autres membres de l'équipe dans les médias est à mettre en lien avec son expérience passée dans le domaine de la communication. Cela souligne une implication de la part de la co-fondatrice allant au-delà d'obligations professionnelles et mettant en jeu ses ressources personnelles. L'exemple présenté précédemment sur sa rencontre avec le Président de GDG Informatique est une autre illustration du rôle fondamental de Marie Eisenmann dans l'émergence de l'initiative puisque c'est un des éléments ayant permis la consolidation du projet de Lauberivière, l'activité qui a posé les fondations de l'OBNL.

6.3.3 Des motivations à valoriser certains projets et idées dans l'espace public

Enfin, la dernière condition à l'émergence de l'initiative des Urbainculteurs est la présence de motivations spécifiques. Ainsi, lorsque les acteurs à l'origine des Urbainculteurs créent cette initiative en 2009, leurs motivations sont diverses.

Plus précisément, les Urbainculteurs cherchent à valoriser certaines idées qui sont au cœur du projet d'agriculture urbaine. Cet objectif est explicite sur leur site Internet, où ils présentent les avantages de cette activité, insistant sur des aspects économiques et sociaux tels que la saine alimentation et la création de liens sociaux, mais aussi des éléments environnementaux tels que le verdissement de l'espace, l'alimentation locale et la réduction des îlots de chaleur. Lors d'un entretien, un membre de l'OBNL précise ainsi que la pratique de l'agriculture participe à l'autonomisation des individus sur le plan alimentaire ainsi qu'au renforcement de leur estime d'eux-mêmes. Sur le plan collectif, elle favorise aussi la création de lien social. Si les préoccupations environnementales sont aussi présentes chez les acteurs de cette expérimentation, elles ne sont pas néanmoins prioritaires dans leur message.

Ce souhait d'expression idéologique est, en outre, particulièrement visible dans la stratégie de communication de l'OBNL. Leur premier projet, le toit-jardin de Lauberivière, est qualifié par les Urbainculteurs de projet de démonstration et est assez connu à Québec. Situé à l'intérieur d'un bâtiment privé, il fait régulièrement l'objet de visites guidées organisées par les Urbainculteurs afin de le rendre visible et de persuader le public des bienfaits de l'agriculture urbaine. Notons aussi que les Urbainculteurs utilisent assidûment les réseaux sociaux tels que Facebook ou Pinterest pour montrer leurs dernières réalisations ou diffuser leurs activités. Dans la même logique, les Urbainculteurs co-animent une émission intitulée Les Urbaincultrices, diffusée sur la chaîne de télévision MAtv, qui se présente elle-même comme un espace citoyen.

Les Urbainculteurs cherchent aussi à se positionner dans le cadre local. Cela se traduit tout d'abord par leur promotion de soi. Par exemple, certains éléments de leur stratégie de communication s'apparentent moins à une présentation des bienfaits de l'agriculture urbaine qu'à une diffusion de leur travail et de leurs réalisations. Une vidéo de promotion les présente aussi comme *“des leaders*

⁴ Marie Eisenmann a depuis quitté ses fonctions: <http://mailchi.mp/urbainculteurs/infolettre-avril-2017-petit-semis-deviendra-grand-1018929?e=63f4dff98e> (page consultée le 17 mai 2017).

*d'une agriculture urbaine innovante, durable et efficace au Québec et ailleurs.*⁵ Dans la même logique, leur nom, "Urbainculteur", est présenté lors d'un entretien comme un nom propre devenu nom commun.

Leur volonté de positionnement est aussi observable dans la légitimité qu'ils considèrent avoir à pratiquer l'agriculture urbaine. Ainsi, lors d'un entretien, un membre de l'OBNL met en avant cette légitimité en expliquant que les membres de l'équipe ont parfois une formation technique, souvent une expérience pratique mais aussi et surtout une croyance et un intérêt forts dans les bienfaits de l'agriculture urbaine. Il faut ici souligner l'accent mis sur l'engagement des acteurs, facteur perçu comme étant le plus important dans leur légitimité. Un autre collaborateur du projet de Lauberivière, en évoquant les relations avec les autres participants, mentionne le fait que *"les Urbain étaient des super partenaires, ce sont vraiment des passionnés de ce qu'ils font"*, prenant ainsi pour acquis le fait que leur passion en fait, ou du moins participe à en faire, des acteurs habilités à agir dans ce domaine.

De même, les Urbainculteurs considèrent qu'ils sont dotés des compétences nécessaires pour prendre part à la promotion de l'agriculture urbaine dans le cadre local. Les entretiens réalisés auprès de membres de l'OBNL et de certains de leurs partenaires mettent ainsi l'accent sur leur professionnalisme, leurs compétences et leur expertise dans le domaine de l'agriculture urbaine. Un acteur ayant travaillé à plusieurs reprises avec eux explique ainsi que:

"Ils ont été, qualifions-le de partenaire ou de, de fournisseur durant les quatre premières années parce que le projet cadrait bien, parce qu'en fait les ressources sur place avaient besoin de leur aide technique. Donc nous c'est sûr qu'on les connaît bien, ce sont des professionnels, et puis on les aime bien."

Leur ancrage dans le cadre local est un indice supplémentaire de leur volonté de positionnement. Les Urbainculteurs sont membres du RAUQ et organisent annuellement, avec les autres membres du réseau, la Fête des semences et de l'agriculture urbaine. Par ailleurs, depuis la création du toit-jardin de Lauberivière, ils continuent à collaborer avec des acteurs ayant été impliqués dans ce projet, notamment au travers du programme MJU. Les entretiens réalisés auprès de leurs collaborateurs mettent en avant leur profil de voisin, qui les rend proches et accessibles. L'appartenance des membres de l'OBNL à des réseaux informels et personnels forme également une dimension importante de leur ancrage local.

Une autre motivation à l'expérimentation tient dans le fait que, comme évoqué précédemment, les Urbainculteurs souhaitent agir rapidement. Il s'agit d'ailleurs d'un objectif que l'on retrouve chez différents acteurs d'expérimentations locales de verdissement, bien souvent du fait d'un sentiment d'efficacité interne. Ils veulent agir vite car ils le peuvent, grâce à l'absence de contraintes institutionnelles dont ils bénéficient. Outre la rapidité, c'est aussi le fait d'agir au sens d'intervenir sur le territoire qui importe pour les expérimentateurs des opérations de verdissement. La sensibilisation fait souvent partie de leurs activités mais elle est rarement aussi ou plus importante que l'action par la

⁵ Les Urbainculteurs, "Les Urbainculteurs : Des professionnels de l'agriculture urbaine", en ligne, consulté le 4 novembre 2016. URL: <https://www.youtube.com/watch?v=4dtwkzukMZ0>.

réalisation de jardins urbains. Dans la même lignée, d'autres acteurs mettent en avant l'efficacité des Urbainculteurs, valorisant leur volonté de rendre les choses concrètes.

Enfin, les Urbainculteurs tentent, à travers leur action, d'apporter une solution modérée à un problème ; pour eux, *“dans un contexte urbain, où les villes sont très minéralisées, très grises, où elles manquent de verdure, c'est sûr que l'agriculture urbaine permet de revégétaliser les villes, les revégétaliser d'une façon qui est utile”*. Malgré la volonté d'agir rapidement, cette solution se met en place en douceur ; il ne s'agit pas de rompre avec le système, mais plutôt de renforcer ce dernier en proposant des améliorations. En d'autres termes, les Urbainculteurs ne s'opposent pas aux opérations de verdissement de la municipalité ou des autres acteurs impliqués dans ces activités. Ils ne proposent pas non plus une révolution socio-technique vers l'adaptation aux changements climatiques, mais cherchent plutôt à appuyer le système au travers de la création de jardins urbains et la pratique de l'agriculture urbaine. Ils sont donc porteurs d'une approche progressive.

Dans cette lignée, les Urbainculteurs agissent par itérations et ajustements, comme nous l'avons déjà mentionné. Par exemple, leur premier projet a été réalisé avec peu de connaissances en gestion de la part des membres de l'OBNL. Au fil des projets, ils ont eu à développer leur maîtrise dans ce domaine afin de mener à bien leurs actions. Leur volonté d'agir de façon immédiate est complétée par une flexibilité des acteurs qui cherchent à améliorer leurs actions par l'apprentissage.

Notons toutefois que le souhait d'action immédiate, par itérations et ajustements, comporte diverses limites. On peut considérer que l'initiative des Urbainculteurs a été rendue possible notamment parce que son ampleur était restreinte et comportait de ce fait une part limitée de risques. La programmation institutionnelle permet au contraire, dans les initiatives ordinaires, d'augmenter l'ampleur des projets et possiblement leur impact en matière d'adaptation aux changements climatiques. Par ailleurs, l'approche par itérations et ajustements a pu poser problème dans la mise en œuvre de certains projets. Connaissant mal les problématiques des usagers des organismes communautaires, les Urbainculteurs ne sont parfois pas parvenus à leur laisser l'entretien de leur propre jardin en temps voulu et ont dû renforcer leur engagement pour assurer la réussite du projet. L'objectif d'autonomisation des usagers a, dans ces circonstances, été plus difficile à atteindre.

En somme, les Urbainculteurs sont animés par des motivations propres à l'expérimentation locale d'adaptation. Ils disposent d'une forte volonté d'expression idéologique, qui est même parfois difficile à distinguer du positionnement dans le cadre local. Ils recherchent l'action immédiate comme solution à un problème, mais s'inscrivent dans une démarche d'accompagnement du système plutôt que de rupture. L'initiative des Urbainculteurs semble donc être le fait de conditions spécifiques qui ont permis son émergence et qui sont observables aussi dans nos autres cas, comme nous le verrons par la suite.

7 L'initiative de crédit d'impôt de la Ville de Kitchener (Ontario, Canada)

Étude de cas réalisée par Marielle Papin, doctorante en science politique, Université Laval

Note au comité de suivi : *Rappelons que l'expérience de Kitchener avait été suggérée comme cas à intégrer au corpus des expérimentations locales par un membre du Comité de programme du programme Environnement bâti d'Ouranos. Le programme faisant l'objet de cette étude de cas n'avait pas été repéré comme une expérimentation, à prime abord, par l'équipe de recherche. D'une part, ce programme, qui était en formule « projet-pilote » a été initié par le gouvernement local de Kitchener, qui le mène aujourd'hui comme la plupart de ses programmes réguliers. Il ne nous apparaissait pas comme une expérimentation telle que définie pour la recherche. D'autre part, il s'agit d'un cas en contexte ontarien anglophone et l'application de la méthodologie proposée aurait nécessité de traduire l'ensemble de nos outils de recherche et d'analyse. Cela n'était pas prévu à l'agenda ni au budget. Le cas a néanmoins été intégré au corpus, avec la possibilité de le traiter à partir d'une analyse documentaire, de manière à mettre en perspective ce programme par rapport aux autres cas d'étude. Une occasion s'est présentée au cours de l'année 2016, qui nous a permis de mener quelques entretiens avec des répondants-clés de l'expérience à Kitchener et d'ajouter à la finesse des résultats.*

7.1 Introduction

Le crédit d'impôt sur les eaux de ruissellement de la Ville de Kitchener (Ontario) a pour objectif d'inciter les propriétaires de biens immobiliers résidentiels et non-résidentiels à limiter le volume d'eaux de pluie dégagé par leur propriété afin de prévenir les risques d'inondations. Cette problématique est ressentie comme pressante par les acteurs à l'origine de l'initiative du fait de la tendance à l'augmentation des précipitations dans la région, ce qui nous amène d'ailleurs à supposer qu'elle s'inscrit dans une stratégie d'adaptation aux changements climatiques.

Malgré le fait que les acteurs municipaux institutionnels se sentent dans l'obligation d'agir vite, plusieurs années de planification sont nécessaires à la mise en place de cet instrument incitatif. Dès 2004, diverses études sont réalisées dans le but de trouver des alternatives au système en place à l'époque et de mesurer leur faisabilité. Cela mène ensuite à la création, le 1^{er} janvier 2011, d'un service dédié à la gestion des eaux de pluie financé par une nouvelle taxe fondée sur l'utilisation du réseau. Par la suite, un processus de consultation publique est mis en place afin de développer le projet de crédit d'impôt, qui cherche à récompenser les usagers adoptant de meilleures pratiques pour limiter la quantité d'eaux s'écoulant de leur propriété. Enfin, en 2012, le projet est approuvé et mis en œuvre.

L'engagement d'une multitude d'acteurs est un élément-clé de cette initiative : outre la municipalité, différents acteurs publics agissant à d'autres niveaux et échelles ainsi que des acteurs privés ont participé à l'élaboration et la mise en œuvre du projet, tels que l'organisme à but non lucratif (OBNL) REEP (Residential Energy Efficiency Project) Green Solutions. En outre, la ville voisine de Waterloo développe de façon concertée un programme assez similaire.

Aujourd'hui, l'initiative semble avoir atteint et même dépassé ses objectifs initiaux. L'administration municipale cherche désormais à se développer et à augmenter son impact en visant plus particulièrement les propriétés non-résidentielles, dont le volume d'eaux de ruissellement dégagé est bien plus important que celui des propriétés résidentielles. On peut donc parler à la fois d'une maintenance et d'une persistance de l'initiative. Cette dernière jouit d'une renommée croissante et sert d'exemple à différentes municipalités de la province ontarienne, intéressées par sa réussite et son caractère novateur. Peut-on pour autant parler d'expérimentation locale d'adaptation ?

Le crédit d'impôt sur les eaux de ruissellement constitue une initiative municipale intéressante qui met à l'honneur la participation citoyenne, la collaboration intersectorielle et l'adaptation aux changements climatiques. Pour autant, à notre sens, il ne s'agit pas d'une expérimentation locale d'adaptation mais plutôt d'une initiative ordinaire exemplaire. En effet, si l'initiative dispose bien d'un caractère transitionnel et d'un caractère adaptatif orienté vers les changements climatiques, le caractère ad hoc est absent, du fait de la longue planification exécutée par la municipalité.

7.2 Le cas de Kitchener : une initiative ordinaire exemplaire d'adaptation aux changements climatiques

En quoi le cas du crédit d'impôt sur les eaux de ruissellement s'éloigne-t-il d'une expérimentation locale d'adaptation ? Dans cette section, nous analysons le cas de Kitchener à la lumière des trois dimensions constitutives de l'expérimentation.

7.2.1 Le caractère ad hoc, absent de l'initiative

La principale caractéristique distinguant le cas de Kitchener des autres initiatives à l'étude dans ce travail est son caractère institutionnel et non ad hoc. En effet, l'initiative émerge d'un cadre et d'une programmation institutionnels. Comme on l'a mentionné, le crédit d'impôt est prévu dès la mise en œuvre du service municipal de gestion des eaux de pluie, lui-même objet d'une longue planification. Le programme suit aussi les diverses normes établies par la municipalité telles que le processus de consultation citoyenne.

Par ailleurs, la collaboration entre les différents acteurs, certes intersectorielle, reste formelle. Par exemple, le travail entrepris avec REEP Green Solutions se fait sous le cadre d'un contrat engageant l'OBNL à fournir un service en l'échange d'une rémunération monétaire. Cette relation contractuelle a pu faire l'objet de défis en lien avec les exigences de la municipalité, comme le révèle un entretien réalisé avec un des membres de l'OBNL :

“we would get contracts and basically have six months to deliver on them right. So that was definitely challenging and we sort of had to, occasionally we would have to go back and say “ok we need an extension on this”, and it didn't allow us to sort of play in long term and sort of, we just had to take what kind of fell in our lap as opposed to strategically might have been better choices if we had more time”.

Les membres de REEP n'ont donc qu'une marge de manœuvre limitée ; leur action est considérablement contrainte par le contrat qui les lie à la Ville, ce qui accentue le caractère formel de

la collaboration. Aussi, le temps manque pour bien faire les choses, pour prendre le temps d'étudier les options. Les commandes institutionnelles de la Ville de Kitchener, principal bailleur de fonds de ce programme et de son application, font en sorte que l'organisme REEP doit appliquer davantage que réfléchir à la manière d'innover. Par rapport à l'initiative des Urbainculteurs, on fait ici face à un projet de plus grande ampleur, qui est par ailleurs ancré dans des cadres institutionnels le forçant à agir plus lentement.

Enfin, l'enchevêtrement des niveaux ou échelles d'action est également absent. Malgré l'implication d'entités provinciales au sein du projet municipal, par le biais d'un financement octroyé par le Ministère de l'Environnement de l'Ontario, la hiérarchie du haut vers le bas se maintient et les niveaux restent clairement séparés. Il y a interaction entre les niveaux mais pas enchevêtrement de ces derniers.

L'absence de caractère ad hoc empêche la catégorisation du cas de Kitchener comme expérimentation locale d'adaptation. Étudier la présence des autres dimensions de l'expérimentation peut toutefois s'avérer intéressant afin de mieux comprendre ce qui distingue une initiative ordinaire d'une expérimentation.

7.2.2 Kitchener, une initiative à faible caractère transitionnel

L'initiative de crédit d'impôt cherche à renforcer un système en transition; en ce sens, on peut parler d'une initiative transitionnelle. Néanmoins, une observation en détails montre que cette caractéristique reste faible dans le cas de Kitchener.

Du fait de la longue programmation préalable à la mise en oeuvre du crédit d'impôt, on ne peut parler d'une volonté d'apprentissage par essais et erreurs. S'il existe bien certains apprentissages au cours de la mise en oeuvre du crédit d'impôt, ils ne semblent pas avoir mené à des ajustements dans l'exécution de l'initiative. L'objectif de la planification est plutôt d'éviter les essais et les erreurs et de mettre en place directement une initiative robuste ne requérant pas de changements ultérieurs. On voit ici le contraste avec une initiative telle que celle des Urbainculteurs, où les essais et erreurs semblent perçus comme faisant partie du développement de l'expérimentation et sont presque attendus.

Le caractère transitionnel de l'initiative est cependant perceptible dans la volonté de modifier et renforcer le système en douceur et donc de participer à un changement. Le crédit d'impôt fait partie d'une refonte plus large du système de gestion des eaux de ruissellement de la ville de Kitchener. Suite à des inondations ayant pour conséquence la dégradation du lac de Victoria Park, des contestations citoyennes forcent la Ville à proposer un nouveau système de gestion des eaux de pluie. Comme on l'a vu, cela mène à la mise en place d'un service spécifique financé par une nouvelle taxe fondée sur l'utilisation : c'est en fonction de la superficie de la surface perméable des biens immobiliers qu'est déterminé le montant à payer par les usagers. Le crédit d'impôt s'inscrit dans la suite logique de cette transition et vient donc renforcer la nouvelle structure.

La contestation de l'inertie du système est absente de l'initiative de Kitchener. Si cette contestation existe, comme le montrent les protestations citoyennes au sujet de la dégradation du lac de Victoria Park, elle est exogène au processus de construction du crédit d'impôt qui demeure une initiative municipale, c'est-à-dire une initiative issue du système.

En somme, si la dimension transitionnelle est présente dans le cas du crédit d'impôt de Kitchener, on constate qu'elle reste assez faible et vient renforcer le système lui-même en mouvement. Il importe maintenant de se tourner vers la troisième dimension constitutive de l'expérimentation, à savoir son caractère adaptatif.

7.2.3 Une vision d'adaptation aux changements climatiques

Le cas de Kitchener s'inscrit explicitement dans une vision d'adaptation aux changements climatiques. Les préoccupations environnementales et sociales générales sont moins présentes que dans d'autres cas qui s'intéressent à l'adaptation dans un sens plus large.

Comme l'exprime un employé du service de gestion des eaux de ruissellement à la Ville de Kitchener, l'objectif reste essentiellement lié à la logistique municipale:

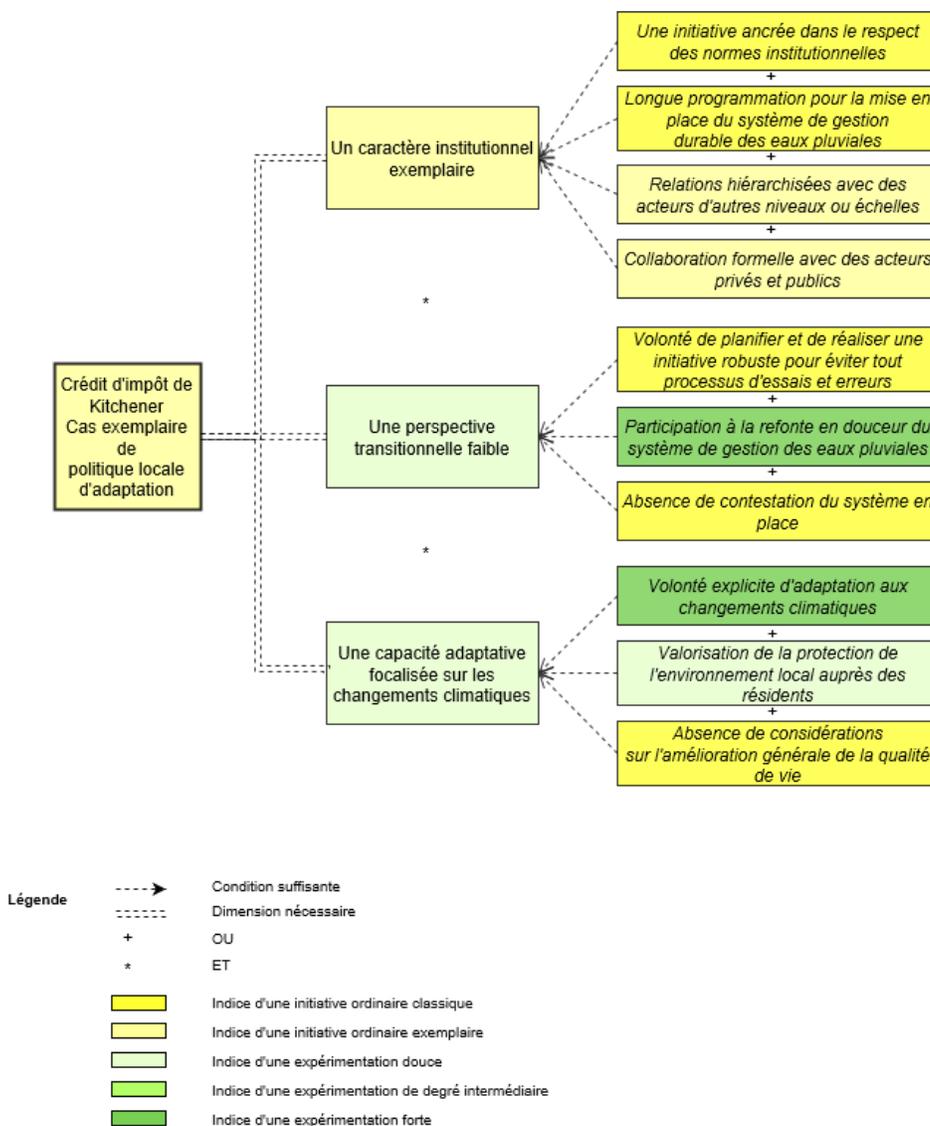
“ultimately, the goals are to reduce the net impact of stormwater runoff on municipal properties. So it's really to reduce flooding, to reduce the overall volume of stormwater that is going into our pipes, especially now that we are facing climate change. It is not even about mitigation at this point, it's really about adaptation.”

Plus largement, les acteurs de l'initiative sont portés par une vision de protection de l'environnement même s'il semblerait que ces préoccupations se concentrent sur le niveau local. Là encore, c'est ce que révèlent les protestations citoyennes au sujet de la dégradation du lac du Victoria Park ainsi que la réaction de la municipalité de proposer un nouveau service assurant la gestion de ce problème.

Enfin, la valorisation de la qualité de vie n'est pas explicite dans ce cas d'étude. Elle est implicite dans le discours des répondants qui évoquent l'exemple du lac de Victoria Park mais, comme nous l'avons mentionné, elle ne rentre pas dans des considérations générales sur l'amélioration de la qualité de vie en milieu urbain. Elle est plutôt en lien avec des préoccupations immédiates des acteurs.

L'analyse du cas de Kitchener montre qu'il ne s'agit pas d'une expérimentation locale d'adaptation car elle fait état d'un degré d'institutionnalisation trop grand. Pour autant, il s'agit d'une initiative aux pratiques intéressantes dont il convient d'analyser l'émergence afin de comprendre comment elle a été rendue possible.

Figure 3 – Cas de Kitchener selon les dimensions constitutives de l'expérimentation



7.3 Des conditions d'émergence se rapprochant de celles des expérimentations locales

Les conditions d'émergence de l'initiative de Kitchener sont-elles identiques à celles ayant abouti à la mise en place des autres cas à l'étude ? Si le contexte et les motivations spécifiques s'y apparentent, il semble toutefois que la culture de durabilité soit moins forte.

7.3.1 Un contexte similaire à celui des expérimentations

En ce qui concerne le contexte, on détecte, de même que dans les cas d'expérimentation, la présence d'un entrepreneur de gouvernance utilisant ses ressources pour faire émerger l'initiative ainsi que l'ouverture d'une fenêtre d'opportunité liant le courant politique, celui des problèmes et celui des solutions. Cet entrepreneur de gouvernance joue un rôle-clé dans la mise en place d'une nouvelle initiative cherchant à gérer un problème en lien avec un bien commun.

Les répondants interrogés mettent en avant le rôle d'un individu spécifique dans la mise en place du crédit d'impôt et de la nouvelle structure de gestion des eaux de ruissellement. Grant Murphy, à l'époque Directeur de la Division d'ingénierie de la Ville de Kitchener, est ce porteur de projet perçu comme essentiel par les répondants que nous avons rencontrés. Faisant de la mise en place de la nouvelle structure sa mission, il semblerait qu'il ait joué un rôle-clé dans la coordination des acteurs et l'avancement du projet. Selon un membre de REEP Green Solutions, Grant Murphy a permis de conclure un processus collaboratif complexe: *"Their Head of Engineering at the time, Grant Murphy, was the one who really championed that process"*. Un membre du personnel du service de gestion des eaux de ruissellement explique aussi ce rôle pivot de Monsieur Murphy :

"the main actor in getting the Utility actually through and approved by Council at that time was our former Director of Engineering, quite a passionate person on water related issues, and so I think that was his main goal. [...] So I think, that was really important, having the right actors in place, having the support of senior management, to follow through with it and to, as he put it, to "bully on", because there is certainly, any new charge that a municipality comes up with generally has strong political opposition, from at least the conservative side of things."

Le rôle de Grant Murphy semble donc avoir été déterminant dans la mise en place du crédit d'impôt; sa passion, ses compétences et son engagement personnel en font un entrepreneur de gouvernance au sein de ce processus.

En ce qui concerne la fenêtre d'opportunité, les entretiens insistent sur le rôle de la mobilisation citoyenne face à la dégradation du lac de Victoria Lake. Cet événement a eu deux effets: il donne une plus grande légitimité au projet de gestion des eaux de ruissellement déjà en cours d'élaboration au sein de la Ville de Kitchener et montre l'importance de la participation citoyenne dans cette initiative. En d'autres termes, la dégradation du lac de Victoria Park constitue le détonateur de l'initiative dans la mesure où elle fait rentrer le thème de la gestion des eaux de ruissellement dans le débat public même si la municipalité a déjà pour projet de réformer son système.

Enfin, il règne bien une part d'incertitude au sein de l'initiative du crédit d'impôt sur les eaux de ruissellement mais elle est limitée du fait de la planification importante à laquelle a procédé la Ville de Kitchener. De manière générale, elle tient dans les résultats de l'initiative et non pas, comme dans le cas des Urbainculteurs par exemple, dans les conditions de sa mise en oeuvre. Du fait de ses pratiques institutionnalisées, la Ville de Kitchener se sait dotée des compétences nécessaires à la mise en oeuvre de son initiative ; en ce sens, cette dernière s'éloigne des expérimentations étudiées dans ce travail. L'incertitude semble ainsi liée au succès du crédit d'impôt, mesuré par le nombre de demandes réalisées par les propriétaires de biens immobiliers. Cette incertitude réside également dans le respect des critères d'obtention du crédit par ces propriétaires. La municipalité ne pouvant pas contrôler chaque bien immobilier détenteur d'un crédit, elle n'est pas sûre que les propriétaires aient effectivement mis en place les bonnes pratiques décrites lors de leur demande. Pour atténuer ce risque, elle met en place des contrôles aléatoires.

On voit donc que le contexte d'émergence de l'initiative de Kitchener s'apparente à celui des expérimentations étudiées puisqu'on y observe la présence d'un entrepreneur de gouvernance, d'une fenêtre d'opportunité, et dans une moindre mesure, d'un contexte d'incertitude. Qu'en est-il des motivations des acteurs ? Sont-elles également similaires ?

7.3.2 La ressemblance de certaines motivations

Une première motivation semble être la réforme du système en douceur. Comme on l'a évoqué, la municipalité, dans les années 2000, constate qu'elle n'a pas les moyens de prévenir les inondations fréquentes du territoire du fait de son budget trop restreint. Elle se lance donc à la recherche d'une solution permettant de financer la gestion durable des eaux de ruissellement et la réparation des dégâts liés aux inondations. En proposant un financement par l'impôt, la municipalité suit le cadre institutionnel ; le peu d'argent alloué à la question avant l'initiative est en effet tiré des recettes liées à l'impôt foncier. Toutefois, on observe un changement par la volonté de créer un système plus équitable, fondé sur la consommation de l'utilisateur, calculé en fonction de la surface imperméable du bien immobilier. En ce sens, on peut donc voir dans la recherche d'une solution à un problème en douceur une première motivation à l'émergence de l'initiative de Kitchener.

La motivation de l'action immédiate n'est pas présente, dans la mesure où l'initiative émerge à la suite d'un long processus de programmation institutionnelle.

En ce qui concerne l'expression idéologique, elle est présente dans les actions en lien avec l'initiative mais ne semble pas constituer une motivation à son émergence. En effet, si la mission de REEP Green Solutions est de promouvoir une société durable et résiliente, l'objectif de sa participation au projet est d'assurer la réussite du programme. Dans la planification de ce programme, les acteurs semblent refléter une volonté de résolution d'un problème plus que d'expression d'idées. Ainsi, selon un membre de la Ville de Kitchener, l'objectif de l'initiative du service de gestion des eaux de ruissellement et du crédit d'impôt qui l'accompagne est : *"to reduce flooding, to reduce the overall volume of stormwater that is going into our pipes, especially now that we are facing climate change."*

Enfin, la volonté de positionnement des acteurs est présente au sein de l'initiative, mais il semble que, comme dans le cas de l'expression idéologique, elle existe au sein des actions en lien avec l'initiative plutôt que comme motivation ayant participé à son émergence. En effet, en amont de l'initiative, on voit l'acteur public endosser son rôle ordinaire et faire appel à différents acteurs pour la réussite de l'initiative. Si ces derniers, tels que REEP, peuvent avoir des velléités de positionnement, elles ne jouent qu'un rôle secondaire dans l'émergence de l'initiative, dirigée principalement par l'acteur public.

7.3.3 Une culture alternative absente

En ce qui concerne la culture alternative des acteurs, identifiée dans le cas des Urbainculteurs, on constate que, si elle semble présente chez certains acteurs secondaires tels que REEP, elle n'apparaît pas au sein de la municipalité, qui maintient des valeurs et une attitude propres au « business-as-usual », à la routine. Certes les préoccupations environnementales existent mais, comme on l'a vu précédemment, elles semblent plutôt liées à des inquiétudes locales à court terme.

En somme, ces différents éléments confirment la non-adhésion du programme de crédit d'impôt de Kitchener aux expérimentations locales d'adaptation telles que nous les entendons dans ce travail. Toutefois, certaines de ses caractéristiques la rapprochent de l'expérimentation, comme son contexte particulier ou les motivations qui l'entourent. Cela nous amène à considérer ce cas comme une initiative singulière qu'on peut qualifier de novatrice, voire de cas exemplaire en matière d'adaptation aux changements climatiques au niveau local. Malgré tout, il peut être intéressant de situer l'initiative de Kitchener parmi nos différents cas.

7.4 Le cas de Kitchener dans la typologie des expérimentations

Comme on l'a évoqué, c'est surtout son caractère institutionnel qui distingue l'initiative de Kitchener des autres cas d'étude. Celui-ci est cependant moins fort que dans l'idéal-type de l'initiative ordinaire ou régulière, du fait de la volonté de changement en douceur. On peut donc la localiser à la marge du cadre entourant les cas définis comme expérimentations locales d'adaptation.

On constate aussi que l'initiative de Kitchener vise l'adaptation aux changements climatiques et ne prend pas en compte d'autres formes d'adaptation. On peut donc avancer l'hypothèse selon laquelle la culture de durabilité participe à l'orientation de l'expérimentation vers un changement plus large que les changements climatiques. Lorsque cette culture est absente ou existe à un faible degré, on peut s'attendre à ce que l'initiative s'intéresse plutôt à l'adaptation aux changements climatiques. Lorsque cette culture s'exprime de façon plus forte, l'initiative pourrait avoir tendance à rechercher l'adaptation plus générale. Cette hypothèse demande toutefois à être explorée et testée dans des travaux ultérieurs.

En somme, le cas de Kitchener, s'il ne constitue pas, à notre sens, une expérimentation locale d'adaptation, forme une initiative ordinaire pouvant être qualifiée d'exemplaire ou de novatrice. En effet, en mettant en oeuvre une politique d'adaptation aux changements climatiques réussie à l'intérieur du cadre institutionnel, en promouvant la consultation publique et en intégrant la collaboration de différents secteurs voire d'autres municipalités, elle semble respecter bien des principes promus aujourd'hui par l'analyse des politiques publiques en matière d'adaptation aux changements climatiques et plus largement de gouvernance durable (Webb, 2005). Il serait intéressant, dans un autre travail, de comprendre pourquoi cette initiative institutionnelle a réussi alors que tant d'autres échouent.

8 La séquence expérimentale – le cas de Saint-Raymond

Geneviève Cloutier et Marc-André Demers (CAPSA, ROBVQ)

Cette section est un extrait d'un article paru dans les Cahiers de géographie du Québec : Cloutier, G. et M.-A. Demers (2017) « Le Comité Rivière à Saint-Raymond (Portneuf) : une expérimentation de gouvernance locale du risque d'inondation », Cahiers de géographie du Québec, Volume 61, numéro 174, 469-488.

8.1 Débordement de la rivière et volonté de concertation – un contexte propice à l'émergence d'une expérimentation de gouvernance

Située au pied des Laurentides sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, à la confluence des rivières Sainte-Anne et Bras-du-Nord, la municipalité de Saint-Raymond est la plus peuplée de la municipalité régionale de comté (MRC) de Portneuf. Cette dernière compte une population d'environ 52 270 habitants et s'étend sur 3 873 km², à l'extérieur des limites de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ).

Bien que l'industrie forestière ait propulsé le développement économique de Saint-Raymond pendant de nombreuses années, l'économie locale s'est tertiaisée au point d'en faire l'un des principaux pôles de services dans Portneuf. À partir de la deuxième moitié du 19^{ème} siècle, le développement de la municipalité s'est principalement effectué de part et d'autre de la rivière Sainte-Anne et près de 22 % du périmètre urbain de Saint-Raymond se trouve dans la zone inondable (CAPSA, 2014).

Depuis 1893, le centre-ville de Saint-Raymond a été le théâtre d'environ 70 débordements de la rivière Sainte-Anne. Cela correspond à une inondation à tous les deux ans environ, dont la plus récente a eu lieu le 15 avril 2014. Causée par un embâcle de glace, l'inondation a élevé la rivière à des niveaux historiques. Certains secteurs ont été immergés pour la première fois, dont celui où se trouvent les bureaux de l'administration municipale. Cette inondation du printemps 2014 a été le déclencheur de l'expérimentation de gouvernance du Comité Rivière, à travers laquelle se sont concertés de façon inédite les élus municipaux, les résidents de Saint-Raymond et les représentants de l'OBV local.

La Corporation d'aménagement et de protection de la rivière Sainte-Anne (CAPSA), est l'acteur-clé de la gestion intégrée de la rivière Sainte-Anne. Née de la fusion en 1992 de *l'Association de la rivière Sainte-Anne* et de *la Coalition environnementale de Portneuf*, la CAPSA est officiellement reconnue comme OBV depuis 2002. Jusqu'à récemment, la concertation réalisée par la CAPSA n'impliquait que les membres de son conseil d'administration. Au tournant des années 2000, la CAPSA a commencé à renforcer son rôle d'animateur de la concertation régionale et locale. Elle a organisé un sommet interrégional de bassin en 1999 et en 2004, le *Cadre de référence pour les organismes de bassins versants prioritaires*, produit par le gouvernement du Québec, qui est venu déterminer les règles de composition du conseil d'administration autant qu'appuyer son rôle de table de concertation.

En 2012, la deuxième version du cadre de référence inscrivait la possibilité pour les OBV de distinguer leur conseil d'administration de la table de concertation. La représentativité de cette dernière devait être établie par l'organisme, de manière à représenter les activités et les intérêts présents sur son territoire. Pour la CAPSA, cette table de concertation est le « *principal outil dont dispose l'organisme pour s'assurer qu'un processus de concertation des acteurs de l'eau se fasse dans l'élaboration et la mise en œuvre du PDE [Plan Directeur de l'Eau]* » (CAPSA, 2013 : 2). La première rencontre de la Table

de concertation de la CAPSA a eu lieu à l'été 2014, réunissant des entreprises, des associations citoyennes et des organisations. À la même époque, la concertation a pris une autre ampleur pour la CAPSA, se déployant à travers l'expérimentation du Comité Rivière.

8.2 Une expérimentation émergente

On peut résumer le processus expérimental menant à la transformation de la gouvernance, en trois grandes étapes : l'émergence, le maintien, la durée ou persistance (Bulkeley et al., 2015). L'étape de l'émergence de l'expérimentation se compose elle-même de quatre processus : 1) la problématisation, 2) l'organisation, 3) la traduction technique, 4) la persuasion (Bulkeley et al., 2015). Ces quatre processus peuvent se faire de façon séquentielle ou simultanée. Dans l'expérience de Saint-Raymond, il ressort qu'ils se sont parfois chevauchés, parfois suivis.

8.2.1 Les embâcles de glace comme éléments de problématisation

La problématisation est le processus par lequel on situe le problème. Il s'agit de la définition du problème en fonction des et par les intervenants en mesure d'agir pour y faire face (Bulkeley et al., 2015).

Au printemps de 2014, un nouveau PDE est réalisé par la CAPSA. Le plan d'action découlant de ce PDE vise la réduction des risques d'inondations, notamment par la création d'un « comité de suivi », un groupe de concertation en appui à la démarche. Les inondations sont identifiées par la CAPSA comme un problème pour Saint-Raymond. Or, ce projet de comité de suivi pour aborder les moyens de réduire les risques d'inondations coïncide de façon particulière avec l'événement déclencheur de l'expérimentation, qui touche les résidents de Saint-Raymond en avril 2014.

En effet, alors que le noyau villageois de Saint-Raymond a été affecté une première fois par une inondation par embâcle de glace en 2012, il l'est à nouveau le 15 avril 2014. Ce second débordement en peu de temps fait de lourds dommages et ébranle une grande partie de la population. Il touche les mêmes maisons et sensiblement les mêmes ménages que deux ans auparavant. L'occurrence de l'aléa fait émerger, une nouvelle fois, le risque d'inondation dans le contexte local. Il ne s'agit pas de la première inondation à Saint-Raymond. Toutefois, l'intensité des dommages que celle-ci provoque (près de 485 propriétés possiblement affectées, par rapport à 348 propriétés en 2012 et 298 propriétés en 2005) et le fait qu'elle survienne au sortir de l'hiver, par embâcle pour une deuxième fois en deux ans, mobilisent plus qu'à l'habitude.

La problématisation du risque d'inondation est, dans un premier temps, marquée par l'expression des perceptions et des positions sensibles des citoyens. Plusieurs ont vu la glace s'agglutiner sous le pont au centre de Saint-Raymond et agir en obstacle. Le débordement leur laisse penser qu'il suffirait de creuser sous le pont Chalifour pour que la glace ne s'y accumule pas.

Quinze jours après l'inondation de 2014, l'administration municipale de Saint-Raymond organise une rencontre d'information et de consultation de la population pour la rassurer et faire un bilan de la situation. Lors de cette rencontre, un groupe d'une dizaine de citoyens, parmi les quelques 200 présents, présentent les manœuvres de dragage passées comme un mode éprouvé pour solutionner le

problème d'inondation. Du point de vue des résidents, le problème concerne avant tout la rivière, qui doit être ajustée, de façon à éviter qu'elle ne déborde sur les terrains riverains. Certaines idées de solutions soulevées par les résidents lors de la réunion post-inondation sont originales et témoignent d'une connaissance du terrain, d'une réflexion sur le problème. Quelqu'un suggère de faire de l'estacade fixée en amont de la rivière une structure rétractable à l'automne, pour favoriser le passage des glaces. Une autre personne invite à se référer aux études déjà réalisées sur la question des inondations à Saint-Raymond et d'y puiser des solutions. Une autre encore propose de dévier la rivière en amont de l'estacade, par un canal.

Photo 2 - Réunion du Comité Rivière à Saint-Raymond



Source : Marc-André Demers, 2014

Ainsi, le débat, tel qu'il prend forme tout de suite après l'inondation, se concentre sur la manière d'éviter que la rivière n'impacte les biens à nouveau. L'aspect systémique des inondations n'est pas réellement soulevé. Au printemps 2014, l'inondation est un aléa qu'il faut maîtriser pour assurer la sécurité.

Des réponses aux besoins critiques qui surgissent après l'inondation sont apportées par les institutions publiques. La municipalité informe les citoyens des avis d'évacuation, des secteurs non accessibles, des mesures mises en œuvre au sein de la municipalité. Du côté du ministère de la Sécurité publique du Québec, on distribue de l'information et des formulaires de réclamation pour dédommager les propriétaires touchés. Pour le Comité Rivière en émergence, la phase de problématisation est encore en cours. Les volontaires composant le comité, y compris le maire de Saint-Raymond et le directeur général, sont saisis par des questions qui restent en suspend : qui est responsable pour la perte de valeur des propriétés ? Doit-on continuer à faire face à ces débordements de rivière ? Comment sensibiliser la population générale ? Ces questions invitent à sortir du cadre habituel d'interprétation du problème d'inondation. Il s'agit de questions éthiques, qui touchent à l'organisation socio-politique locale, au partage du poids économique des inondations. La mobilisation récurrente et soutenue des bénévoles membres du Comité Rivière et leur volonté de réfléchir à diverses solutions pour gérer le risque d'inondation de façon plus intégrée organise, de manière informelle, une concertation qui sort des canaux institutionnels et qui s'autorise à mobiliser l'aide, les connaissances et les ressources de différents acteurs.

8.2.2 L'organisation des forces et des structures

La phase d'organisation correspond à l'expression d'une volonté commune de solutionner le problème. C'est la coïncidence de la définition partagée de ce problème et du déploiement de ressources pertinentes pour y faire face (Bulkeley et al., 2015).

L'idée de la CAPSA de former un comité de suivi pour discuter des inondations refait surface lors de la rencontre publique post-inondation. Parmi les personnes présentes, une vingtaine de volontaires souhaitent prendre part à la structure de concertation, qui se nommera le « Comité Rivière ». Les ressources matérielles, humaines, sociales et organisationnelles sont mobilisées, sans que leur arrangement soit formel. Aucun mandat spécifique n'est attribué à ce comité à ce moment. Cela dit, une résolution du conseil municipal datée du mois de février 2015 réfère à la création du Comité Rivière « avec la CAPSA organisme de bassin versant de la rivière Sainte-Anne, la Ville de Saint-Raymond et des citoyens demeurant dans des zones à risques d'inondation, afin de trouver des solutions aux inondations » (Ville de Saint-Raymond, 2015).

Bien que sa composition n'ait jamais été strictement définie non plus, le Comité Rivière a réuni presque systématiquement, aux 15 rencontres qui ont été organisées entre mai 2014 et mai 2015, douze résidents de Saint-Raymond. La plupart d'entre eux sont des propriétaires occupants, dont la résidence est située dans le noyau villageois et a été endommagée par l'inondation d'avril 2014. Deux ou trois personnes ont vu leurs activités professionnelles perturbées par l'inondation (commerce située dans la zone inondée). Deux autres résidents s'impliquent au sein du Comité Rivière sans avoir été directement touchés par les inondations. Trois de ces douze résidents occupent également des fonctions au sein de l'administration municipale : l'un est directeur du service des incendies, les deux autres sont conseillers municipaux. L'animation, le secrétariat et la coordination des rencontres du Comité Rivière sont assurés par un chargé de projet de la CAPSA (co-auteur de cet article). Avec cet animateur et le maire de Saint-Raymond, qui n'assiste pas à toutes les réunions du comité, mais qui s'y associe comme un membre, le Comité Rivière compte ainsi 17 membres.

En plus de s'appuyer sur la motivation des résidents, du représentant de l'OBV et des élus de Saint-Raymond, le Comité Rivière peut compter sur l'appui du directeur général de Saint-Raymond, du directeur du service des travaux publics, de la responsable des communications et marketing et du coordonnateur aux services techniques et géomatiques. Ces personnes-ressources sont régulièrement mobilisées lors des réunions et leur présence contribue à faire du Comité Rivière une structure légitime.

Ainsi, la valorisation du Comité Rivière par le maire de Saint-Raymond et son équipe favorise le déploiement de plusieurs ressources pour comprendre le problème et envisager des solutions. Cela dit, ces ressources sont surtout de nature communicationnelles et organisationnelles.

En effet, l'administration municipale met ses locaux, un espace du bulletin municipal, le temps de l'agente de communication, etc. à la disposition du Comité Rivière. Néanmoins, les réunions du Comité Rivière servent surtout à faire connaître aux volontaires les actions qui seront entreprises par les représentants de la municipalité pour renforcer le sentiment général de sécurité. Le registre des

échanges lors des réunions en est un de partage des attentes et des impressions. Il est, en quelque sorte, thérapeutique et ne concerne rarement d'autres solutions que le dragage pour faire face au risque d'inondation.

Malgré les efforts du chargé de projet de la CAPSA d'ouvrir la discussion et d'aborder d'autres pistes de solutions, les échanges des premiers mois suivants l'inondation restent dirigés vers « le dedans de la rivière ». Alors que le Comité Rivière se présente comme un lieu désigné pour discuter de la variété des outils techniques disponibles ou d'approches d'intervention applicables, ces éléments ne sont que très rarement abordés lors des rencontres. Les décideurs de Saint-Raymond n'associent pas la mobilisation citoyenne à une démarche d'analyse. Une telle démarche s'amorce plutôt en parallèle.

Car en même temps qu'émerge le Comité Rivière, le conseil municipal s'adjoint des experts en génie des eaux pour réaliser « *une mise à jour des données sur la rivière, l'analyse des mesures à prendre et la production d'un rapport avec recommandations afin de prévenir les inondations par embâcles* » (Urgence Portneuf, 2014). Le mandat octroyé à une équipe de recherche de l'Université Laval est clair et une entente structure le lien entre l'administration municipale et les chercheurs.

Ainsi, les représentants de la Ville de Saint-Raymond choisissent d'abord de distinguer la démarche de concertation locale que constitue le Comité Rivière, de nature plutôt informelle, de la démarche de recherche, de nature formelle. Cette division du processus d'analyse du problème et des solutions en deux canaux, l'un citoyen et l'autre expert, détourne, a priori, la démarche d'une expérimentation de gouvernance. Les membres citoyens du Comité Rivière sont susceptibles de manquer d'outils et de connaissances pour envisager une gestion intégrée du risque d'inondation. De leur côté, les représentants municipaux reproduisent la trajectoire habituelle de gestion technique. Néanmoins, par l'intermédiaire des intervenants de la CAPSA, la fonction d'expertise recherchée par la municipalité sera mise en relation avec le Comité Rivière et l'expertise d'usage qu'il permet d'amener. Ce faisant, l'expérimentation pourra continuer d'émerger.

8.2.3 La traduction technique du problème en appui au Comité Rivière

Dans le processus d'émergence de l'expérimentation de gouvernance, la phase de traduction technique renvoie à l'évaluation de la pertinence des solutions éprouvées jusqu'à maintenant. Selon la littérature, les intervenants envisagent à cette étape, de façon plus ou moins concrète, de nouvelles pistes d'intervention pour résoudre le problème (Bulkeley et al., 2015).

Rappelons qu'au printemps et à l'été 2014, la CAPSA travaillait à la mise en place de sa Table de concertation. L'OBV souhaitait alors favoriser le dialogue entre différents acteurs évoluant au sein de ses bassins versants. Aussi, la réflexion sur la gestion intégrée du risque d'inondation faisait partie des priorités de son plan directeur de l'eau. Le Comité Rivière se présente comme une structure intéressante pour aborder cette gestion du risque et pour renforcer la concertation territoriale. Cela dit, pour que cette concertation autour des questions de la gestion intégrée ait lieu, les différentes démarches qui prennent forme doivent être mises en relation.

Dans ce contexte, un comité d'experts est convoqué par la direction de la CAPSA en juillet 2014. Il est composé de représentants des ministères provinciaux (santé et services sociaux, environnement, affaires municipales, transport, sécurité publique), des députés (provincial et fédéral), des représentants de l'administration municipale, d'intervenants régionaux (représentants de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Portneuf) et de l'équipe de chercheurs en génie des eaux mandatée par la Ville de Saint-Raymond.

Ce second comité, coordonné lui aussi par les intervenants de la CAPSA, a pour mission d'assurer un soutien au Comité Rivière et, possiblement, à l'équipe de chercheurs, selon les besoins. Il s'agit d'une tentative, par la CAPSA, de formalisation d'une nouvelle structure de gouvernance.

À l'usage, ce maillon supplémentaire que constituait le Comité expert s'est avéré utile pour informer les différents répondants de la gestion de l'eau et du développement local sur les problèmes d'inondation et sur la double démarche entreprise à Saint-Raymond. Il a aussi servi à mettre en relation les membres du Comité Rivière avec l'équipe de chercheurs. Par cette mise en relation à différents niveaux, la conception que se font les membres du Comité Rivière de leur expertise se transforme : ils passent de « porte-parole des victimes de l'inondation » à « experts du milieu ».

Les deux ingénieurs en hydrologie de l'Université Laval rencontrent et échangent avec le Comité Rivière au courant de l'été et de l'automne 2014 et durant l'hiver 2015. À travers ces échanges, les chercheurs reçoivent les témoignages des résidents sur la rivière et sur les impacts des inondations. Les résidents, de leur côté, apprennent à comprendre la dynamique de l'eau, la dynamique des glaces et les effets des différents modes d'intervention sur et dans la rivière. La représentation du problème que constitue la gestion du risque d'inondation se façonne à travers ces échanges. Elle chemine également à travers les rencontres de travail du Comité Rivière.

Des premières rencontres au printemps 2014 jusqu'à la publication du plan d'action à l'hiver 2015, différents objectifs ont été associés à la fonction du Comité Rivière. D'«évaluer les mesures de résilience» à «réduire les risques d'inondations», en passant par «trouver des solutions aux inondations par embâcles sur la rivière Sainte-Anne». Malgré cette fluctuation des visées, le Comité s'est trouvé un *modus operandi* lui permettant de se structurer. Il a tenu des rencontres régulières d'information et d'échange (une à deux fois par mois) avec des élus municipaux et des techniciens, professionnels ou gestionnaires de Saint-Raymond. À chaque fois, ces rencontres ont eu lieu en dehors des locaux de l'administration municipale, dans un restaurant de la municipalité. Lorsqu'un projet devait être défini et qu'un travail plus structuré était nécessaire, les membres du Comité Rivière étaient invités par le chargé de projet de la CAPSA à se réunir au centre communautaire.

Les réunions mensuelles se sont généralement soldées par la prise d'engagements. Certains engagements étaient le fait des représentants municipaux, d'autres étaient pris par les citoyens membres du Comité Rivière. Ces projets sont aujourd'hui communément attribués au Comité Rivière, qui les a inscrits à ses bilans d'activités.

Presque toutes les activités de collaboration ont, dans un premier temps, été l'objet des discussions du Comité Rivière au restaurant. À l'exception de la « création d'un chenal » dans le couvert de glace, toutes les collaborations informelles, c'est-à-dire sans contrat légal ni même engagement moral spécifique, ont d'abord été abordées lors de ces rencontres. En ce qui concerne les projets prenant appui sur un lien plus formel, seul le projet de « retrait des pierres sous le pont Chalifour » a pris naissance lors d'un déjeuner. Les autres projets de collaboration plus formels émanent de décisions ou pourparlers portés par la municipalité.

En ce qui a trait aux ressources humaines et financières déployées pour le Comité Rivière, l'engagement des membres du comité a toujours été bénévole. Le chargé de projet de la CAPSA s'y est investi en dehors de ses heures de travail. Les professionnels et techniciens de la municipalité et des ministères ont été mis à contribution dans le cadre régulier de leurs fonctions et l'administration de Saint-Raymond a couvert les frais de location des locaux et de restauration associés aux réunions du Comité Rivière.

Le travail de discussion et d'échange a contribué à l'émergence d'un lien et, dans la foulée, à l'émergence de l'expérimentation, en ce qu'il participe à l'élargissement des options d'intervention. Mais l'arrimage des chercheurs en génie des eaux avec le Comité Rivière est le réel levier de la traduction technique du problème. Cette collaboration contribue à renforcer la cohésion entre les décideurs et le regroupement citoyen. Toutefois, la phase de persuasion, la dernière de l'étape d'émergence de l'expérimentation de gouvernance, ne semble pas tout à fait complète. Les expérimentateurs apparaissent encore ambivalents quant à leur pouvoir de mettre en place des solutions innovantes, qui font école.

8.2.4 Persuader par la démonstration

L'étape de la persuasion ou de la démonstration de la pertinence d'intervenir par l'expérimentation est déterminante pour initier une transformation des modes de gouvernance. Cette étape est celle de la consolidation d'une manière alternative d'envisager les problèmes et de gérer le risque (Bulkeley et al., 2015). Combinée à la traduction technique des enjeux, il s'agit du processus par lequel les parties prenantes choisissent de sortir des sentiers battus et de déployer les ressources nécessaires pour aller jusqu'au bout de l'expérimentation, de la découverte du « nouveau sentier ».

L'arrimage de la démarche des chercheurs à celle du comité de citoyens n'a pas évacué le registre sensible par lequel les résidents mobilisés abordent, en tout premier lieu, la gestion du risque d'inondation. En témoignent d'ailleurs les positions en faveur du dragage, qui sont encore couramment exprimées lors des rencontres du Comité Rivière durant l'année 2015. L'objectif n'est pas d'évacuer le registre sensible, mais de le combiner à un registre d'intervention raisonnée. Les deux registres gagnent à être mis à profit, pour élargir la réflexion et envisager des solutions à long terme et de façon systémique.

À cet égard, l'adhésion persistante des membres citoyens du Comité Rivière pour la solution la plus drastique, même après plusieurs traductions, formations et exposés sur les effets pervers du dragage, étonne un peu. En effet, s'ils se montrent favorables à une approche prospective, permettant

d'aborder la gestion de l'eau de façon systémique et d'y intégrer des préoccupations de changements climatiques, les membres du Comité Rivière sont également très favorables à la mise en œuvre, à très court terme, de solutions draconiennes d'intervention dans et sur la rivière.

L'OBV a joué un rôle déterminant dans la mise en relation de différentes perspectives et dans l'animation du dialogue entre les acteurs en interaction (Comité Rivière, administration municipale, chercheurs en génie des eaux, Comité Expert). Les représentants de la CAPSA se positionnaient en soutien aux autres acteurs de l'expérimentation, fidèles en cela à leur mandat d'assurer la concertation des acteurs territoriaux pour favoriser la GIEBV.

Si le référent de cette GIEBV n'a pas complètement réussi à surpasser le référent traditionnel, sectoriel, de l'intervention en réaction à un aléa, le Comité Rivière a montré, à travers les activités développées depuis 2014, son intention de structurer une démarche en phase avec le milieu, avec ses réalités et ses attentes. Une analyse des documents de présentation du comité permet de constater que l'initiative de Saint-Raymond conjugue les démarches formelles de collaboration avec l'administration municipale et de représentation auprès des gouvernements, avec les démarches informelles d'information et de mobilisation des résidents et des organismes autour de la réduction des risques d'inondation.

L'expérimentation du Comité Rivière combine la recherche de solutions ponctuelles et techniques pour protéger les résidents riverains de la rivière, tout en travaillant à diffuser de l'information plus largement, au reste de la population. Les membres du Comité Rivière accordent une grande confiance aux ingénieurs chargés d'intervenir sur et dans la rivière, tout en ne se restreignant pas de prendre la parole ou de collaborer à différents événements et réseaux en lien avec la résilience des milieux. Ils continuent d'être animés par la CAPSA, mais cherchent également à s'organiser entre résidents, sans manquer de remettre en question le rapport du Comité Rivière au Conseil municipal. En ce sens, le Comité Rivière se construit un *modus operandi*, sans s'arrêter aux frontières organisationnelles. Il correspond, en cela, à une expérimentation de gouvernance du risque d'inondation et témoigne de l'hybridation de la gouvernance locale.

Vers une inscription visible et persistante du Comité Rivière

De la même manière qu'à Saint-Raymond en quelques années, la problématisation du risque d'inondation et sa traduction technique prennent diverses formes au Québec, depuis 30 ans. De plus en plus, la population et les décideurs laissent place à la prise en compte d'éléments-clés comme les changements climatiques ou la vulnérabilité socio-économique du milieu. Des expérimentations comme celle de Saint-Raymond montrent qu'il est possible d'initier, à partir des dispositifs de gouvernance existants, un processus permettant de construire, voire de bricoler, une autorité différente, un référent distinct de celui qui est habituellement dominant. Ce référent peut se fonder sur des préoccupations économiques, mais aussi psychologiques, culturelles, éthiques. Il peut mobiliser les points de vue d'experts en hydrologie, mais aussi ceux de spécialistes de la concertation, de la politique locale, de la sécurité publique ou des services sociaux. Cette autorité différente ouvre la porte à l'exploration et à l'innovation. Néanmoins, il faut reconnaître qu'à Saint-Raymond comme

ailleurs, une autorité dominante est encore accordée à l'expertise technique et ce processus d'ouverture reste encore à faire.

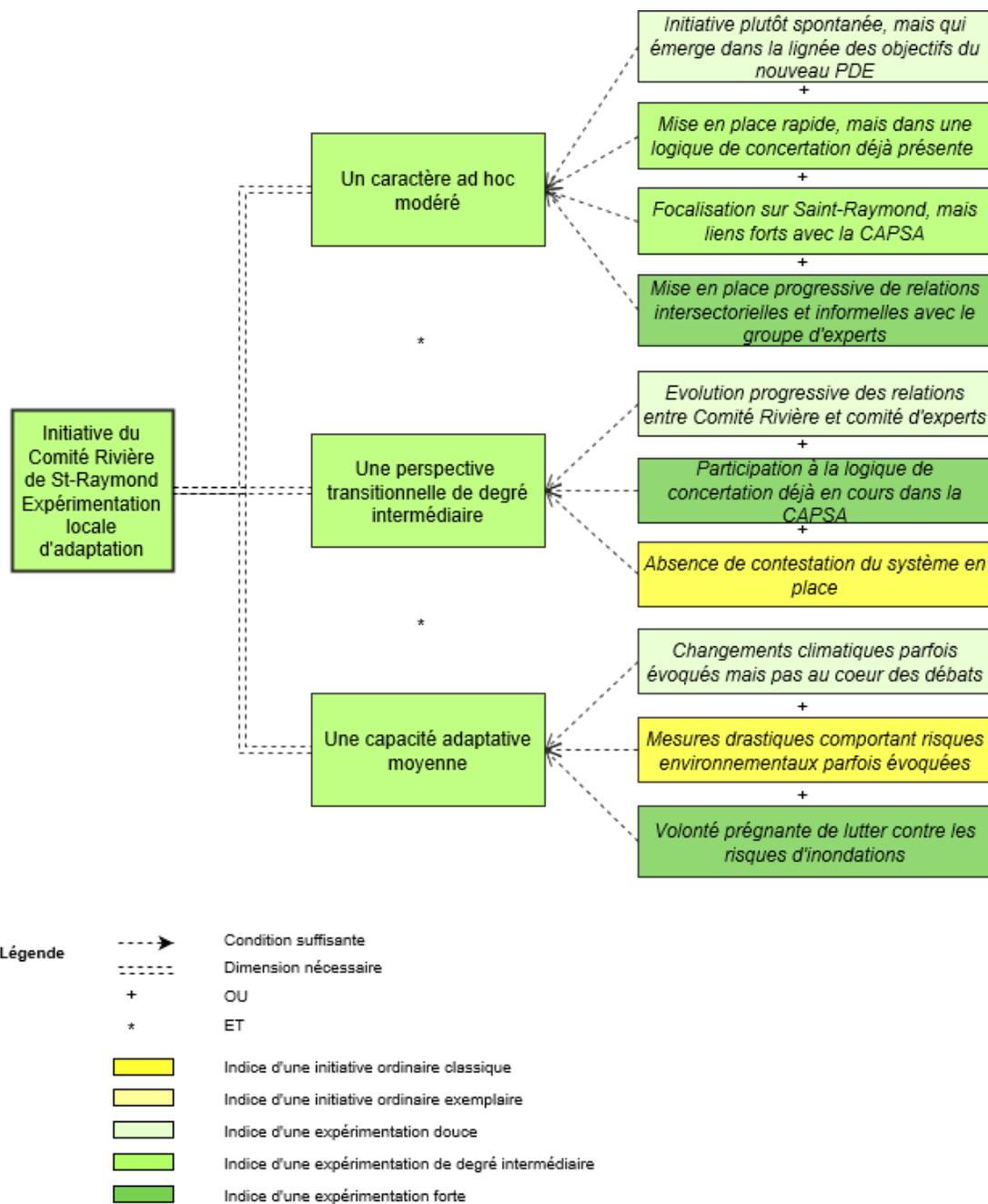
Pour qu'un passage à une autre forme de gouvernance de l'eau s'effectue complètement, la gestion intégrée de l'eau et du risque d'inondation devra d'abord redéfinir ses ambitions et se faire plus visible, plus frappante, plus concrète. En se faisant tangible et matérielle, elle pourrait devenir compatible avec les attentes des différents agents de pouvoir. Plus précisément, pour compléter son émergence et passer à l'étape suivante, soit celle de la maintenance, l'expérimentation de gouvernance que constitue le Comité Rivière devra trouver des moyens d'exister de façon perceptible par la population et par les membres mêmes de ce comité. L'attention médiatique obtenue par le Comité Rivière au cours des années 2015, 2016 et 2017 invite à penser qu'une telle concrétisation pourrait passer par ce canal. L'intérêt que suscite le Comité Rivière auprès des gestionnaires et professionnels des ministères du gouvernement provincial est aussi indicateur que cette démarche expérimentale a le potentiel d'agir en éclaircur pour favoriser une autre forme de gouvernance du risque d'inondation.

Plus largement, le Comité Rivière a le potentiel d'amener la gestion intégrée de l'eau par bassin versant à un autre niveau, c'est-à-dire à en faire une perspective pour traiter des questions de développement et d'aménagement touchant plus directement le quotidien de la collectivité de Saint-Raymond. Cette expérimentation de gouvernance, si elle se maintient, servira d'illustration qu'il est possible d'articuler un projet territorial autour et en rapport avec un plan d'eau. L'initiative du Comité Rivière devrait aussi favoriser l'affirmation du rôle de certains acteurs locaux dans cette articulation d'un projet en lien avec la gestion de l'eau, celui de l'OBV au premier chef.

Les mois à venir diront si l'expérimentation peut passer du processus à celui de maintenance (Bulkeley et al., 2015). À cet égard, la capacité et la volonté des acteurs locaux de continuer à valoriser une structure comme le Comité Rivière en évitant de la formater de façon à la rendre compatible avec le système bureaucratique seront déterminantes.

Enfin, bien que ce cas n'ait pas été étudié selon les dimensions constitutives établies antérieurement, il est intéressant, à des fins d'analyse générale du projet, de le visualiser sous cette perspective. C'est ce que s'attache à faire la figure 4.

Figure 4 – Cas de Saint-Raymond selon les dimensions constitutives de l'expérimentation



9 La séquence expérimentale reprise par la Ville de Québec – le cas de la rue Anna

Christian Bizier, candidat à la maîtrise en ATDR

Cette section est un extrait d'un article paru dans les Cahiers de géographie du Québec : Bizier, C. et G. Cloutier (2018) « Expérimentation autour des réfections de rues à Québec : implications citoyennes et nouvelles collaborations municipales », Cahiers de géographie du Québec, volume 62, numéro 175, 41-57

9.1 Vers une gouvernance urbaine participative

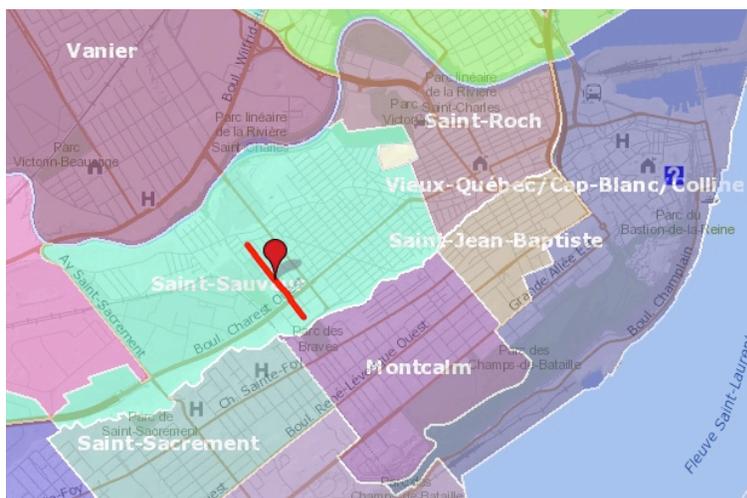
La société civile québécoise peut compter, au tournant du XXI^e siècle, sur plusieurs dispositifs pour s'exprimer en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme. Les revendications des groupes dans les années 1970 ont permis d'ouvrir le cadre institutionnel de prise de décision, de formaliser le rapport entre les décideurs et les habitants des milieux locaux et de reconnaître une légitimité aux savoirs citoyens. Cela dit, cette ouverture et cette reconnaissance ne se traduisent pas toujours par la prise en compte réelle des arguments exprimés. Les dispositifs participatifs ne s'accompagnent pas forcément d'une répartition équitable du pouvoir et de l'influence entre gouvernants et gouvernés (Godbout, 1987). Il n'est pas rare de constater que la délibération qui a lieu lors des séances de consultation ne se répercute pas dans la prise de décision (Hamel, 1999; Fournis et Fortin, 2016).

Cela dit, quand on regarde attentivement ce que cette ouverture du cadre institutionnel à la participation publique entraîne comme effets à l'extérieur de ce cadre, il est possible d'apprécier ce que la participation peut avoir comme portée transformative. Lorsqu'on s'intéresse plus particulièrement à certains aspects, notamment à la mise en place de nouveaux dispositifs participatifs, on constate que la participation publique traditionnelle peut initier des ajustements tant de la part des représentants municipaux que de celle des représentants des individus et des groupes. Ces ajustements ont trait au renforcement de l'adhésion de la population à des projets municipaux d'intervention, mais aussi à l'adhésion des professionnels et gestionnaires municipaux à des manières de faire qui laissent plus de place à l'expertise citoyenne. Cette valorisation d'une diversité de savoirs et cette ouverture de part et d'autre à différentes formes de collaboration est sans conteste une dimension cruciale dans la mise à l'agenda de la question climatique à l'échelle locale (Adger et al., 2009; Cloutier et al., 2015).

Dans les quartiers centraux de la Ville de Québec, les projets de réfection des rues locales sont particulièrement intéressants pour illustrer le « moment expérimental » (Dumont, 2014), la gouvernance contemporaine et le partage des rôles et des responsabilités qu'elle propose pour la production de la ville à l'échelle des quartiers. À partir d'entretiens semi-dirigés auprès de 23 répondants clés (représentants municipaux, citoyens, représentants des organismes locaux, gens d'affaires), nous nous proposons ici de montrer comment la mise en place de processus participatifs ad hoc, que nous désignons comme étant des expérimentations citoyennes, a pu influencer l'administration municipale en faveur d'une expérimentation de réfection de rue participative et adaptative. Nous nous servons de l'analyse de ces entretiens pour faire le récit des expérimentations citoyennes, pour identifier les dénominateurs communs entre les différentes expérimentations d'aménagement des rues, telles que celles de BVS et V&D, et pour dégager les défis qui restent à

relever, notamment en ce qui concerne l'intégration du dossier de l'adaptation aux changements climatiques à la programmation institutionnelle locale.

Figure 5 - Situation de la rue Anna dans le quartier Saint-Sauveur à Québec



Source : Ville de Québec, Carte interactive, 1 : 35 000

Le projet pilote de réfection de la rue Anna, réalisé entre 2014 et 2016 dans le quartier Saint-Sauveur à Québec nous apparaît constituer un moment clé qui incarne une rencontre entre les expérimentations citoyennes et le choix de la Ville de Québec d'aborder autrement les réfections de rues. En effet, en 2014, la rue Anna dans le quartier Saint-Sauveur (figure 5), voisin du quartier Saint-Roch où ont pris forme les deux expérimentations BVSR et V&D (voir section 8), a été choisie comme site pour éprouver une formule de réfection de rue dérogeant aux façons de faire habituelles. D'une part, les services du génie et celui des travaux publics allaient collaborer avec une diversité de représentants des services municipaux plutôt que de simplement demander leur approbation des devis. D'autre part, les résidents allaient être consultés sur la pertinence des interventions à réaliser. Nous revenons ici sur la séquence expérimentale de ce projet pilote pour mettre en perspective le fait que le projet municipal de réfection de la rue Anna fait écho aux demandes citoyennes pour une révision des manières de concevoir les rues. Notons que ces demandes ont par la suite donné lieu aux expérimentations exposées à la section suivante de ce rapport. Nous commençons par faire un survol des projets de réfection de rues ayant précédé celui de la rue Anna.

9.2 Les prémices de l'initiative de la rue Anna (1): la rue partagée et le partage de la fabrique de la ville

À Québec, des travaux sur les rues ont suscité ces dernières années des mobilisations citoyennes originales. Si la réfection de rue est, a priori, une opération routinière pour une municipalité, elle entraîne néanmoins un dérangement considérable de la vie des résidents, qui voient leur mobilité bouleversée pendant un moment et qui vivent des dérangements pendant les travaux. En même

temps, un tel projet, qui a une incidence directe et concrète sur la vie quotidienne, peut être vu comme une occasion d'améliorer la qualité de vie. La réfection de la rue invite à s'interroger sur la manière d'aménager la rue pour qu'elle soit plus pratique, plus agréable et plus confortable pour tous ses usagers.

C'est ce que se disent les représentants du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste et les citoyens à l'origine des regroupements *Verdir et divertir* et *Bien vivre à Saint-Roch*. En examinant les caractéristiques des dispositifs participatifs issus des expérimentations de ces trois groupes citoyens, de même que la place réservée à l'expertise citoyenne dans ces dispositifs, nous pourrions faire un parallèle avec l'expérimentation mise en place par la Ville de Québec pour refaire la rue Anna dans le quartier Saint-Sauveur.

En février 2006, le comité sur l'aménagement urbain du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste tient une assemblée avec les résidents de la rue Sainte-Claire pour connaître leur intérêt d'en faire une rue partagée. Des bulletins de rue bi-annuels sont publiés par le « Com Pop » entre 2006 et 2008, dont l'un (mai 2006) invite les résidents à installer des bacs à fleurs devant leurs logements pour montrer que la rue est « habitée ». Le verdissement à petite échelle est promu comme une manière de marquer le territoire et les esprits pour appuyer, le moment venu, les revendications auprès de l'administration municipale visant à modifier l'aménagement de la rue. Au fil des mois, plus de 400 lettres d'appui sont envoyées à la Ville de Québec et des représentations sont faites auprès du conseiller municipal et des fonctionnaires municipaux. Au printemps 2008, le « Com Pop » apprend de la Ville de Québec que plusieurs rues du quartier seront refaites au cours des trois années suivantes, dont la rue Sainte-Claire. En mars 2009, le plan triennal d'immobilisations de la Ville de Québec comporte un budget spécial pour faire de Sainte-Claire une rue partagée.

Ainsi, trois ans après le lancement par le « Com Pop » de l'idée d'une rue Sainte-Claire différente, l'administration municipale se lance dans une opération de transformation pour en faire une rue où piétons, cyclistes et automobilistes sont placés sur un pied d'égalité. Ce projet pilote municipal est mené par le service du génie, rapidement, sans être arrimé différemment qu'à l'habitude avec les autres services. Autrement dit, la Ville de Québec constate, un peu malgré elle, que certains aspects techniques de la rue partagée ne sont pas tout à fait au point. Dès l'hiver 2012-2013, on constate que la présence des bacs de plantation sur le trottoir empêche la circulation de la machinerie de déneigement. L'accumulation de neige et les voitures stationnées devant les édifices compliquent la mobilité des citoyens.

Dans le contexte, des ajustements s'imposent. Une consultation publique est convoquée en décembre 2014, cette fois par le Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste. Elle traite spécifiquement du problème de déneigement et de stationnement de la rue Sainte-Claire et met en dialogue les résidents avec le service de l'aménagement et du développement urbain de la Ville de Québec. Au terme des discussions, il est décidé de maintenir le principe de rue partagée sur Sainte-Claire, de préserver le stationnement sur rue en tout temps et de déneiger les bandes de refuge avec la machinerie municipale (Arrondissement de La-Cité-Limoilou, 2015).

Ce premier exemple autour de la rue Sainte-Claire rend compte de la portée que peut avoir un mécanisme de consultation des citoyens structuré, de manière assez classique, par un organisme local. Le « Com Pop », jouissant de sa légitimité auprès des résidents, a su encourager les citoyens à témoigner à l'administration municipale leur intérêt à voir la rue Sainte-Claire transformée en rue partagée. Le Conseil de quartier a emboîté le pas du comité citoyen pour porter la demande et l'administration municipale a vu la possibilité de combiner cette demande sociale au besoin avéré de refaire l'infrastructure pour tenter de faire les choses autrement.

L'exemple de la rue Sainte-Claire rend bien compte de la portée que peut avoir un processus participatif organisé par les citoyens. Il ne peut cependant pas être considéré comme une expérimentation telle que nous l'entendons. Le projet n'est pas ad hoc, car il s'intègre dans le cadre institutionnel, n'est pas exécuté de façon immédiate et laisse finalement peu place à une collaboration informelle. Il opère une interaction plutôt traditionnelle entre les représentants de la société civile et les représentants de l'administration municipale. Les premiers s'organisent pour formuler une demande aux seconds, qui posent ensuite les gestes attendus. En outre, les services municipaux n'ont pas saisi l'occasion de tester une nouvelle façon de collaborer afin d'intégrer les préoccupations techniques, urbanistiques et sociales au projet de réfection de la rue Sainte-Claire. Il s'inscrit toutefois dans une perspective transitionnelle et possède un caractère adaptatif dans la mesure où il cherche l'amélioration de la qualité de vie.

Le rapport à l'action est différent dans les exemples initiés dans le quartier Saint-Roch. Ces expérimentations de verdissement se distinguent de l'exemple de la rue Sainte-Claire par le fait qu'elles valorisent des logiques d'action spatiale individuelles pour influencer l'organisation de l'espace. En effet, les expérimentateurs se saisissent de l'espace du quartier à la fois comme une scène d'action, comme un instrument et comme un objet chargé de valeur en adoptant un registre d'action démonstratif plutôt que contestataire. Ils se servent de la rue, du voisinage et du quartier comme scène de leur « action collective individualisée » (Bennett, 2012; Bennett & Segerberg, 2011). Ils en font des scènes d'actions ponctuelles capables de changer les façons de faire habituelles (Harden, 2013; Van Deth, 2014). Cette place à la collaboration intersectorielle et informelle révèle une dimension ad hoc permettant de considérer BVS et V&D comme des expérimentations. Nous reviendrons sur ces cas dans la section 10.

9.3 Les prémices de l'initiative de la rue Anna (2): la participation par l'action

En novembre 2009 naît l'association *Verdir et Divertir* qui, comme son nom l'indique, se donne pour mission de verdir et d'animer l'îlot des Tanneurs, dans la partie Ouest du quartier Saint-Roch. Cette portion du quartier, qui doit son identité ouvrière aux entreprises de transformation du cuir qui y avaient pignon sur rue au tournant du XX^e siècle, se caractérise par son cadre bâti compact et fortement bétonné, conséquemment sujet aux îlots de chaleur. Peu de temps après, en 2010, la Ville de Québec choisit d'entreprendre des travaux sur les infrastructures souterraines de la rue Jérôme, au cœur du territoire couvert par l'organisme. Les plans prévoient qu'elle soit refaite comme à l'origine, sans changement.

V&D décide de réaliser un exercice de consultation populaire dans son secteur afin de soumettre un plan de réfection alternatif à la Ville de Québec. L'exercice se fonde sur des sondages menés auprès des riverains ainsi que sur des rencontres d'échange. Le dispositif participatif mené par V&D aboutit à une proposition de rue partagée, sans trottoirs et permettant de conserver un certain nombre de places de stationnement, avec l'installation de bacs de plantations disposés de manière à faire ralentir les voitures. L'idée est soumise à la Ville de Québec par un des organisateurs de V&D, lui-même ingénieur, qui entretient des contacts avec certains professionnels municipaux.

Bien que jugée intéressante, la proposition de V&D n'est pas réalisée, pour un ensemble de raisons. Le calendrier des travaux municipaux est peu flexible et ne permet pas l'intégration d'ajustements. Aussi, l'expérience récente dans Saint-Jean-Baptiste invite les fonctionnaires à la prudence : une rue mal refaite peut engendrer des ajustements coûteux, en termes de temps et d'argent. En même temps, autant les citoyens que les professionnels municipaux, lorsqu'on les interroge à ce sujet, admettent qu'une opportunité leur a échappé dans le cas de la rue Jérôme.

En juin 2012, la rue de la Reine fait l'objet d'une annonce de travaux. Les résidents sont informés via un dépliant municipal et sont encouragés, selon la procédure habituelle, à profiter de l'excavation pour faire des travaux sur les fondations de leurs édifices s'ils le souhaitent. Les voisins discutent entre eux pour se coordonner et échanger des informations sur les réparations à faire, des contacts avec des entrepreneurs, etc. Les échanges sont ponctués de réflexions sur l'aménagement de la rue.

Dans ce contexte, les citoyens à l'origine de BVSr réalisent une enquête dans le voisinage. Des propositions d'intervention sont soumises par porte à porte à plus de 300 résidents du quartier. Sur ce nombre, 34 personnes se prononcent via un sondage sur les interventions à mener. Le sondage montre que les résidents souhaitent des interventions permettant l'amélioration d'espaces ciblés (l'accès au parc linéaire de la rivière Saint-Charles, l'aménagement d'un parc au coin de la rue de la Reine et de la Couronne, etc.). Les recommandations sont transmises à l'administration municipale afin que la rue de la Reine soit refaite dans une perspective de revitalisation du secteur.

Ainsi, une volonté des citoyens de transformer leur milieu de vie émerge et se fait entendre lors de ces moments-clés de la gestion urbaine que constituent les réfections de rues. Obtenant comme réponse de l'administration municipale que les manières de faire ne permettent pas de tels ajustements, les citoyens impliqués dans V&D comme dans BVSr poursuivent leur expérimentation : ils profitent de ces moments pour s'organiser, pour mobiliser leurs voisins et pour poser des gestes dans la lignée de l'urbanisme tactique (Douglas, 2014). Ils construisent, avec leurs ressources personnelles, des bacs, qu'ils installent en bordure des rues et qu'ils garnissent de végétaux. Ils misent sur leur savoir-faire pour assurer et faire durer la mobilisation citoyenne, de même que pour se positionner en interlocuteurs sérieux auprès de l'administration municipale.

Dans les deux expérimentations de V&D et BVSr, le dispositif participatif ne se limite pas à la création d'une interface avec l'administration municipale : il se poursuit et s'incarne dans l'espace physique du quartier. Le *modus operandi* des deux groupes, qui évoluent séparément même s'ils se connaissent, implique un certain nombre de tâches récurrentes : des corvées de nettoyage, la plantation de

végétaux et l'entretien régulier des espaces publics durant l'année. Aux yeux des expérimentateurs citoyens de Québec comme ceux d'ailleurs, le verdissement est présenté comme un projet positif, rassembleur, qui favorise la socialisation et le sentiment d'appartenance au quartier (McPherson et al., 2010; Mees et Driessen, 2011; Ulmer et al., 2016).

Par contre, pour les décideurs municipaux (élus et professionnels), la révision des façons de faire ne va pas de soi. De fait, à Québec comme ailleurs, les pratiques de planification et de mise en œuvre sont encore souvent compartimentées (Burch, 2010). En ce sens, l'annonce par la Ville de Québec d'un projet pilote pour la réfection de la rue Anna, dans le quartier Saint-Sauveur en 2014, se présente comme une ouverture de l'action publique à cette mobilisation citoyenne de plus en plus structurée autour de l'espace public local.

9.4 Refaire la rue autrement

En 2013, l'arrondissement de La-Cité-Limoilou lance un plan de verdissement intitulé *Verdir La Cité-Limoilou*, avec l'intention d'agir en faveur des quartiers centraux selon une approche par territoires prioritaires d'intervention. Ces derniers correspondent aux secteurs les plus compacts et associés à un indice de défavorisation sociale. Le quartier Saint-Sauveur en fait partie et la rue Anna, à l'ouest du quartier, se retrouve dans la liste de projets du service d'ingénierie, maître d'œuvre traditionnel des réfections de rue. Ainsi, cette rue résidentielle, dont l'aménagement ne posait pas de problèmes jusqu'alors aux citoyens qui y vivent, est choisie pour un projet pilote de réfection.

Le projet pilote rassemble une équipe qui regroupe cinq services, en plus de celui de l'ingénierie : aménagement du territoire, environnement, travaux publics, développement économique, puis le bureau d'arrondissement. Cette mise en commun des ressources de différents services est sans précédent. Habituellement, ces services sont consultés, mais en fin de processus et d'une façon qui favorise la validation des réfections de rues à l'habituel. Cette fois, la direction municipale cherche à faire les choses autrement et nous postulons que cette manière de faire innovante n'est pas sans lien avec les expériences et apprentissages issus des opérations de réfection dans les quartiers centraux évoqués à la section 9.2.

Dans l'expérimentation relative à la rue Anna, quatre options sont à l'étude. Elles vont d'une réfection à l'identique jusqu'à la récupération d'une voie de circulation, pour planter un maximum d'arbres, en passant par un élargissement des trottoirs, une réduction des espaces de stationnement et divers degrés de verdissement. Elles sont présentées lors de deux consultations publiques, l'une en février et l'autre en mars 2014, animées par un tiers, Agoralab, embauché par la Ville de Québec. Ces consultations sont l'occasion pour les professionnels impliqués dans le projet d'échanger avec les résidents de la rue, de même que les représentants du Conseil de quartier et du Comité des Citoyens et Citoyennes du Quartier Saint-Sauveur (CCCQSS), sur les attentes et les craintes relatives au projet. Au terme de l'exercice, les participants s'entendent sur un compromis entre le verdissement et la conservation des cases de stationnement. Les travaux sont réalisés à l'été 2015 et un total de 19 arbres et 36 arbustes sont plantés en mai 2016 (voir photo 2).

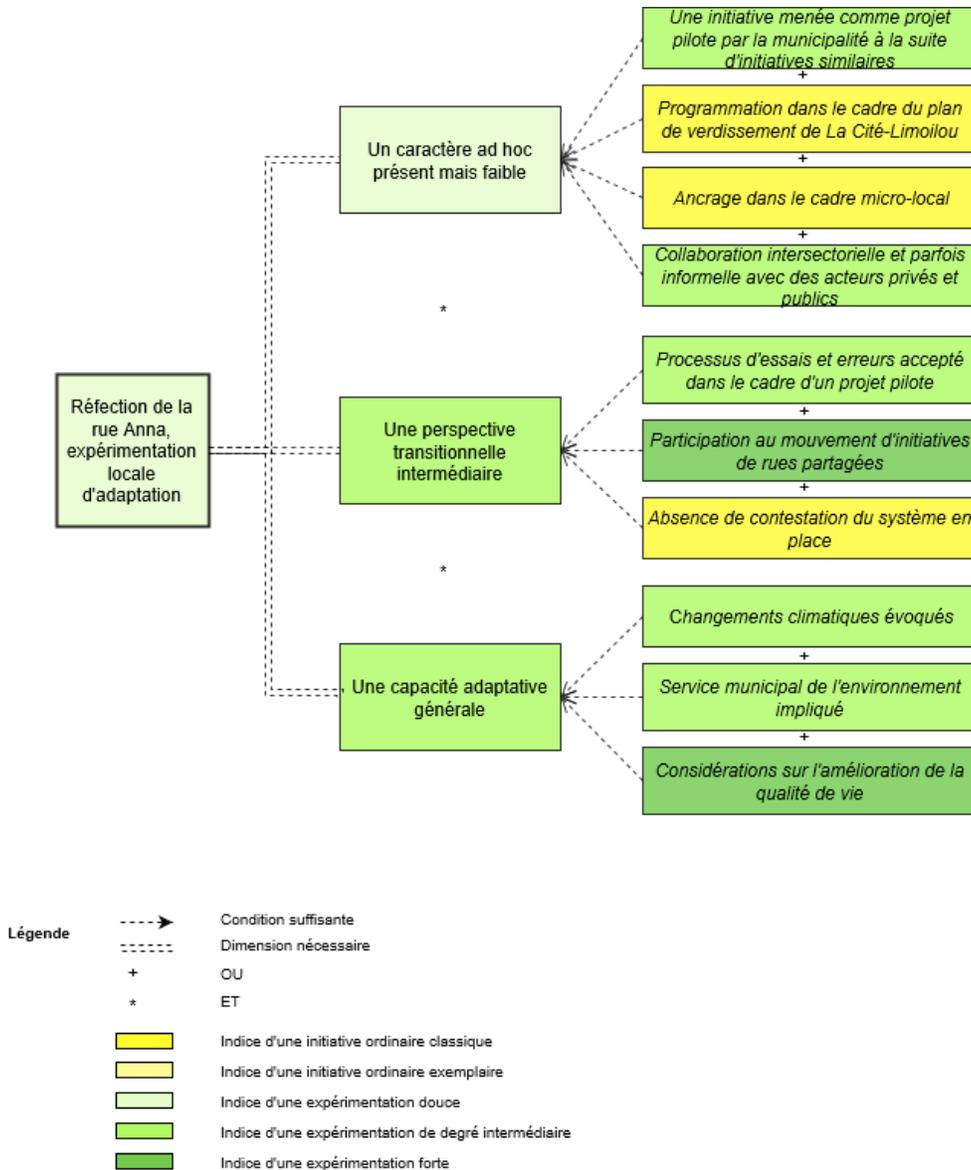
Photo 3 - Rue Anna, avant-après



Photo : C. Bizier, 2015

Le cas de la rue Anna répond aux trois dimensions constitutives de l'expérimentation présentées antérieurement. Il s'agit d'une initiative ad hoc puisque, même si la réfection de la rue est prévue par le plan de verdissage de La Cité-Limoilou, elle représente un projet pilote, qui sort du cadre institutionnel et est mené par le biais d'une collaboration intersectorielle, ce qui n'est pas courant à la Ville de Québec. Le projet dispose aussi d'un caractère transitionnel visible dans la volonté de refaire la rue autrement et donc de participer à un changement. Enfin, le cas a un caractère adaptatif : l'objectif est de prendre en compte les nouvelles dynamiques sociales de la ville, où l'espace est partagé par différents acteurs sur un pied d'égalité, mais aussi d'intégrer le facteur des changements climatiques. Ces différents aspects sont illustrés dans la figure 6. Dans le contexte de Québec, le projet de la rue Anna fournit à la Ville l'opportunité de tester une nouvelle approche participative, entre les services municipaux, d'une part, et entre l'administration et les habitants, d'autre part.

Figure 6 - Cas de la rue Anna selon les dimensions constitutives de l'expérimentation



L'expérimentation de la rue Anna concrétise un ajustement dans les façons de faire et les représentations de la ville. Les citoyens continuent d'expérimenter autour des réfections de rues, pour faire la démonstration des résultats désormais attendus en termes d'aménagements. Quant à l'administration municipale, elle expérimente avec les réfections de rues pour prouver une ouverture aux demandes sociales et démontrer une capacité à faire les choses autrement. Il nous apparaît clairement que la conception des rues est en train de devenir autre chose qu'un champ d'application exclusif à l'expertise des services d'ingénierie et des travaux publics. Dans ce sens, les rues constituent

des espaces de contact, au sein desquels peuvent se former diverses initiatives, qui marquent « des retrouvailles avec des échelles mineures d'aménagement » (Choay, 1994).

Le choix de tester une nouvelle façon de faire a amené les fonctionnaires municipaux à plonger dans l'inconnu. Aussi, le recours à un tiers pour organiser les consultations publiques relevait d'une volonté de situer les professionnels municipaux au niveau des citoyens dans une dynamique plus collaborative. Certains aspects du projet pilote ont moins bien fonctionné. Plusieurs représentants municipaux ont souligné un manque de vision commune, par manque d'habitude des différents services à travailler conjointement. De même, le choix de la rue Anna était déjà déterminé au moment de rassembler l'équipe de travail municipale, ce qui n'a pas permis aux professionnels de se concerter pour choisir une rue « idéale », présentant davantage de possibilités techniques pour améliorer l'aménagement.

Cela dit, il demeure que la rue Anna a profité d'un traitement essentiellement nouveau pour l'administration municipale de Québec. De plus, l'intégration de certains aspects du plan *Verdir La Cité-Limoilou* dans le plan Place aux arbres, adopté à l'échelle municipale en décembre 2015, peut être souligné comme une réussite. Le projet de la rue Anna n'a peut-être pas été l'ultime élément déclencheur de cette intégration, mais des fonctionnaires y ont vu l'opportunité de tester une application concrète de leurs objectifs de verdissement urbain et sont parvenus à prouver quelque chose.

Plus largement et au plan substantif, l'expérimentation s'est avérée positive pour aborder le phénomène d'îlot de chaleur urbain (ICU), en liant l'enjeu climatique à des questions de santé publique et de qualité de vie. Le phénomène d'ICU a fait l'objet d'explications lors des séances de consultation de la population, de même que ses effets potentiels sur la qualité de vie. Cette liaison est un pas en faveur d'une adhésion citoyenne à l'adaptation urbaine, dans une ville où les climatosceptiques sont peut-être plus nombreux qu'ailleurs : une étude, parue en 2015, estime que 44% des résidents de la grande région de Québec se définissent comme tels (de Marcellis-Warin et al., 2015).

9.5 L'expérimentation, propice à la collaboration

L'expérimentation est un concept révélateur de la motivation qu'ont les acteurs locaux à sortir des sentiers battus. D'un côté, les professionnels municipaux souhaitent susciter une plus grande adhésion des citoyens à leurs projets, à plus forte raison lorsqu'ils vont dans le sens d'une transition écologique recherchée. De l'autre côté, les citoyens n'hésitent pas à sortir des processus institutionnels pour prendre part à l'aménagement, en agissent directement et par eux-mêmes sur le cadre urbain.

Les différentes formes d'expérimentation partagent comme dénominateur commun une volonté de revoir la façon d'aborder le cadre bâti des villes. À cet égard, des ajustements sont en train de se réaliser : les intervenants clés interagissent et collaborent davantage entre eux et avec les occupants du milieu; les dimensions humaines et sociales associées à l'aménagement des rues et des espaces publics sont considérées aux côtés des préoccupations d'ordres sécuritaire et d'efficacité, etc. Ces ajustements techniques et organisationnels sont de plus en plus en phase avec les attentes sociales pour des milieux de vie favorables à la santé, au bien-être et à la vitalité.

La réfection des infrastructures urbaines, en particulier les rues, constitue une occasion unique de transformer durablement les milieux de vie et pour des décennies à venir. Il s'agit d'un moment clé, qui force le retour sur les apprentissages. C'est aussi une circonstance qui marque le pas de l'évolution de la ville : l'expérience vécue des résidents qui connaissent leurs rues, y ont fait des observations, doit permettre aux administrations municipales de tirer quelques constats pertinents.

Le contact qui se fait entre les citoyens et les représentants de l'institution municipale permet une meilleure compréhension des enjeux avec lesquels chacun doit composer. La participation informelle des citoyens semble aussi rendre service aux administrations municipales. Elle permet de partager le fardeau et les efforts requis par le renouvellement nécessaire des infrastructures publiques, à la frontière du privé, que sont les rues et ce, en intervenant sur l'acceptabilité sociale des projets.

L'expérimentation permet de trouver des voies alternatives, qui nous apparaissent essentielles pour mettre en œuvre concrètement les objectifs de revitalisation, de verdissement et d'adaptation du milieu qui sont au cœur des défis contemporains pour les villes. Les grands plans municipaux, par exemple en faveur du transport en commun ou de l'adaptation aux changements climatiques, sont souvent vertueux. Il faut cependant réfléchir à la manière de les mettre en œuvre, ce qui impose une réflexion sur les pratiques de planification urbaine. En se permettant d'expérimenter, de sortir du cadre et de rompre avec les habitudes, les villes et acteurs urbains peuvent justement réussir à traduire en solutions leurs grands objectifs planifiés.

Enfin, il convient de comparer brièvement l'initiative de la réfection de la rue Anna aux autres cas d'étude. Comme nous l'avons vu, le cas de la rue Anna respecte bien les dimensions constitutives de l'expérimentation préalablement établies. Son caractère ad hoc reste cependant faible dans la mesure où on peut le voir comme résultant d'une forme de programmation institutionnelle du fait de son inscription au plan de verdissement de La Cité-Limoilou. Il faut souligner également les initiatives le précédant, qui ont permis son émergence et empêchent de le voir comme quelque chose de complètement nouveau. On peut ainsi voir le caractère ad hoc du cas de la rue Anna comme inférieur au cas de Saint-Raymond ou, comme nous le verrons par la suite, à celui de BVSR et V&D. En ce sens, il est plus similaire, mais cependant supérieur, au cas de Kitchener. Par ailleurs, sa dimension transitionnelle est de degré moyen, plus forte que dans le cas de Kitchener, mais probablement quelque peu inférieure au cas des Urbainculteurs. De même que dans les autres exemples, il n'y a pas de contestation du système, mais plutôt un accompagnement de la prise de décision par les citoyens. Enfin, la dimension adaptative de l'expérimentation sur la rue Anna est plutôt générale, semblant favoriser l'adaptation à une nouvelle manière de vivre la ville, même si les changements climatiques sont aussi évoqués formellement dans les documents municipaux. Ce cas se rapproche sous cet angle de l'initiative de Saint-Raymond.

10 Le verdissement local que l'on fait soi-même (Do-it-yourself urbanism) comme manière d'expérimenter

Geneviève Cloutier, Marielle Papin et Christian Bizier

Comme nous l'avons vu précédemment, le verdissement urbain correspond à toute démarche entreprise pour améliorer la qualité environnementale esthétique et économique du cadre bâti et de sa valeur (Sorensen, 1997: 1). La plantation d'arbustes, d'arbres, la création de lots cultivables sur les espaces résiduels des rues, les toits verts, l'aménagement des fossés, etc. sont autant de déclinaisons du verdissement. Elles visent à améliorer le cadre urbain et à réintégrer ou intégrer des composantes naturelles dans les milieux denses.

Plusieurs initiatives de verdissement urbain sont menées par des populations défavorisées et associations citoyennes « traditionnelles » (Martinez Alier, 2002; Emelianoff, 2008). Cependant, il apparaît de plus en plus clairement que les expérimentations locales de verdissement comme celles qui nous intéressent sont tout autant le fait de groupes de citoyens plus favorisés, instruits, qui ne sont généralement pas issus d'une minorité ethnique ou en situation de difficulté. Elles sont aussi, de manière concordante avec la définition d'expérimentation, le fait d'arrangements variables entre acteurs, tant pour la prise de décision que pour l'intervention sur le terrain. De quoi sont faits ces arrangements?

Nous proposons d'analyser ici deux cas d'actions de verdissement initiées et mises en place par des citoyens dans le contexte de la Ville de Québec comme des expérimentations susceptibles d'initier le processus d'adaptation de Québec aux changements climatiques. Une telle analyse amène à prendre pour point de départ ce qui résulte de l'intervention directe menées par les acteurs locaux sur leur milieu, pour suivre, à rebours, ce qui a permis d'expérimenter, c'est-à-dire de sortir des sentiers battus. En faisant ce chemin, qui va de l'action de verdissement dans l'espace urbain vers les étapes d'établissement de modes de collaboration et d'organisation, il devient possible d'éclairer le rôle important que les citoyens peuvent jouer pour favoriser une transformation de la gouvernance locale, notamment en matière de changements climatiques.

Comme nous l'avons vu dans la section précédente, il apparaît stratégique pour les citoyens qui mènent leurs expérimentations d'adopter un registre moins contestataire et d'intervenir de façon modérée, c'est-à-dire en transformant légèrement le milieu. Ce registre de collaboration, plutôt que de contestation, porte le risque d'évacuer les voix contestataires. Cela dit, il peut également être vu comme un premier pas dans la transformation de la gouvernance des changements climatiques à l'échelle locale.

Les initiatives qui ont fait l'objet d'une étude approfondie et qui sont au centre de l'analyse ici présentée sont celles du groupe citoyen Bien vivre à Saint-Roch (BVSR) et du groupe citoyen constitué en organisme à but non lucratif Verdir et Divertir (V&D).

Ces deux cas répondent aux critères de définition d'une expérimentation de gouvernance locale que nous avons établis à partir de la littérature. En effet, les opérations correspondent chacune à un

ensemble de processus ad hoc mis en place à l'échelle locale, combinant les expériences, les ressources, les apprentissages et les projets de plusieurs acteurs (publics, privés, de la société civile), pour modifier et adapter le milieu tout en démontrant la pertinence des actions entreprises. Ils convergent également par leur manière indirecte d'aborder le dossier climatique. En effet, dans tous les cas, c'est la qualité environnementale ainsi que la valeur esthétique et économique de l'espace qui sont ciblées, plutôt que l'adaptation du quartier aux changements climatiques.

Par contre, les cas retenus se distinguent par le profil et la culture organisationnelle de leur porteur (un regroupement citoyen non formalisé et un regroupement citoyen structuré en organisme à but non lucratif). Cette variation dans le profil des expérimentateurs nous permet de distinguer les cas en fonction de leur proximité avec les modalités d'action directe de l'urbanisme que l'on fait soi-même.

Rappelons que pour constituer les cas, une analyse documentaire a été combinée à des observations non-participantes (réalisées entre 2015 et 2016) de même qu'à des entretiens semi-directifs auprès des expérimentateurs, d'une part, et auprès des habitants de l'espace où les initiatives ont eu lieu et des représentants de l'administration municipale, d'autre part. Les questions posées (voir annexe, section 14) lors des entretiens avaient trait aux différentes ressources mobilisées pour intervenir (compétences, financement, réseaux), aux motivations et justifications derrière les interventions, aux obstacles rencontrés lors de la mise en œuvre des expérimentations et aux effets des interventions tant sur le milieu physique que sur le milieu social. Les entretiens nous ont aussi amenés à interroger la dynamique entre les parties prenantes, leurs alliances et les modes opératoires des actions de verdissement (où, quand, comment, avec qui, pour quelle durée).

Les cas ont été analysés, synthétisés et comparés entre eux pour mettre en lumière les éléments de contexte, les convergences et les divergences entre les expérimentations. L'analyse du matériel recueilli par entretiens a été effectuée à l'aide d'un outil de traitement de contenu.

10.1 Contexte expérimental - La relance du quartier Saint-Roch

Le quartier Saint-Roch à Québec est le théâtre de diverses opérations de revitalisation urbaine depuis plusieurs décennies. Un déclin du quartier s'amorce en effet durant les années 1960 avec le développement de la périphérie et le déplacement des activités commerciales. Il fait ainsi l'objet de différentes tentatives de rénovation, initiées au cours des décennies 1970 et 1980 (Simard, 2000), avec l'élaboration de vastes projets urbains commerciaux (tours à bureaux et autoroutes), qui ne se sont que rarement matérialisés (Lemoyne, 2011). Au début des années 1990, l'arrivée à la mairie du parti *Renouveau municipal de Québec* (RMQ) correspond avec un changement de perspective quant à la manière de revitaliser le quartier Saint-Roch.

Le programme *RevitalisAction* lancé en 1992 vise à ouvrir le quartier sur le reste de la ville, à en changer l'image dévitalisée et à lui redonner son importance. Il prévoit la construction d'un équipement collectif sur l'espace central situé entre le boulevard Charest et la Côte d'Abraham. Cet espace est devenu le Jardin Saint-Roch, aujourd'hui bordé par des institutions d'enseignement comme l'ÉNAP, l'Université Laval ou l'INRS ainsi que par des bureaux et par une zone de nouvelles technologies de l'information et du savoir. Le programme *RevitalisAction* prévoyait également la

démolition du Mail Saint-Roch et la renaturalisation des berges de la rivière Saint-Charles, projets qui ont depuis été réalisés progressivement. Comme en font foi les indicateurs socio-économiques (revenu, niveau de scolarité, etc.), le programme de revitalisation des années 1990 a réussi à améliorer la mixité des fonctions et des groupes sociaux (Ville de Québec ; Freedman, 2011). Cela dit, cette mixité relative s'est probablement réalisée au profit d'un certain embourgeoisement et au détriment de groupes sociaux qui ont dû se déplacer vers d'autres quartiers (Bourgeois, 2008 ; CDEC, 2004).

La concertation locale en matière d'aménagement et de développement se distingue de deux façons dans le quartier Saint-Roch. D'une part, cette concertation demeure polarisée autour de questions de cohabitation et de mixité entre des populations très différentes : des résidents qui constatent au quotidien des problèmes liés à la défavorisation et une portion de travailleurs qui ne résident pas dans le quartier. D'autre part, la concertation locale organisée est récente dans le quartier. La mobilisation s'est historiquement structurée surtout autour de réalités micro-locales, divisées par les grands axes routiers. Le quartier Saint-Roch n'a évidemment pas l'exclusivité de ce phénomène de cloisonnement de certaines de ses parties.

À l'exception du Conseil de quartier de Saint-Roch, institution créée par la Ville de Québec en 1993 pour représenter les citoyens et animer le débat public sur les enjeux locaux, les organismes qui ont pour mission d'organiser, de mobiliser et de participer à la planification de l'aménagement et du développement social ont été mis sur pied il y a peu de temps. La Table de quartier l'Engrenage existe formellement depuis 2010, bien qu'elle travaille depuis 2005 à la concertation autour des enjeux du développement social. Elle se donne également pour mission de favoriser la participation citoyenne et la cohabitation harmonieuse entre les groupes les plus vulnérables et les autres habitants ou travailleurs du quartier Saint-Roch dans son ensemble. Le Comité des citoyens de Saint-Roch a, quant à lui, été formé en 2012.

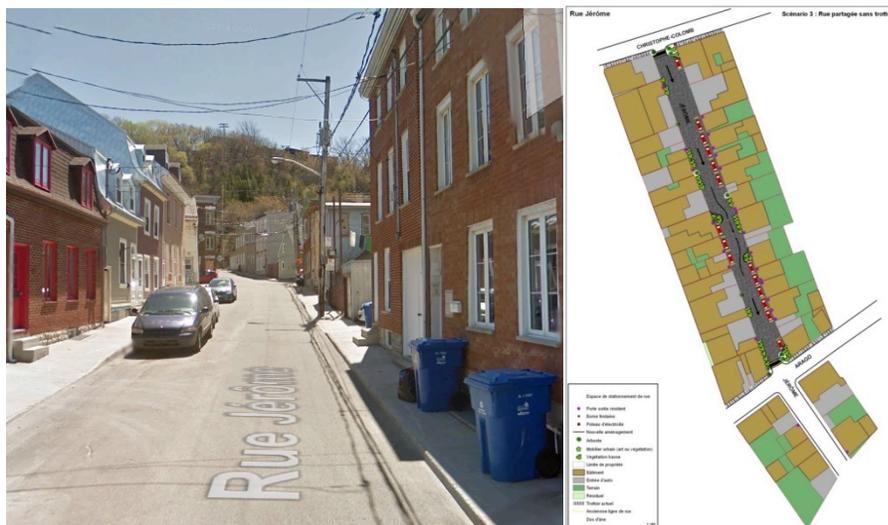
Ainsi, depuis l'îlot Fleurie⁶, que s'étaient appropriés les citoyens du Sud-Est du quartier au début des années 1990, jusqu'à *Bien vivre à Saint-Roch* qui travaille sur la partie Centre-Nord, en passant par *Verdir et divertir* qui a investi l'îlot des Tanneurs au sud du quartier, la concertation dans Saint-Roch s'est surtout faite à l'échelle micro-locale. Cela dit, la mise à niveau des infrastructures, qui se traduit largement par la réfection des rues résidentielles, est venue favoriser les processus de mobilisation et de regroupements à partir de la fin des années 2000.

10.2 Verdissement DIY dans les rues du quartier : les opérations citoyennes Verdir et Divertir et Bien Vivre à St-Roch

Refaire la rue implique un geste très concret sur l'espace de vie des individus. Un tel projet peut être vu comme une occasion de refaire les choses autrement. Pour l'organisme à but non lucratif *Verdir et divertir* et pour le regroupement de citoyens *Bien vivre à Saint-Roch*, la réfection municipale d'une rue de quartier a servi d'élément déclencheur au regroupement, à l'organisation entre résidents et à l'expérimentation de pratiques de verdissement.

⁶ Nommé ainsi parce que jouxtant la rue Fleurie dans Saint-Roch.

Photo 4 - Penser la rue autrement selon Verdir et Divertir



Sources : Google Maps et Verdir et Divertir, 2010

En 2009 pour le premier et en 2012 pour le second, un avis de l'administration municipale, annonçant des travaux imminents, a fait naître un processus de discussion entre voisins sur la transformation des trottoirs, sur la plantation d'arbres et sur le sens de la circulation. La réflexion à l'échelle micro-locale de la rue en a fait naître une autre, à l'échelle du voisinage, qui s'est transformée en actions concrètes de nettoyage des boisés et des berges de la rivière Saint-Charles, à proximité, de plantations de végétaux, de mobilisation des voisins et d'animation du milieu.

En effet, comme nous l'avons déjà mentionné, face à la décision de l'administration municipale de Québec de refaire la rue à neuf, sans changement, les citoyens se sont mobilisés afin d'élaborer un plan de réfection alternatif. Le groupe V&D a abouti à une proposition de rue partagée, sans trottoirs et permettant de conserver un certain nombre de places de stationnement, prévoyant aussi l'installation de bacs de plantations, disposés de manière à obliger les voitures à ralentir. Les membres du regroupement BVSR, pour leur part, en sont arrivés à des idées d'interventions ciblées. Conçues pour être réalisées en partenariats entre les propriétaires, les résidents, les commerçants et les organismes, les interventions visaient à fleurir, verdier, embellir et créer un concept d'identité visuelle pour le secteur nord du quartier Saint-Roch. Le document qu'ils ont remis à l'administration municipale proposait une carte identifiant dans le quartier les endroits propices à la réalisation de ces interventions.

Dans la structuration de V&D autant que dans celle de BVSR, le projet mobilisateur touche à l'interface entre l'espace public et l'espace privé. Dans les deux cas, des citoyens ont été mobilisés par l'impression qu'ils pouvaient eux-mêmes initier ou contribuer au changement. Ils ont convoqué leur double expertise – citoyenne et professionnelle – pour légitimer leur action. Les deux expérimentations convoquent les motivations propres à l'urbanisme que l'on fait soi-même (DIY). Cela

dit, les compétences mobilisées et mises en valeur de même que la façon de cadrer le problème auquel on veut faire face varient dans les deux expérimentations.

Dans les deux cas, les initiateurs de la mobilisation citoyenne sont propriétaires de leur maison. Ils sont aussi des travailleurs actifs, pour qui le verdissement est une activité bénévole à laquelle ils consacrent du temps en dehors des heures travaillées. Leur *modus operandi* implique un certain nombre de tâches récurrentes : corvées de nettoyage, plantation de végétaux et entretien régulier durant l'année. L'animation de l'espace virtuel de communication et de mobilisation est aussi assurée de façon bénévole et, donc, ponctuelle.

Les bénévoles mobilisés par BVSR sont rejoints par différentes listes de diffusion, par de l'affichage dans le quartier et par bouche-à-oreille. Le regroupement s'appuie faiblement sur les réseaux sociaux pour mobiliser les citoyens du quartier autour de ses corvées. V&D est un organisme à but non lucratif, auquel adhèrent les membres en payant une cotisation symbolique. Le conseil d'administration est formé de résidents ou de travailleurs du quartier, tous bénévoles, ayant des profils professionnels diversifiés (artistes, ingénieurs, restaurateurs, etc.). La présence d'artistes au sein du conseil d'administration reflète la double vocation de l'organisme : on vise une promotion de la verdure en même temps que la mise en valeur de la culture locale et du travail des intervenants culturels dans Saint-Roch.

Photo 5 - Installation réalisée par Bien Vivre à Saint-Roch



Photo : C. Bizier, 2015

Verdir et Divertir se caractérise par la qualité de son organisation. La démarche de verdissement qu'animent les leaders de l'organisme est soutenue par des images et des capsules vidéos, les étapes de réalisation présentées aux volontaires sont claires et elles s'inscrivent dans un contexte plus large, qui est bien justifié. La page Facebook sert de vecteur de mobilisation pour les corvées et soirées

d'information. Les expérimentateurs de V&D se posent en experts de l'intervention urbaine, tels des urbanistes tacticiens (Douglas, 2014). Ils interagissent avec les représentants municipaux en adoptant un argumentaire technique, pour traiter de la canopée nécessaire au confort thermique, de la qualité de l'air, du bien-être général des habitants. Ces expérimentateurs connaissent les modes de fonctionnement et les pratiques de gestion propres à l'urbanisme municipal. Ils sont en mesure de poser un regard critique externe sur ces pratiques. Ils proposent même des alternatives adaptées au milieu, qui s'intègrent à des opérations de gestion régulière.

Pour sa part, BVSR fonde aussi sa pertinence sur une connaissance des rouages administratifs, mais il mise davantage que son voisin V&D sur une approche entrepreneuriale. Depuis sa mise sur pied en 2013, le regroupement BVSR a développé des formes de collaborations rarement initiées dans l'univers de la concertation locale du quartier, en mobilisant les entrepreneurs et les commerçants. Les leaders de BVSR ont choisi de présenter leur projet de verdissement comme une occasion de tisser des liens entre les occupants du quartier. En approchant des entreprises possédant un terrain en friche, un espace de stationnement vacant ou un coin de rue stratégiquement situé, BVSR a pu réaliser des actions concrètes (plantations de végétaux, de légumes, art public) pour augmenter la proportion d'éléments naturels dans le quartier Saint-Roch. Par la même occasion, le regroupement s'est assuré un soutien de ces entreprises, sous forme de commandites, facilitant le financement des plantations. La collaboration de *Bien vivre à Saint-Roch* avec les commerçants et entrepreneurs a joué en sa faveur dans son rapport avec les décideurs de la Ville de Québec, qui sont particulièrement sensibles aux préoccupations des gens d'affaires du quartier.

Tant BVSR que V&D se définissent comme des regroupements de citoyens motivés à participer au renforcement de la qualité de leur milieu. Dans les deux cas, c'est l'identité de « citoyen du voisinage » qui est mise en valeur pour rassembler et obtenir validation au sein de la collectivité du quartier. Le verdissement est présenté comme un projet positif, qui favorise la socialisation et le sentiment d'appartenance. Le référent sur lequel s'appuie ce projet commun est celui de l'attachement au lieu et de la connaissance intime du quartier. L'expertise individuelle des leaders de ces expérimentations est également convoquée lorsqu'il s'agit de défendre la pertinence des interventions sur le cadre urbain. En effet, bien que de manières différentes, les organisateurs de BVSR et de V&D misent sur leur savoir-faire pour mobiliser leurs voisins, de même que pour se positionner en interlocuteurs sérieux pour proposer des interventions alternatives à l'administration municipale. Cette dernière a d'ailleurs emboîté le pas des expérimentations citoyennes de verdissement en procédant récemment à la réalisation d'un projet-pilote de réfection de rue, celui de la rue Anna (voir la section 9 de ce rapport). Selon nous, ce projet municipal fait écho aux expérimentations citoyennes, visant à améliorer la qualité du milieu. La portée de la vingtaine d'arbres plantés sur la perméabilité du cadre bâti et sur le confort thermique est sans aucun doute limitée. Celle des bacs de végétaux et des espaces de jardinage urbains aménagés sous l'impulsion des expérimentateurs citoyens que sont les Urbainculteurs, V&D ou BVSR le sont également. L'objectif d'adapter le cadre urbain aux changements climatiques est encore à atteindre.

Cela dit, ces initiatives constituent un pas nécessaire et important pour avancer, pour changer les manières habituelles de gérer la ville. Il s'agit également d'une indication que les expérimentations citoyennes sont en mesure d'initier un mouvement et de montrer le chemin pour adapter le milieu.

10.3 Les expérimentations locales et l'adaptation aux changements climatiques

Les expérimentations de verdissement urbain menées par des acteurs de la société civile présentées ici, à savoir BVSR, V&D, mais aussi les Urbainculteurs décrits à la section 6, amènent à faire deux grands constats. D'abord, les cas permettent de voir que les acteurs civiques souhaitent, peut-être plus que jamais, participer à un changement en faveur de la qualité de l'environnement en ville, en intervenant directement sur le cadre urbain. Le second constat concerne le fait que les expérimentations citoyennes traduisent la transformation en cours des modes de production de la ville. Les acteurs civiques choisissent un registre plus collaboratif que contestataire et cela contribue à initier des ponts entre citoyens et ville.

Ces différents cas nous aident par ailleurs à comprendre comment des expérimentations citoyennes de petite envergure peuvent révéler les manières de rendre l'adaptation aux changements climatiques opérationnelle et concrète.

10.3.1 Adapter en expérimentant – des initiatives transitionnelles et ad hoc

À Québec comme ailleurs, le dossier de la qualité du cadre urbain local ou micro-local est propice à l'émergence d'un leadership de la part d'acteurs qui ne sont pas associés aux cadres programmatiques habituels. Les individus et les groupes sont de plus en plus nombreux à choisir le terrain de la vie concrète comme nouvelles formes de participation à l'action collective (Hay, 2007; Tully, 2008). Ils agissent de concert pour verdir leur rue, leur îlot, leur ruelle, leur bloc, leur voisinage. Ils s'organisent et mettent à profit leurs ressources personnelles et professionnelles (leurs compétences, leurs espaces privés, leur réseau social, leur temps) pour agir dans et sur la ville, à l'échelle du « monde vécu ».

La demande pour un renforcement de la qualité de vie par l'ajout d'éléments naturels, de surfaces perméables et cultivables au cœur des milieux urbains n'est pas tout à fait nouvelle, puisque le verdissement des milieux urbains par les citoyens est pratiqué depuis plus d'un siècle (Talen, 2015). La nouveauté se trouve plutôt dans le profil de ceux qui militent un verdissement des quartiers urbains centraux et dans le registre qu'ils mobilisent pour interagir avec l'administration publique.

Les expérimentateurs observés sont des individus qui choisissent de s'établir dans les quartiers centraux de la ville pour profiter des aménités qu'ils offrent, à savoir la proximité des services et des commerces, des loyers moins élevés, une offre culturelle et une diversité des modes de vie. Sensibles à ce cadre de vie qu'ils ont la plupart du temps choisi, ils constatent que celui-ci est négligé, depuis longtemps, par les politiques publiques en matière d'aménagement (Anguelovski, 2015). L'usure des équipements et des infrastructures et le délaissement des espaces et terrains centraux de la part de l'action publique les motivent à agir. Faisant écho à la littérature sur les actions civiques (Wittmayer et al., 2014), nos cas d'étude révèlent une volonté d'action immédiate et concrète, perçue comme solution à un problème ciblé.

À cet égard, les expérimentations étudiées convergent par la remise en question qu'elles font du mode d'action traditionnel: les outils politiques que sont la revendication, le discours et le débat sont mis de côté au profit d'interventions concrètes et directes sur l'espace. Ces observations vont dans le même sens que ce qui est présenté dans la littérature sur l'urbanisme que l'on fait soi-même en ce qui a trait aux motivations à passer à l'action (Hou, 2010 ; Spataro, 2016). La motivation des Urbainculteurs est d'aller de l'avant sans être ralentis par les contraintes organisationnelles : « parce que ça aurait été trop long par rapport à ce qu'on voulait démarrer » (Répondant 1, 2016). La prise de risques financiers et stratégiques est, pour ces expérimentateurs, plus acceptable que le fait d'être contraints par les démarches administratives.

Dans les deux cas de verdissement sur rue, BVSR et V&D, le déclencheur du mouvement a été le constat que l'administration municipale n'était pas en mesure de revoir facilement ses pratiques de réfection de rue pour intégrer des éléments de verdure et d'apaisement de la circulation automobile. Dans ces deux cas, les acteurs locaux ont constaté que les représentants institutionnels peinaient à faire le virage vers la durabilité, même à une très petite échelle comme celle d'une rue de quartier. Ils ont donc décidé d'expérimenter, de passer eux-mêmes à l'action. Refusant de risquer de se perdre en passant par des procédures bureaucratiques fastidieuses, ils préfèrent agir vite et sans autorisation.

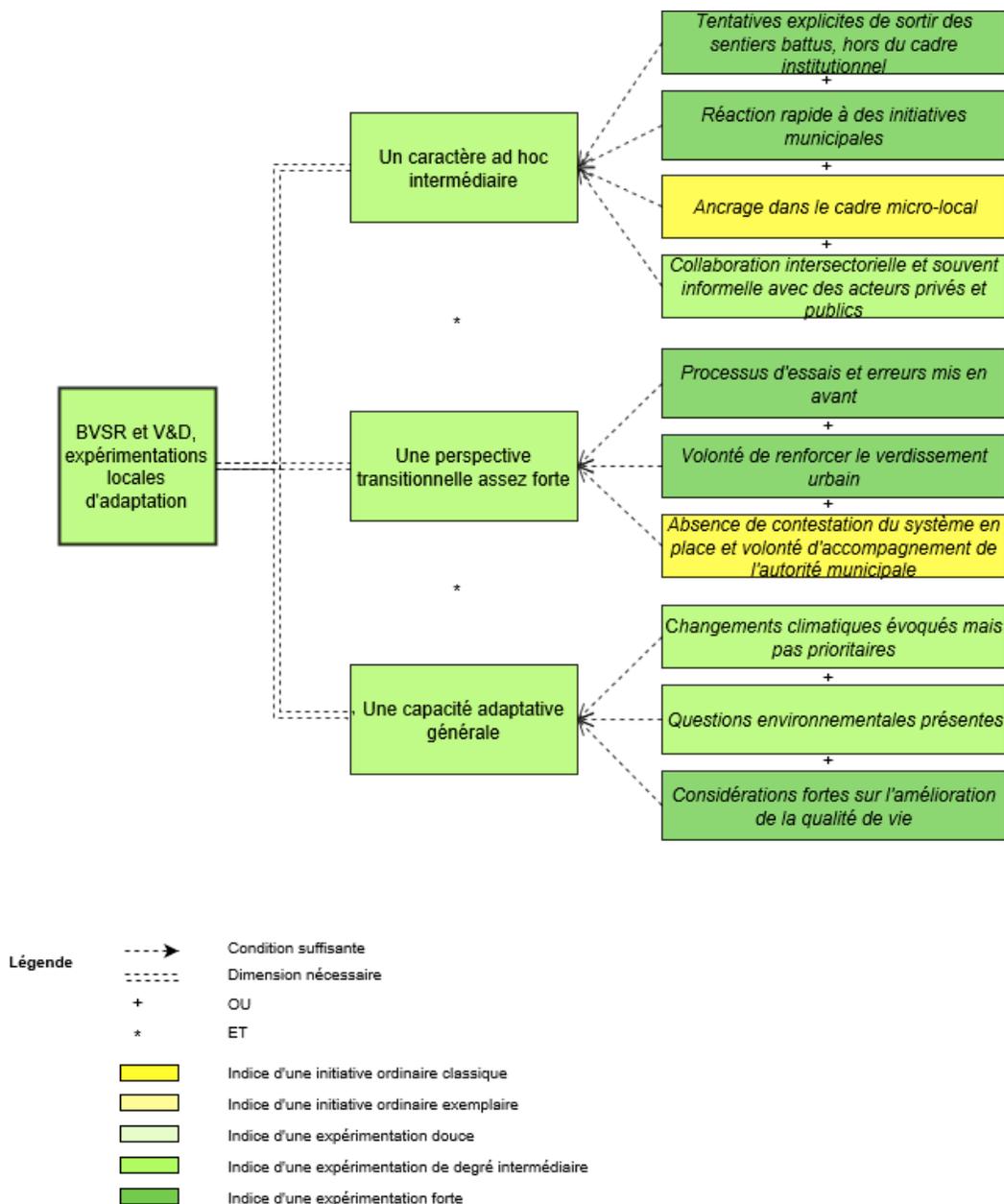
L'action citoyenne déployée vise à saisir un timing propice, un moment de transformation, en l'occurrence, dans les deux cas, la réfection d'une rue dans le voisinage. La motivation première, la bougie d'allumage de leur action est de saisir cette occasion, cette fenêtre d'opportunité, pour faire les choses autrement, améliorer leur cadre de vie et verdir l'espace.

Dans nos cas comme dans d'autres cas documentés (Bos et Brown, 2012; Moore et Hartley, 2010; Anguelovski, 2015), les acteurs citoyens sont motivés à agir pour compléter l'action publique, pour initier cette action ou peut-être même s'y substituer. Les expérimentateurs considèrent que le meilleur moyen de sortir de l'inconnu et de résoudre le problème perçu est *learning by doing* (Loorbach, 2010). Cette manière de faire est en phase avec l'objectif d'adapter le milieu aux changements climatiques.

Cela dit, le problème ciblé n'est pas explicitement celui des changements climatiques, dont les répondants ne semblent pas ressentir la menace. Il s'agit plutôt du problème que constitue la structure d'autorité dépassée qu'est l'urbanisme institutionnel, d'une part, ou de la place déficitaire de la nature dans la trame urbaine, d'autre part. À cet égard, les expérimentations de verdissement urbain à Québec mettent en perspective une possible reconfiguration des processus, des alliances et des ressources entre les acteurs.

La figure 7 montre comment BVSR et V&D s'inscrivent dans la catégorisation des expérimentations locales d'adaptation selon notre cadre théorique.

Figure 7 – Cas de BVS et D&V selon les dimensions constitutives de l’expérimentation



Cette figure de synthèse du cas d’étude nous amène par ailleurs à revenir sur certains éléments évoqués dans le cas des Urbainculteurs. L’initiative des Urbainculteurs laisse relativement peu de place à la participation publique et s’inscrit dans une approche explicitement professionnelle. En ce sens, elle est à distinguer de BVS et de V&D qui sont des initiatives citoyennes à part entière. Les trois organisations mettent en avant une expertise dans le domaine du verdissement urbain. Mais alors que BVS et V&D légitiment leur action dans le quartier par leur statut de « voisins », les Urbainculteurs se

positionnent au contraire en soulignant l'ampleur géographique de leurs activités, travaillant dans divers points du Québec et du monde.

Par ailleurs, alors que BVSR et V&D se présentent avant tout comme des citoyens et des bénévoles, les Urbainculteurs soulignent davantage leur statut de professionnels, payés (dans la plupart des cas) pour fournir un service. Tout en étant un OBNL, ils forment une entreprise, ce qui explique en partie le manque de participation citoyenne à la prise de décision et à la planification des interventions. Les Urbainculteurs sont d'ailleurs perçus par leurs collaborateurs comme un prestataire de service ou un OBNL et non pas comme un organisme communautaire ou un organisme de quartier. On perçoit ainsi mieux la diversité de nos différents cas de verdissement urbain, et des expérimentations locales d'adaptation en général.

10.3.2 Une action collective en reconfiguration – registre collaboratif plutôt que contestataire

Les modes d'action observés dans les expérimentations locales de verdissement traduisent une appropriation personnelle du politique (Bennett et Segerberg, 2011). Cette appropriation est facilitée par les médias sociaux et par la possibilité de nouer des liens autour de divers enjeux avec un grand nombre d'individus, aux profils très variés. Grâce à la technologie, il devient aisé pour l'individu d'interagir dans un système d'action collective complètement distinct du système encadré par des mécanismes institutionnels (demandes de permis, audiences, etc.).

De plus, l'action expérimentale s'articule à diverses causes ou ambitions, qui ne sont pas exclusives. L'expérimentateur en verdissement peut s'associer, de façon ponctuelle ou récurrente, à l'expérimentatrice en gestion intégrée de l'eau, pour partager un *modus operandi* par rapport à un mode de vie, pour échanger sur des manières de faire ou pour déposer un mémoire dans le cadre d'un processus de consultation, par exemple (Haenfler et al., 2012).

L'affranchissement du temps et de l'espace rendu possible par les nouvelles technologies rend plus évident que jamais le caractère dynamique de l'action collective (Taylor, 2014). Combiné à la multiplication des motivations et des occasions de participer, ce caractère hors du temps et hors de l'espace fait pression sur l'action publique, notamment sur l'administration municipale, mais d'une manière différente. Le caractère concret, visible et non sanctionné des actions fait pression sur les décideurs. Les expérimentateurs font eux-mêmes la démonstration de ce qui peut être fait autrement, de ce qui peut changer simplement. Ils interviennent pour que le quartier ou le voisinage offre à sa population une proximité accrue à la nature, qu'il soit un cadre de vie confortable et même nourricier.

Les opérations citoyennes étudiées se distinguent dans le registre qu'elles utilisent et dans le type d'appui qu'elles tentent d'aller chercher : celui du développement économique et des entrepreneurs pour BVSR ; celui de la foresterie urbaine et des techniciens et des tacticiens urbains pour V&D ; celui de l'agriculture urbaine et des propriétaires privés ou parapublics pour les Urbainculteurs. Cependant, dans les trois expérimentations de verdissement, le rapport que les acteurs civiques cherchent à développer avec l'administration municipale en est un de collaboration beaucoup plus que de

contestation, même si on vise essentiellement à surpasser l'inaction de l'institution locale ou sa lenteur à agir en matière de verdissement urbain.

Les interventions expérimentales remettent en question le système en place, mais en douceur. En effet, comme la plupart des expérimentations, qui sont associées à une culture de la transition (Loorbach et Rotmans, 2010; Bulkeley et al., 2014), nos cas ne mettent pas en avant une volonté de rupture avec le système mais plutôt un souhait de réforme incrémentale. Les expérimentateurs perçoivent leurs actions menées sur le cadre urbain comme complémentaires à la programmation publique.

Les expérimentations locales agissent comme des indicateurs de la redéfinition des problèmes urbains. Parce qu'ils possèdent des compétences professionnelles et d'expérience, et parce qu'ils réussissent à obtenir la reconnaissance et l'appui de différents groupes et organisations de la société civile, qui se traduisent de différentes manières (publicité dans les réseaux sociaux, appui financier, etc.), les expérimentateurs sont forts d'une légitimité sociale. L'action expérimentale peut avoir l'effet d'une démonstration de la solution à appliquer au problème urbain redéfini. Et cette démonstration concrète a une force d'influence sur l'action publique. À Québec, l'administration municipale a accueilli favorablement les expérimentations locales. Elle les a même soutenues, à intensité variable et elle y a puisé inspiration.

10.4 Vers un activisme citoyen favorable à l'adaptation locale

Les projets de verdissement des quartiers urbains centraux illustrent l'évolution d'une certaine partie de l'activisme citoyen. S'il est juste de penser que plusieurs initiatives citoyennes émergent en réaction à la menace d'une perturbation du quartier et de la gentrification (Anguelovski, 2015; Crisp, 2013), plusieurs activistes contemporains abordent l'espace de la vie concrète davantage comme une scène d'action ponctuelle, d'expression collaborative et pouvant contribuer au design urbain (Silva, 2016; Haenfler et al., 2012).

Les expérimentations locales menées par des représentants de la société civile dans les villes des pays développés témoignent ainsi d'une montée en puissance des modes d'action collective informels, souvent individuels et à la fois ancrés dans l'espace physique et coordonnés dans l'espace virtuel des médias sociaux (Dobernig et Stagl, 2015). À l'ère des réseaux, l'action citoyenne s'incarne dans l'espace quotidien, à l'échelle micro-locale, locale, nationale ou internationale, sans attendre d'être sollicitée ni sanctionnée par les institutions. Cette multiplication des scènes et des alliances se révèle certainement plus exigeante pour les individus. Ils sont mobilisés, parfois en simultané, par plusieurs projets et débats, sur divers thèmes (Lichterman et Eliasoph, 2014). Certains thèmes sont plus politisés et commandent une action de résistance face aux transformations oppressives alors que d'autres sont moins explicitement arrimés à une action politique. Cette variété dans la nature des projets porte un certain risque d'aplanissement de la portée des gestes posés. Elle va aussi dans le sens d'une multiplication et d'une fragmentation des valeurs et des intérêts (Bennett, 2012).

En outre, cette multiplication des canaux d'activité civique individuelle n'est pas sans possible répercussion pour la démocratie participative. Parce qu'ils se trouvent sur plusieurs scènes, dans

l'espace concret du monde vécu, les acteurs contribuent à remettre en question la pertinence des processus 'traditionnels' de mobilisation, de consultation et d'action. Ils nourrissent aussi potentiellement le sentiment d'être faussement protégés pour faire face à des problèmes dont l'origine est pourtant structurelle. Pour la suite, il serait intéressant de suivre l'évolution des expérimentations citoyennes pour saisir si elles se maintiennent dans le temps (Bulkeley et al., 2015). Il serait également pertinent de saisir si elles évoluent vers une intégration de la valorisation du verdissement et de l'agriculture urbaine dans les processus participatifs sur les projets urbains et dans les programmes institutionnels pour l'ensemble des quartiers.

11 Un système de surveillance qui fait école – le SSRC du Comité de Bassin de la rivière Chaudière

Fiche documentaire réalisée par Marielle Papin et Geneviève Cloutier

Responsable

Le Comité de Bassin de la Rivière Chaudière (COBARIC) est, avec les décideurs municipaux et régionaux, responsable de la mise en place du système de surveillance. Il a pour mission d'organiser, dans une perspective de développement durable, la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant de la rivière Chaudière. Le COBARIC agit auprès des usagers de l'eau du bassin versant en favorisant la concertation et la participation des acteurs engagés.

Objectif du SSRC

L'objectif général du SSRC est de permettre une meilleure préparation aux inondations possibles de la rivière Chaudière. Il s'agit d'un site internet permettant la visualisation en temps réel du comportement de la rivière Chaudière dans les zones particulièrement vulnérables aux inondations.

Le site Répertoire eau énonce sept objectifs du projet :

- Connaître et prévoir le comportement de la rivière.
- Avoir des informations en temps réel, diminuer le temps d'analyse des données et les centraliser.
- Fournir une plateforme informatique permettant une meilleure prise de décision et assurant une meilleure sécurité des biens et des personnes.
- Offrir aux responsables de la sécurité civile des instruments visuels interactifs leur permettant d'obtenir des informations en temps réel et donc de diminuer le temps de réaction.
- Permettre la communication rapide des différentes municipalités.
- Améliorer la communication entre les autorités intervenantes et la population.
- Dépersonnaliser et automatiser la communication.

Structure collaborative

Les acteurs participant au projet:

- Centre d'Expertise Hydrique du Québec (CEHQ): entité administrative appartenant au Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques (donc implication indirecte du ministère). Agence qui relève de la Direction Générale de l'Expertise Hydrique. Outre la gestion du régime hydrique du Québec, le CEHQ soutient les municipalités dans l'identification des zones inondables.
- COBARIC (voir ci-dessus). Coordonne et administre le système. Cela signifie que le COBARIC est en charge de la gestion du budget, des ententes entre les différents partenaires, les rencontres des deux comités (comité de réalisation et comité de gestion), la concertation des différents acteurs, la promotion du projet, les développements de l'application, entre autres.
- Ministère de la Sécurité Publique (MSP): sa mission est de diminuer la vulnérabilité de la population aux risques notamment liés à la criminalité et aux sinistres. Doit permettre la

sécurité civile, c'est-à-dire "l'ensemble des actions et des moyens mis en place à tous les niveaux de la société afin de connaître les risques, de prévenir les sinistres, d'en limiter les conséquences néfastes sur la population, les biens et l'environnement et de favoriser le retour à la vie normale." Héberge le SSRC. Plus précisément, c'est la Direction régionale de la sécurité civile et de la sécurité incendie de la Capitale-Nationale, de la Chaudière-Appalaches et du Nunavik qui participe. Dans le Plan National de Sécurité Civile, il est l'organisme en charge de l'aide financière.

- Ministère des Transports, de la Mobilité Durable et de l'Électrification des Transports (MTQ): élabore des politiques relatives aux services, réseaux et systèmes de transport. Participe au financement à hauteur de 4000 dollars. MTQ responsable de l'entretien de nombreux ponts et routes. Se sert du SSRC pour vérifier l'état des routes ?
- INNERGEX: les données du SSRC proviennent à la fois des stations, du CEHQ et d'INNERGEX, qui exploite le barrage hydroélectrique de la rivière Chaudière.
- Sûreté du Québec (SQ): utilise le SSRC pour intervenir plus rapidement ? A l'intérieur du Plan National de Sécurité Civile, la SQ est chargée de l'évacuation massive, la réintégration et la sécurité de la population.
- Agence de la Santé: probablement impliquée pour la question de la qualité de l'eau.
- CRÉ⁷ : a financé en grande partie le projet. La Conférence Régionale des Élus est une instance de gouvernance à l'échelle régionale. Elle a pour objectif de conseiller le gouvernement sur les problématiques de la région qu'elle représente. Mécanisme créé en 2003, aboli en novembre 2014. Travaillent en collaboration avec les ministères et agences du gouvernement, les municipalités régionales de comté (MRC), les centres locaux de développement, etc. Pas de pouvoir d'imposition ou de gestion dans leur région. Dans le cas de la CRÉ de la Chaudière-Appalaches, elle est remplacée en décembre 2015 par la table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches.

Contexte de mise en place de l'initiative du COBARIC

Le PDE de 1999 évoque déjà la nécessité de coordonner un système de surveillance de la rivière, à l'intérieur de l'enjeu sur la sécurité des citoyens, composé d'un objectif général et d'objectifs spécifiques.

La Ville de Sainte-Marie (partie au projet de SSRC) a mis en place dès 2007 un système de surveillance constante de la rivière avec information aux citoyens par le biais du site Internet de la ville.⁸ Il s'agit d'un système d'abonnement pour les citoyens (alertes par courriel ou SMS). Le maire évoque ce système comme la "base pour la mise en place d'un système de surveillance et de prévisions plus élaboré". L'objectif est de croiser plus de données pour avoir des alertes plus précises et permettre la mise en place d'actions préventives avant la crue. La ville a obtenu une mention d'excellence de la part du Ministère des Affaires Municipales et des Régions. Sainte-Marie se situe entre Saint-Georges

⁷ A ne pas confondre avec le CRE, Conseil Régional de l'Environnement.

⁸ <http://www.enbeauce.com/actualites/politique/6883/sainte-marie-recoit-un-prix-dexcellence-pour-son-systeme-de-surveillance-de-la-chaudiere#> (page consultée le 3 mars 2017).

et Scott, la zone réputée la plus dangereuse en matière d'inondations. Le projet a consisté en l'installation d'une sonde ultrasonique calculant le niveau d'eau (la ville ne disposait jusqu'alors que d'une échelle graduée peinte sur le pilier du pont). Les lectures sont ensuite traitées et affichées sur le site Internet de la ville. " Ne pouvant empêcher les inondations de survenir, la Ville de Sainte-Marie a mis sur pied un projet pour en limiter, autant que possible, les dégâts."⁹ Le projet a eu une valeur d'environ 25,000 dollars.

L'expérimentation étape par étape

- Octobre 2006 : fortes inondations dans le bassin versant : « fenêtre d'opportunité ».
- Au printemps 2007, le Ministère de la Sécurité Publique et le COBARIC se rencontrent pour présenter le projet.
- A l'automne, un comité de travail est mis en place.
- Elaboration technique, élaboration du financement jusqu'en mai 2009. A l'hiver 2009, une demande de financement est déposée à la CRÉ de Chaudière-Appalaches.
- Appels d'offre en juillet, octroi du contrat en août, installations des équipements et développement de la console informatique à l'automne.
- Rodage du système et projet livré en mars 2010.
- Selon le site Internet du COBARIC, officiellement, projet mené du 21 mai 2009 au 16 mars 2010; lancé officiellement le 16 mars 2010.

Deux étapes importantes

- Mise en place des sondes et caméras de surveillance à des endroits stratégiques du bassin versant (huit municipalités). Mise en place du site Internet qui dispose d'un accès sécurisé ouvert seulement aux intervenants aux mesures d'urgence et d'un accès grand public. 15 stations sont installées. Sondes électroniques et caméras installées à Saint-Georges et à Vallée-Jonction. Travaux d'interfaçage de la sonde électronique et ajout de caméras à Beauceville et Saint-Joseph. Installation d'une échelle graduée à Notre-Dame-des-Pins. Ajout de trois caméras à Sainte-Marie et déplacement de l'échelle graduée à Scott où on ajoute aussi une nouvelle caméra. Interfaçage d'une installation d'information et d'une caméra à Lévis. Au total, installation de six sondes à pression, trois échelles limnimétriques, sept caméras de surveillance, une console pour la transmission de messages d'alerte ou d'information pour les responsables des mesures d'urgence, un site Internet avec un accès public et un accès restreint, cinq stations appartenant au CEHQ (déjà installées). Particularités du système : caméra et antennes. Système sans fil.
- Mise en place d'un service d'abonnement gratuit pour les citoyens. *"Cet outil se veut un complément essentiel au Système de surveillance de la rivière Chaudière déjà en fonction ainsi qu'aux diverses actions que les villes et municipalités riveraines ont mises en place en matière*

⁹ Urba, section sur les innovations municipales intitulée "Mérite Ovation Municipale", http://old.umq.qc.ca/uploads/files/magazine_urba/urba_vol29_no2.pdf, p.11 (page consultée le 3 mars 2017).

*de promotion et de prévention des risques associés aux zones inondables.*¹⁰ Montre le maintien ou le vécu de l'expérimentation ?

Ce système, réalisé au coût de 220 577 \$ par des entreprises de la région (Logitex – Saint-Joseph; iCLic et Orizon Mobile – Saint-Georges), bénéficie d'une contribution de la CRÉ de 128 192 \$ en provenance du Fonds du développement régional (FDR). La contrepartie, soit un montant de 91 645 \$, provient des municipalités partenaires du projet et du Ministère des Transports du Québec.

Système de gouvernance¹¹

- Un comité de réalisation qui se réunit entre 2 et 4 fois par an composé de 3 municipalités, le MSP et le COBARIC.
- Un comité de gestion qui se réunit 1 à 2 fois par an et qui réunit les 9 municipalités, le COBARIC, le MSP, le MTQ et le COBARIC.
- Coordination effectuée par le COBARIC de façon continue.
- 2 pilotes du système.
- 1 administrateur de station locale pour chacune des municipalités.

Institutionnalisation progressive du système avec la mise en place de procédures opérationnelles (guide de l'administrateur de station, guide pour l'utilisation, nomination d'un responsable par le conseil, entente sur le partage des coûts et l'entretien et la vérification des équipements), formation, soutien à l'utilisation, services informatiques et hébergement par le MSP. L'expérimentation semblerait avoir atteint l'étape de persistance.

Retombées de l'expérimentation

- Selon les parties au projet, les bénéfices sont liés à l'information diffusée auprès de la population et la possibilité d'éviter les dégâts matériels. Le SSRC permet aussi une meilleure pro-activité en termes de sécurité. Grâce à cette entreprise de collaboration, les différents acteurs ont développé leurs relations de collaboration.
- Le suivi de l'évolution du couvert de glace à distance.
- La dépersonnalisation et l'automatisation de la communication entre les intervenants.
- L'alerte 24/7.
- L'amélioration du temps de réaction en cas d'inondations.
- L'envoi de messages aux citoyens abonnés.¹²
 - Avis du chef des Incendies de la ville de Saint-Georges : un système déjà en place mais besoin de se déplacer pour aller prendre la mesure. Recours au service de police en patrouille.
 - Gain de temps selon le responsable des mesures d'urgence de Beauceville.¹³

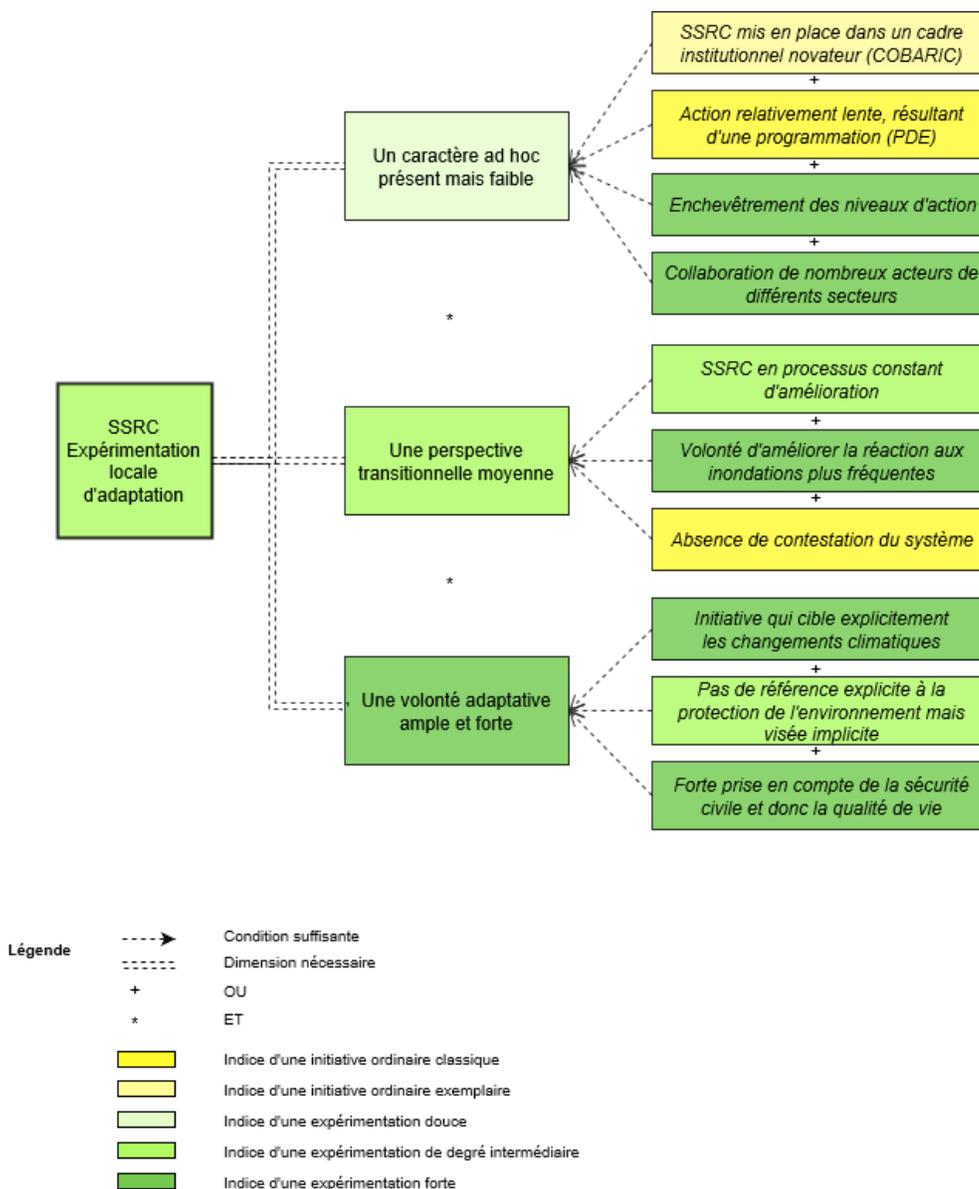
¹⁰ Voir aussi <http://www.ville.beauceville.qc.ca/actualites.php?nId=807> (page consultée le 17 février 2017).

¹¹ <http://www.aarq.qc.ca/upload-cms/gilbertetboulanger.pdf> (page consultée le 17 février 2017)

¹² <http://www.aarq.qc.ca/upload-cms/gilbertetboulanger.pdf> (page consultée le 17 février 2017).

¹³ <http://www.enbeauce.com/actualites/societe/16643/la-riviere-chaudiere-est-maintenant-surveillee-24-heures-sur-24-7-jours-semaine> (page consultée le 22 février 2017)

Figure 8 – Cas du SSRC selon les dimensions constitutives de l’expérimentation



Visibilité de l’expérimentation

SSRC partenaire du portail Vigilance (surveillance de la crue des eaux au Québec) du centre des opérations gouvernementales du Québec. Le portail présente les résultats des sondes et installations du SSRC.

Le site *Mon Climat, Ma Santé*¹⁴ mentionne le SSRC comme une des solutions non-structurelles permettant une meilleure adaptation de la population à l’intensification des inondations.

¹⁴ <http://www.monclimatmasante.qc.ca/> (consulté le 11 décembre 2017).

Le site Répertoire recense le projet du SSRC comme une bonne pratique depuis le 30 septembre 2014. Il est aussi présenté comme faisant partie intégrante du Plan Directeur de l'Eau du COBARIC. À cet égard, le SSRC s'éloigne un peu de la dimension expérimentale propre au projet de recherche et commune aux cas d'étude.

En 2014, on recensait près de 20 000 utilisations du SSRC.¹⁵ Une présentation d'acteurs travaillant sur le SSRC annonce qu'en 2012, il y a eu 8570 utilisateurs, puis 10560 en 2013, 34200 en 2014 et 16920 en 2015.

Figure 9 - Aperçu de l'interface Web du SSRC



source : SSRC, 2017

Pour la suite

Le SSRC continue à chercher à se développer: il recherche notamment l'interopérabilité avec le GoPortail du MSP, l'utilisation pour d'autres sinistres (comme le déversement ou les tempêtes), la modification de l'interface, et l'ajout de stations.

Le SSRC représente selon les acteurs un exemple concret de gestion intégrée de l'eau et a permis la mise en place d'actions concertées et cohérentes de l'amont à l'aval. Toutefois, il faut noter qu'en 2016, une inondation à Beauceville s'est produite de façon très rapide, ce qui a démontré les limites du SSRC.¹⁶ Il serait donc bon de continuer l'étude de ce cas à l'avenir pour voir son évolution face à ces défis continuels.

Il faut aussi noter l'intégration du SSRC au projet Rés-Alliance, lancé le 16 mars 2017. Rés-Alliance constitue une communauté qui se spécialise dans le domaine de l'adaptation aux changements climatiques. Ce projet a reçu 500,000 dollars par le Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques. Il contient des communautés

¹⁵ <http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/environnement/201404/27/01-4761397-une-equipe-et-des-clics-la-chaudiere-sous-bonne-garde.php> (consulté le 17 février 2017)

¹⁶ https://robvq.qc.ca/resalliance/communautes_leaders (page consultée le 18 mars 2017).

leaders dont Saint-Raymond et Beauceville pour le SSRC et les autres mesures d'adaptation aux changements climatiques (pour la prévention des inondations). Des liens importants existent également entre CAPSA de Saint-Raymond et Rés-Alliance. Le ROBVO soutient à travers ce projet des communautés leaders qui suivront une démarche pour mettre en place un plan d'adaptation. Il semblerait donc que cette action soit plus explicitement en lien avec l'adaptation que celle du SSRC. Dans le prolongement de cette recherche, il sera intéressant de suivre l'initiative Rés-Alliance, de laquelle Geneviève Cloutier est membre.

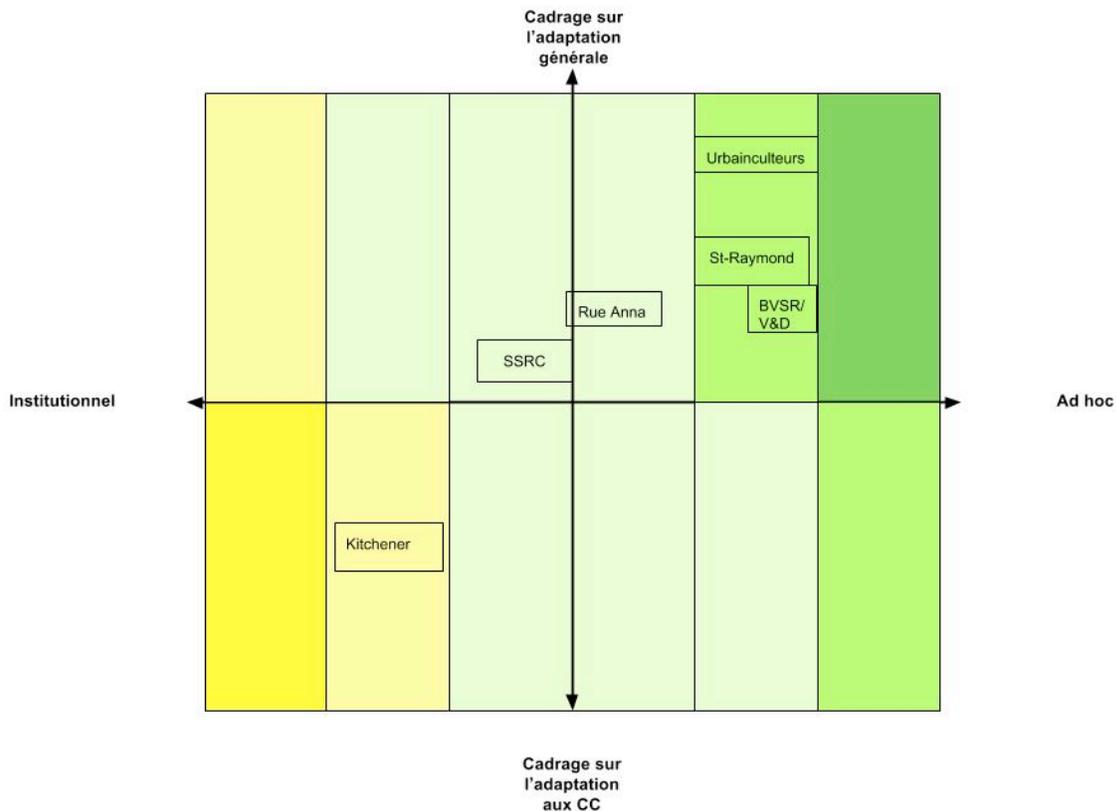
12 Conclusion et recommandations

Dans un contexte global où les responsables politiques et institutionnels mobilisent plus que jamais les différents représentants de la société civile, pour réfléchir aux cibles de développement à atteindre (Protocole de Kyoto, Accord de Paris, etc.), il apparaît de plus en plus clairement que ces cibles et que les politiques publiques de développement ne sont pas toujours en phase avec les contextes locaux et les projets qui y prennent forme. Les cibles fixées pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre, par exemple, apparaissent abstraites et décalées aux usagers de l'espace urbain, qui sont avant tout préoccupés par leurs trajectoires individuelles quotidiennes (se rendre du point A au point B) et par leur trajectoire professionnelle ou sociale plus largement. La combinaison de ce décalage des cibles programmées par rapport au contexte local avec les barrières à l'action en matière de gestion climatique participe au déplacement du centre de gravité de la gouvernance climatique en dehors du terrain institutionnel. La réflexion sur les leviers d'intervention à l'échelle locale a tout de même lieu, mais elle a lieu ailleurs et selon des modalités nouvelles de collaboration. C'est ce que montrent nos cas analysant les expérimentations menées par des représentants de la société civile et des organisations locales.

Notre analyse des six cas d'étude selon les trois dimensions constitutives de l'expérimentation locale d'adaptation identifiées (dimensions ad hoc, transitionnelle et adaptative) permet tout d'abord de souligner la diversité de nos cas et des expérimentations en général. Si les thèmes traités par nos cas peuvent finalement être classés en deux catégories, à savoir le verdissement urbain et la gestion des inondations, le cadre théorique choisi montre qu'une expérimentation peut être plus ou moins expérimentale. Par exemple, elle peut rester à proximité des « sentiers battus », des manières traditionnelles de faire et prendre la voie de la programmation institutionnelle, comme dans le cas de la rue Anna. Elles peuvent plutôt tenter une approche novatrice, explorant petit à petit des options d'aménagement alternatives, comme dans le cas des initiatives de BVSR et V&D. L'expérimentation cherche bien souvent le changement, mais les expérimentateurs, eux, évitent la confrontation. Ils préfèrent agir de concert avec les représentants municipaux, sans doute dans l'optique de voir leurs interventions reprises et développées par les décideurs.

De plus, les cas étudiés se situent sur un continuum allant de l'adaptation spécifique aux changements climatiques à l'adaptation générale à des changements plus globaux dans la ville et l'environnement. La figure 10 montre une classification des différentes initiatives étudiées selon les deux dimensions montrant le plus de diversité, à savoir la dimension ad hoc et la dimension adaptative. Si la plupart des initiatives sont adaptatives, on voit que certaines recherchent plus l'adaptation générale que l'adaptation spécifique aux changements climatiques.

Figure 10 - Classification des cas d'étude selon leur caractère ad hoc et leur visée adaptative



Notons aussi le fait que le cadre théorique nous permet de mettre en avant divers éléments distinguant les expérimentations des initiatives ordinaires d'adaptation.

La recherche a ainsi souligné le fait que les nouveaux terrains de réflexion et d'action sont moins formalisés. Ils mettent en relation différents partenaires et ce sont des terrains hybrides, qui invitent à considérer autrement le partage des rôles et des responsabilités, notamment en matière de gouvernance urbaine et climatique. Autrement dit, les acteurs expérimentent en ne se fiant pas seulement aux cadres règlementaires et institutionnels : ils s'engagent dans un projet dont ils définissent les balises ensemble. Ce qui distingue ces projets des programmes et projets réguliers tient d'abord à la réflexion qui déborde les « frontières » d'échelles, entre les acteurs institutionnels, privés, scientifiques et sociaux, et entre les domaines d'intervention. Compte tenu de l'absence de précédent pour faire face à un enjeu comme celui du manque de surfaces perméables ou du risque d'inondation, les acteurs de l'expérimentation bricolent, en quelque sorte, une réponse nouvelle en s'appuyant sur des savoir-faire et savoir-être des citoyens, des ressources disponibles et cadres de référence empruntés à d'autres domaines.

Les acteurs qui expérimentent sont motivés par le fait de passer à l'action, d'apprendre par cette action, même dans un contexte d'incertitude climatique et d'incertitude quant à l'appui des citoyens et des organisations. À l'ère des réseaux et des médias sociaux, la pratique de la citoyenneté active s'incarne dans l'espace quotidien, à l'échelle micro-locale, locale, régionale ou internationale sans attendre d'être sollicitée ni sanctionnée par les institutions. Les liens informels entre les acteurs facilitent l'élaboration d'expérimentations.

Le registre mobilisé pour expérimenter est plus collaboratif que contestataire par rapport à l'action publique. Et il semble que cela soit bénéfique pour favoriser l'intégration des idées expérimentales dans la programmation publique locale. Les expérimentations servent à tester de nouveaux aménagements et à indiquer que la population est prête pour certains changements, pour plus de verdure dans l'aménagement des rues et des lieux publics, notamment.

Les activités sur les espaces privés sont potentiellement plus faciles à initier. Le secteur privé apparaît comme un levier pour l'adaptation dans plusieurs projets. Les entreprises et les propriétaires privés offrent potentiellement plus de liberté au développement de stratégies qui sont moins conformes aux pratiques habituelles.

Dans le même sens, les acteurs qui ont la latitude d'agir sans être contraints par des règles et un cadre institutionnel se voient plus pro-actifs, voire progressifs (donc expérimentateurs) dans les projets qu'ils portent. Les commandes déjà formalisées, avec un agenda à suivre et un calendrier précis ne laissent pas de place à l'expérimentation. Ces commandes peuvent peut-être être intéressantes pour reproduire des projets d'adaptation qui auraient été testés ailleurs. Mais pour initier une adaptation aux changements climatiques qui sort des sentiers battus, qui est ajustée aux besoins du milieu et au contexte territorial particulier, la latitude en temps, en espace et en façon de faire semble être une condition à préserver.

Les acteurs qui initient des projets un peu hors de l'ordinaire se valorisent entre eux et vont chercher des appuis auprès de groupes similaires. Les expérimentateurs qui diffusent leurs idées et qui cherchent à voir ces idées reproduites et intégrées par l'administration municipale font, en cela, partie d'une certaine élite sociale. Cependant, cette élite n'est pas forcément économique. Elle est associée à un capital social et, même, à un capital de connaissances.

Le franchissement des étapes vers la persistance d'une idée expérimentale s'effectue possiblement rapidement, à partir du moment où l'expérimentation attire l'attention et obtient l'assentiment de la communauté locale et des organisations. En ce sens, une municipalité, un ministère ou un groupe qui souhaiterait expérimenter pour vérifier si une intervention est acceptée et adéquate, pourrait assez rapidement passer à l'étape suivante d'élargissement de l'intervention, de sa pérennisation, de sa reproduction ailleurs. Autrement dit, le temps à allouer à la phase expérimentale n'est pas forcément un temps de jachère, de longue patience. On mesure assez vite les effets et les retombées des actions. Cela dit, ce passage vers la maintenance et, ensuite, vers la persistance de l'expérimentation requiert des ressources. Cette allocation des ressources pour faire de l'expérimentation une programmation

régulière est sans doute un élément crucial, que les décideurs gouvernementaux devront considérer dans un futur proche.

Par ailleurs, des ajustements peuvent continuer à se faire après la phase expérimentale. L'esprit « adaptatif » de l'intervention semble persister au-delà de la phase de maintenance et de persistance. Autrement dit, quand on développe une expérimentation avec la communauté et pour la communauté, l'esprit d'ouverture et de « test » persiste.

Cela confirme l'intérêt d'aborder l'adaptation aux changements climatiques comme un bénéfice en interaction avec d'autres effets, d'autres interventions. Le discours orienté, de manière plus sectorielle, vers les changements climatiques n'est pas le plus facile à adopter pour les acteurs politiques ni pour les intervenants dans le milieu municipal. Ces acteurs urbains parlent plus volontiers de bien-être, de confort, de qualité du milieu et de qualité de vie pour obtenir l'écoute et l'attention de la population locale. L'approbation de la communauté et des organisations est plus facilement acquise lorsque les propositions sont concrètes et visibles.

Les expérimentateurs posent la question : faisons-nous les choses de la bonne manière ? Comment peut-on faire les choses autrement, pour être plus en phase avec cette réalité dont les changements climatiques sont le symptôme. On gaspille nos ressources, comment mettre un frein à ce gaspillage ? Les expérimentations émergent aussi lorsque les acteurs qui la mènent ne sont pas importunés par l'incertitude ambiante, et qu'ils ont un leadership naturel, une force vive d'animation du milieu.

En outre, le rapport à la communication et l'utilisation de différents outils de communication, d'échange et de diffusion ou de mobilisation sont des éléments importants de l'émergence d'une expérimentation. Le rapport à la mobilisation change à travers les technologies de l'information et de la communication et les expérimentations en sont à la fois l'indicateur et le résultat. Ces technologies, pour valoriser l'action de tiers, qui ne sont pas le gouvernement ni tout à fait les entreprises, servent d'outils aux citoyens qui souhaitent voir des dossiers qu'ils jugent importants être « traités ». Au-delà de l'expertise ou des compétences acquises par la formation, par exemple, il est possible d'agir avec peu de moyens, par la mise en commun des ressources que sont les connaissances partagées, le temps et l'énergie. Cela pose peut-être quelques soucis par rapport à des erreurs possibles (des maladaptations ?). Mais il s'agit avant tout de la manifestation d'un processus de renouvellement des alliances, de reconfiguration du collectif. Est-ce que ces nouvelles alliances et nouveaux collectifs sont inclusifs ? Est-ce qu'ils portent un risque de mise de côté de certains groupes et individus ? Ce sont les questions qui nous apparaissent devoir être abordées dans la suite.

L'engagement, par rapport au groupe, mais aussi dans la vie, dans les choix de vie, apparaît comme un facteur de légitimité important dans les actions de verdissement. Cet engagement semble moins marquant dans les expérimentations relatives à la gestion des eaux.

Ainsi, nos résultats de recherche confirment que la préoccupation sociale concernant l'adaptation aux changements climatiques, le débat à ce sujet et les actions pour adapter le milieu local se déplacent en dehors du terrain institutionnel. Cela est une bonne chose, qui témoigne d'une mobilisation sociale

autour de l'adaptation du milieu. Cette mobilisation est une condition à la mise à l'agenda de la question climatique.

La recherche montre également que la responsabilité de trouver des manières simples et appropriées d'adapter la ville est partagée par les représentants de la société civile et l'administration municipale. Les résidants, les groupes, les organismes, y compris les municipalités dans certains cas, cherchent des manières d'aller de l'avant, de passer à l'action, sans attendre que les règles et les lois soient modifiées pour ce faire. Et les administrations municipales semblent voir plusieurs avantages à ce contournement des manières habituelles de procéder, dans le cadre de projets « pilotes ». L'attitude favorable de la Ville de Québec, de la Ville de Saint-Raymond et de celle de Kitchener, par exemple, indique que les décideurs sont bien conscients de l'intérêt d'adopter une gestion évolutive, une gestion par projets et ouverte aux ajustements. L'espace privé des restaurants, des toits de particuliers, des ruelles, des bandes riveraines apparaît, dans nos résultats, comme un espace de liberté favorable aux tests, aux expériences et expérimentations. Ces espaces permettent d'ajuster les interventions sans que des erreurs aient de grande conséquence pour la collectivité. Ils permettent aussi, en même temps, d'évaluer l'acceptabilité sociale de ces interventions.

Néanmoins, pour éviter que le contournement du cadre institutionnel de l'aménagement ne mène à des dérives privatisantes ou même à des projets moins heureux, il y a lieu de s'interroger sur les façons de le revoir, ce cadre institutionnel, pour que les acteurs publics restent des leaders de l'adaptation locale aux changements climatiques.

13 Références

- Adams D, Hardman M, Scott A J, 2013, “Guerrilla warfare in the planning system: revolution or convergence in sustainable development discourse?” *Geografiska Annaler : Series B, Human Geography* **95** 375-387
- Alber G, Kern K, 2008, “Governing climate change in cities: Modes of urban climate governance in multilevel systems” *Proc. Organ. Econ. Co-Op. Dev. Conf. Competitive Cities and Climate Change* 1–30 Paris, OECD
- Aldred R, 2010, “‘On the outside’: constructing cycling citizenship” *Social & Cultural Geography* **11** (1) 35-52, DOI: 10.1080/14649360903414593
- Andres L, 2013, “Differential Spaces, Power Hierarchy and Collaborative Planning: A Critique of the Role of Temporary Uses in Shaping and Making Places”, *Urban Studies* **50** (4) 759-775
- Anguelovski I, Carmin J, 2011, “Something borrowed, everything new: Innovation and institutionalization in urban climate governance” *Current Opinion in Environmental Sustainability* **3** 169-175
- Anguelovski I, Chu E K, Carmin J, 2014, “Variations in approaches to urban climate adaptation: experiences and experimentation from the Global South” *Global Environmental Change* **27** 156–167
- Anguelovski I, 2015, “Tactical developments for achieving just and sustainable neighbourhoods : the role of community-based coalitions and bottom-to-bottom networks in street, technical, and funder activism” *Environment and Planning C : Government and Policy* **33** 703-725
- Aylett A, 2013, “Networked urban climate governance: Neighborhood-scale residential solar energy systems and the example of Solarize Portland” *Environment and Planning C: Government and Policy* **21** (5) 858-875
- Aylett A, 2015, “Institutionalizing the urban governance of climate change adaptation: Results of an international survey” *Urban Climate* **14** 4-16
- Aylett, A. (2014). *Progress and Challenges in the Urban Governance of Climate Change : Results of a Global Survey*. Cambridge, MA : MIT, 67 p.
- Banfield, E. C. (1955). « Note on conceptual scheme », dans MEYERSON, M. & E.C. Banfiels (éd.), *Politics, Planning, and the Public Interests*. New York, Free Press, 353 p.
- Bayentin L, ElAdlouni S, Ouarda T, Gosselin P, Doyon B, Chebana F, 2010, “Spatial variability of climate effects on ischemic heart disease hospitalization rates for the period 1989-2006 in Quebec, Canada” *International Journal Of Health Geographics* **9** (5) DOI:10.1186/1476-072X-9-5
- Beauregard, R. A., (2003). *Voices of Decline: The Postwar Fate of US Cities*, 2^{ème} édition, Routledge, New York.
- Beck U, Giddens A, Lash S (dir.) (1994) *Reflexive Modernization*. Cambridge, Polity Press.
- Bennett W L, 2012, “The Personalization of Politics : Political Identity, Social Media, and Changing Patterns of Participation” *Annals AAPSS* **644** 20-39
- Bennett W L, Segerberg A, 2011, “Digital Media and the Personalization of Collective Action” *Information, Communication & Society* **14** (6) 770-799 DOI: 10.1080/1369118X.2011.579141
- Berkhout F, Verbong G, Wieczorek A, Raven R, Lebel C, Bai X, 2010, “Sustainability experiments in Asia: innovations shaping alternative development pathways?” *Environmental Science and Policy* **13** 261-271
- Berkhout F, Hertin J, Gann D M. (2006) Learning to Adapt: Organisational Adaptation to Climate Change Impacts, *Climatic Change*, vol.78 (1):135-156.
- Betsill M, Bulkeley H, 2007, “Looking back and thinking ahead: A decade of cities and climate change research” *Local Environment* **12** (5) 447-456
- Bherer, L. (2006). « Le cheminement du projet de conseils de quartier à Québec (1965-2006), Lien social et politiques, Vol. 25, No 1, 2006, p. 31–56

- Bherer, L. (2011). « Les relations ambiguës entre participation et politiques publiques », *Participations*, vol. 1, no 1, p.105-133.
- Bibeau J-F (2003) La gestion intégrée de l'eau : dynamique d'acteurs, de territoires et de techniques. *Cahiers de géographie du Québec*, 47 (132) : 389-411
- Blondiaux, L. (2007). « La démocratie participative, sous conditions et malgré tout. Un plaidoyer paradoxal en faveur de l'innovation démocratique », *Mouvements*, Vol. 2, No. 50, p. 118-129.
- Bos J, Brown R, 2012, "Governance experimentation and factors of success in socio-technical transitions in the urban water sector" *Technological Forecasting and Social Change* **79** 1340-1353
- Brenner N, Marcuse, Peter & Margit Mayer (2009). « Cities for people, not for profit », *City*, Vol. 13, No. 2-3, p. 176-184.
- Breux, Sandra (2007). *De l'imaginaire géographique à l'acte politique : l'influence des représentations territoriales sur l'engagement public individuel à l'échelle locale et urbaine*. Québec, Université Laval, Thèse de doctorat, 459 p.
- Briggs D, Abellan J J, Fecht D, 2008, "Environmental inequity in England: Small area associations between socio-economic status and environmental pollution" *Social Science & Medicine* **67** (10) 1612–1629
doi:10.1016/j.socscimed.2008.06.040
- Brink E, Aalders T, Adam D, Feller R, Henselek Y, Hoffmann A, Ibe K, Matthey-Doret A, Meyer M, Negrut N, L, Rau A-L, Riewerts B, Von Schuckmann L, Törnös S, Von Wehrden H, Abson D J, Wamsler C (2016) Cascades of green: A review of ecosystem-based adaptation in urban areas. *Global Environmental Change*, vol. 36 : 111-123.
- Broto V C, 2017, "Urban governance and the politics of change" *World Development* **93** 1-15
- Broto V C, Bulkeley H, 2013, "A survey of urban climate change experiments in 100 cities" *Global Environmental Change* **23** 92-102
- Bulkeley H, Broto V C, Edwards G A S, 2015, *An urban politics of climate change : experimentation and the governing of socio-technical transitions* (New York: Routledge)
- Bulkeley H, Broto V, 2012, "Government by experiment? Global cities and the governing of climate change" *Transactions of the Institute of British Geographers* **38** (3) 361-375
- Burch S, Shaw A, Dale A, Robinson J (2014). « Triggering transformative change : a development path approach to climate change response in communities », *Climate Policy*, Vol. 14, No. 4, pp. 467-487.
- Callon M, Lascoumes P, Barthe Y (2001). *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie représentative*. Paris, Seuil, 358 p.
- CAPSA (Organisme de bassin versant : Rivières Sainte-Anne, Portneuf et secteur La Chevrotière) (2014) Plans directeurs de l'eau des secteurs d'intervention de la zone de gestion de la CAPSA: Sainte-Anne, Portneuf et La Chevrotière. Québec. 691 pages
- CAPSA (Organisme de bassin versant : Rivières Sainte-Anne, Portneuf et secteur La Chevrotière) (2013) Politique concernant les règles de fonctionnement sur la Table de concertation de la CAPSA, consultée en ligne le 5 août 2016, http://www.capsa-org.com/images/table_concertation/politique_de_fonctionnement.pdf
- Carter J G, Cavan G, Connelly A, Guy S, Handley J, Kazmierczak A (2015) "Climate change and the city: Building capacity for urban adaptation", *Progress in Planning*, vol.95, 1-66.
- Certomà C, 2011, "Critical urban gardening as a post-environmentalist practice" *Local Environment* **16** (10) 977–987
- Certomà C, Tornaghi C, 2015, "Political gardening. Transforming cities and political agency" *Local Environment* **20** (10) 1123-1131

- Choquette C, Côté B (2006) Réflexion sur la nature normative des contrats de bassin au Québec. *Les Cahiers de droit*, vol. 47 (4) : 755-780.
- Chu E K, 2016, “The Governance of Climate Change Adaptation Through Urban Policy Experiments” *Environmental Policy and Governance* **26** (6) 439–451
- Chu E K, Anguelovski I, Carmin J, 2016, “Inclusive approaches to urban climate adaptation planning and implementation in the global south” *Climate Policy* **16** (3) 372–392
- Cloutier G, Bizier C (2016). « Expérimentations citoyennes de concertation locale dans le quartier Saint-Roch à Québec », dans Sénécal, Gilles, dir. *Revitalisation urbaine et concertation de quartier*. Québec, Presses de l'Université Laval (PUL), Coll. Études urbaines, p. 35-55.
- Cloutier G, Joerin F, Dubois C, Labarthe M, Legay C, Viens D, 2015, “Planning adaptation based on local actor’s knowledge and participation: a climate governance experiment” *Climate Policy* **15** (4) 458-474
- Comité pour la Relance de l'Économie et de l'Emploi pour le Centre de Québec (1993). Stratégie d'intervention pour le développement économique et communautaire des quartiers centraux de Québec, 1993-1998, Rapport préparé par le Comité pour la relance de l'économie et de l'emploi du centre de Québec, Québec.
- Coutts A, Beringer J Tapper N, 2010, “Changing Urban Climate and CO2 Emissions: Implications for the Development of Policies for Sustainable Cities” *Urban Policy and Research* **28** (1) 27-47, doi: 10.1080/08111140903437716
- Crisp R, 2013, ““Communities with oomph”? Exploring the potential for stronger social ties to revitalize disadvantaged neighbourhoods” *Environment and Planning C : Government and Policy* **31** 324-339
- Crouse D L, Ross N A, Goldberg M S, 2009, “Double burden of deprivation and high concentrations of ambient air pollution at the neighbourhood scale in Montreal, Canada” *Social Science & Medicine* **69** (6) 971–981 doi:10.1016/j.socscimed.2009.07.010
- Dansereau F, L'Écuyer G (1987). *Réanimation, reconquête, conversion*. Revue de la littérature et bibliographie sélective annotée, INRS-Urbanisation, Montréal.
- de Bruijne M, van de Riet O, de Haan A, Koppenjan J, 2010, “Dealing with Dilemma’s: How Can Experiments Contribute to a More Sustainable Mobility System?” *EJTIR* **10** (3) 274-289
- De Marcellis-Warin, N., Peignier, I. Hoang Bui M., Anjos M. F., Gabriel S. A. et C. Guerra (2015). L'énergie et les changements climatiques - Perceptions québécoises, Rapport du Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations - CIRANO, 51 pages.
- DePledge J, 2006, “The Opposite of Learning : Ossification in the Climate Change Regime” *Global Environmental Politics* **6** (1) 1-22
- Deslandes A, 2013, “Exemplary Amateurism. Thoughts on DIY Urbanism” *Cultural Studies Review* **19** (1) 216–227
- Dobernig K, Stagl S, 2015, “Growing a lifestyle movement? Exploring identity-work and lifestyle politics in urban food cultivation” *International Journal of Consumer Studies* **39** (5) 452-458
- Dolata U, Schrape J-F, 2016, “Masses, Crowds, Communities, Movements: Collective Action in the Internet Age” *Social Movement Studies* **15** (1) 1-18
- Dotson, T. (2016). « Trial-and-error urbanism: addressing obduracy, uncertainty and complexity in urban planning and design », *Journal of Urbanism : International Research on Placemaking and Urban Sustainability*, vol. 9, n° 2, p. 148-165.
- Douglas G C, 2015, “The formalities of informal improvement: technical and scholarly knowledge at work in do-it-yourself urban design” *Journal of Urbanism: International Research on Placemaking and Urban Sustainability* **9** (2) 117-134

- Douglas, G.C.C. (2015). « Do-It-Yourself Urban Design : The Social Practice of Informal ‘Improvement’ Through Unauthorized Alteration. » *City & Community*, Vol. 13, No. 1, pp. 5-25.
- Duhau, E, Giglia A (2012). « De la ville moderne aux micro-ordres de la ville insulaire. Les espaces publics contemporains à Mexico », *Espaces et sociétés*, No. 150, p. 15-30.
- Dumont, M. (2014). *L'expérimentation en aménagement urbain*. Rennes, Mémoire d'habilitation à diriger des recherches.
- Emelianoff C, 2008, “La problématique des inégalités écologiques, un nouveau paysage conceptuel” *Ecologie & politique* **1** (35) 19-31 DOI 10.3917/ecopo.035.0019
- Émond N (2015) La gestion intégrée de la ressource-eau au Québec : prolégomènes sur les mutations et la fixité de l'espace institutionnel. *Recherches sociographiques*, vol.56 (2-3) : 353-379.
- Evans J P, 2011, “Resilience, ecology and adaptation in the experimental city” *Transactions of the Institute of British Geographers* **36** (2) 223–237
- Fainstein, S (2005). « Cities and Diversity. Should we want it ? Can we plan for it ? », *Urban Affairs Review*, Vol. 41, No. 1, p. 3-19.
- Farrelly M, Brown A, 2011, “Rethinking urban water management: Experimentation as a way forward?” *Global Environmental Change* **21** 721-732
- Ferchaud, F, Dumont M (2015). « Les "échappées" des expérimentations, une forme de design social des espaces ? Le cas du réaménagement du quartier du Blosne à Rennes (France). » *Lien social et Politiques*, No. 73, pp. 199-214.
- Finn D, 2014, “DIY urbanism: Implications for cities” *Journal of Urbanism: International Research on Placemaking and Urban Sustainability* **7** (4) 381–398
- Fournis Y, Fortin M-J (2016). « From social ‘acceptance’ to social ‘acceptability’ of wind energy projects : towards a territorial perspective », *Journal of Environmental Planning and Management*, 1-21, en ligne.
- Gangbazo G (2011) *Guide pour l'élaboration d'un plan directeur de l'eau : un manuel pour assister les organismes de bassin versant du Québec dans la planification de la gestion intégrée des ressources en eau*. Québec, Québec : ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.
- Geels F W, 2004 “From sectoral systems of innovation to socio-technical systems : Insights about dynamics and change from sociology and institutional theory” *Research Policy* **33** (6-7) 897-920
- Geels F W, 2005, “Processes and patterns in transitions and system innovations: Refining the co-evolutionary multi-level perspective” *Technological Forecasting & Social Change* **72** 681-696
- Geels F W, Kemp R (2007). « Dynamics in socio-technical systems: Typology of change processes and contrasting case studies. » *Technology in Society*, Vol. 29, No. 4, pp. 441-455.
- Gendron C, Vaillancourt J-G (dir.) (2003) *Développement durable et participation publique. De la contestation écologiste aux défis de la gouvernance*, Montréal, PUM.
- Giddens A (1991) *Modernity and Self-Identity. Self and Society in the Late Modern Age*. Cambridge: Polity.
- Goertz, G. (2005). *Social Science Concepts: A User's Guide*. Princeton: Princeton University Press.
- Gouvernement du Québec (2002) *L'eau, la vie, l'avenir. Politique nationale de l'eau*. Environnement Québec.
- Habermas J (1987). *Théorie de l'agir communicationnel*. Paris, Fayard, 450 p.
- Haenfler R, Johnson B, Jones E, 2012, “Lifestyle movements: wxploring the intersection of lifestyle and social movements” *Social Movement Studies* **11** 1-20
- Hall P (1992). *Urban and Regional Planning*. London, Routledge, 2^e édition, 259 p.

- Hamel P (1983). *Logement et luttes urbaines à Montréal, 1963-1976*. Cahier de recherche, Faculté de l'Aménagement, Université de Montréal, 322 p.
- Hamel P (1999). *La consultation publique et les limites de la participation des citoyens aux affaires urbaines*, Recherches sociographiques, vol. 40, no 3, p.435-466.
- Hay C, 2007, *Why we hate politics* (Cambridge: Polity)
- Healey P, 2006, "Transforming governance: challenges of institutional adaptation and a new politics of space" *European Planning Studies* **14** (3) 299–320
- Heinrichs D, Krellenberg K, Fragkias M, 2013 "Urban responses to climate change: theories and governance practice in cities of the Global South" *International Journal of Urban and Regional Research* **37** (6) 1865-1878
- Hoffmann M J, 2011, *Climate Governance at the Crossroads; Experimenting with a Global Response after Kyoto* (New York: Oxford University Press)
- Hou J, 2010, *Insurgent Public Space: Guerrilla Urbanism and the Remaking of Contemporary Cities* (London: Taylor and Francis)
- IPCC, 2007, Climate Change 2007 – Impacts, Adaptation and Vulnerability Contribution of Working Group II to the Fourth Assessment Report of the IPCC [Parry M, Canziani O, Palutikof J, van der Linden P, Hanson C (eds.)] (Cambridge, UK and New York, USA: Cambridge University Press)
- Iveson K, 2013, "Cities within the City : Do-It-Yourself Urbanism and the Right to the City" *International Journal of Urban and Regional Research* **37** (3) 941-956
- Jaffe M, Al-Jayyousi O (2002) Planning Models for Sustainable Water Ressource Development. *Journal of Environmental Planning and Managment*, vol.45 (3) : 309-322.
- Karvonen A, van Heur B, 2014, "Urban laboratories: experiments in reworking cities" *International Journal of Urban and Regional Research* **38** (2) 379–392
- Kemp R, Loorbach D, Rotmans J (2007) Transition management as a model for managing processes of co-evolution towards sustainable development. *International Journal of Sustainable Development and World Ecology*, vol. 14 (1) : 78-91.
- Kivimaa P, Hildén M, Huitema D, Jordan A, Newig J, 2017, "Experiments in climate governance - A systematic review of research on energy and built environment transitions" *Journal of Cleaner Production* <http://dx.doi.org/10.1016/j.jclepro.2017.01.027>
- Lebel G, Bustinza R, 2013, *Surveillance des impacts sanitaires des vagues de chaleur extrême au Québec : Bilan de la saison estivale 2012* (Québec : Institut national de santé publique du Québec)
- Lefebvre H, 1968, *Le droit à la ville* (Paris : Anthropos)
- Lichterman P, Eliasoph N, 2014 "Civic Action" *American Journal of Sociology* **120** (3) 798-863
- Lin S, Hsu W-H, Van Zutphen A R, Saha S, Lubber G, Hwang S-A, 2012 "Excessive Heat and Respiratory Hospitalizations in New York State: Estimating Current and Future Public Health Burden Related to Climate Change" *Environmental Health Perspectives* **120** (11) 1571–1577
- Linnenluecke M K, Verreynne M-L, de Villiers Scheepers M J, Venterd C, 2017, "A review of collaborative planning approaches for transformative change towards a sustainable future" *Journal of Cleaner Production* **142** (4) 3212–3224
- Loorbach D, 2010, "Transition Management for Sustainable Development: A Prescriptive, Complexity-Based Governance Framework" *Governance: An International Journal of Policy, Administration, and Institutions* **23** (11) 161-183
- Loorbach D, Rotmans J, 2010, "The practice of transition management: examples and lessons from four distinct cases" *Futures* **42** 237-246

- Loorbach D (2010) Transition management for sustainable development : a prescriptive, complexity-based governance framework. *Governance*, vol. 23 (1) : 161-183.
- Lydon M, Garcia A, 2015, *Tactical Urbanism. Short-term Action for Long-term Change* (Washington DC: Island Press)
- MacFarlane C, 2011, “The City as a Machine for Learning” *Transactions of the Institute of British Geographers* **36** (3) 360-376
- Marcuse, P (1989). « Who / What Decides What Planners Do ? », *Journal of the American Planning Association*, Vol. 55, No. 1, p.79-80.
- Martínez Alier J, 2002 *The Environmentalism of the Poor: A Study of Ecological Conflicts and Valuation* (Edward Elgar, Cheltenham, Glos)
- McPherson, E.G., J.R. Simpson, P.J. Peper, A.M.N. Crowell & Q. Xiao (2010). Northern California Coast Community Tree Guide. Benefits, Costs, and Strategic Planting, Rapport technique, Département américain de l’agriculture, service des forêts, 132 p.
- Measham T G, Preston B L, Smith T, Brooke C, Gorddard R, Withycombe G, Morrison C, 2011, “Adapting to climate change through local municipal planning: barriers and challenges” *Mitigation and Adaptation Strategies for Global Change* **16** (8) 889-909
- Mees, H.-L.P., Driessen, P.P.J., 2011. Adaptation to climate change in urban areas: climate-greening London, Rotterdam, and Toronto. *Clim. Law* 2, 251–280. <http://dx.doi.org/10.3233/CL-2011-036>.
- Merlin P, Choay F (2005). *Dictionnaire de l’urbanisme et de l’aménagement*. Paris, Presses universitaires de France (PUF), 960 p.
- Milot N, Lepage L (2010) Analyse organisationnelle de la gestion de l’eau par bassin versant au Québec. Ajustements et tensions. *Politique et Sociétés*, vol.29 (2) : 83-104.
- Ministère de l’Environnement (2004). Gestion intégrée de l’eau par bassin versant au Québec : Cadre de référence pour les organismes de bassins versants prioritaires, Québec, Québec Ministère de l’Environnement. 20 p.
- Mitchell D, 2003, *The Right to the City: social justice and the fight for public space* (New York : Guilford Press)
- Monaghan M (2009) The complexity of evidence: Reflections on research utilisation in a heavily politicised policy area. *Social Policy & Society*, vol. 9 (1) : 1–12.
- Moore M, Hartley J, 2010, “Innovations in governance” in S P Osborne (Ed.) *The New Public Governance? : Emerging Perspectives on the Theory and Practice of Public Governance* (London: Routledge) 52-71
- Moss R H, Meehl G A, Lemos M C et al, 2013, “Hell and High Water: Practice-Relevant Adaptation Science” *Science* **342** (6159) 696-698
- Moss T, 2009, « Intermediaries and the governance of sociotechnical networks in transition » *Environment and Planning A* **41** 1480–1495
- Nalau J, Preston B J, Maloney M C, 2015, “Is adaptation a local responsibility?” *Environmental Science & Policy* **48** 89-98
- Nevens F, Frantzeskaki N, Gorissen L, Loorbach D, 2013, “Urban transition labs: co-creating transformative action for sustainable cities” *Journal of Cleaner Production* **50** 111–122
- Nez H. (2011). « Nature et légitimités des savoirs citoyens dans l’urbanisme participatif. Une enquête ethnographique à Paris. » *Sociologie – PUF*, vol. 2, n° 4, p. 387-404.
- Ntelekos A, Oppenheimer M, Smith J, Miller A, 2010, “Urbanization, climate change and flood policy in the United States” *Climatic Change* **103** (3-4) 597–616
- Ouranos, 2015, *Vers l’adaptation. Synthèse des connaissances sur les changements climatiques au Québec* (Québec : Ouranos) retrieved from: [<https://www.ouranos.ca/synthese-2015/>]

- Padilla C M, Kihal-Talantikite W, Vieira V M, Rossello P, Nir G L, Zmirou-Navier D, Deguen S, 2014, “Air quality and social deprivation in four French metropolitan areas—A localized spatio-temporal environmental inequality analysis” *Environmental Research* **134** 315-324
- Pahl-Wostl C (2007) Transitions towards adaptive management of water facing climate and global change. *Water Resources Management*, vol.21 : 49-62.
- Pelling M, O'Brien K, Matyas D (2015) Adaptation and transformation. *Climatic Change*, vol. 133 (1) : 113–127.
- Radywyl N, Biggs C, 2013, “Reclaiming the commons for urban transformation” *Journal of Cleaner Production* **50** 159-170
- Renn O, Schweizer P-J (2009) Inclusive risk governance: concepts and application to environmental policy making. *Environmental Policy and Governance*, vol.19 (3) : 174-185.
- Rittel H W, Webber M M (1973) Dilemmas in a general theory of planning. *Policy Sciences*, vol.4 (2) : 155–169.
- ROBVQ - Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (2016). *La gestion intégrée de l'eau par bassin versant – GIEBV*, page Web, consultée le 9 août 2016, accessible : <https://robvq.qc.ca/eau/giebv>
- Rosenzweig C, Solecki W D, 2013, “Hurricane Sandy and adaptation pathways in New York: lessons from a First-Responder City” *Global Environmental Change* **28** 395-408
- Roy M, Sénécal, G, Desroches M-E (2015). « Agir aux marges de la concertation de quartier : le conciliabule autour de la conversion de l'église Très-Saint-Nom-de-Jésus à Montréal. » *Lien social et Politiques*, n° 73, 2015, p. 53-70.
- Sargin G A, Savas A, 2012, “Dialectical Urbanism : Tactical Instruments in Urban Design Education” *Cities* **29** (3) 358-368
- Sarzynski A, 2015, “Public participation, civic capacity, and climate change adaptation in cities” *Urban Climate* **14** 52-67
- Sassen S, 2012 (1994), *Cities in a World Economy* (Pine Forge Press, 4th edition)
- Satterthwaite D, 2007, *Climate Change and Urbanization : Effects and Implications for Urban Governance* (No.UN/POP/EGM-URB/2008/16: United Nations, New York, retrieved from [http : \[www.un.org/esa/population/meetings/EGM_PopDist/P16_Satterthwaite.pdf\]](http://www.un.org/esa/population/meetings/EGM_PopDist/P16_Satterthwaite.pdf)
- Semenza J, March T L, Bontempo B D, 2006, “Community-initiated urban development: an ecological intervention” *Journal of Urban Health: Bulletin of the New York Academy of Medicine* **84** 8–20
- Sénécal G (2012). « Community development and social actor theories : a case study in Montréal (Canada). » *Social Geography*, Vol. 7, No. 1, p. 37-46.
- Sénécal G (2016). *La société des acteurs. Les voix du monde vécu*. Montréal, Liber, 196 pages.
- Sennett R (1992). *The conscience of the eye*. New York, Norton, 266 p.
- Seto K C, Satterthwaite D, 2010, “Interactions between urbanization and global environmental change” *Current Opinion in Environmental Sustainability* **2** 127-128
- Seyfang G, Haxeltine A, 2012, “Growing grassroots innovations: Exploring the role of community-based initiatives in governing sustainable energy transitions” *Environment and Planning C: Government and Policy* **30** 381-400
- Shortall, S. (2012) The Role of Subjectivity and Knowledge Power Struggles in the Formation of Public Policy. *Sociology*, vol. 47 (6) : 1088–1103.
- Silva P, 2016, “Tactical urbanism : Towards an evolutionary cities’ approach?” *Environment and Planning B : Planning and Design* **43** (6) 1040-1051
- Sintomer, Y. (2007), *Le Pouvoir au peuple*, Paris, La Découverte.

- Smargiassi A, Goldberg M S, Plante C, Fournier M, Baudouin Y, Kosatsky T, 2009, “Variation of daily warm season mortality as a function of micro-urban heat islands” *Journal of epidemiology and community health* **63** 659–664
- Sorensen M, 1997, *Good Practices for Urban Greening* (Washington: Inter-American Development Bank) retrieved from: [<http://www.ocs.polito.it/biblioteca/verde/ENV109KKeipiE.pdf>]
- Spataro D, 2016, “Against a de-politicised DIY urbanism: Food Not Bombs and the struggle over public space” *Journal of Urbanism: International Research on Placemaking and Urban Sustainability* **9** (2) 185–201
- Spencer D, 2012, “Investing in the Ground” *Architectural Design* **82** (4) 82-87
- Stoett P J, 2009, “Looking for leadership: Canada and climate change policy” in : H. Selin and S.D. VanDeever (eds) *Changing climates in north american polities. Institutions, policymaking and multilevel governance* (Cambridge, Massachusetts : MIT Press)
- Swart R, Biesbroek R, Lourenço T C, 2014, “Science of adaptation to climate change and science for adaptation” *Frontiers in Environmental Science* **2** 1-8
- Talen E, 2015, “Do-it-yourself urbanism: A history” *Journal of Planning History* **14** (2) 135–148
- Tanner T, Mitchell T, Polack E, Guenther B, 2009, “Urban governance for adaptation: assessing climate change resilience in ten Asian cities” *IDS Working Paper* (315) 1-47, retrieved from : [<http://dx.doi.org/10.1111/j.2040-02092009.00315.2.x>]
- Tompkins E L, Eakin H, 2012, “Managing private and public adaptation to climate change” *Global Environmental Change* **22** 3–11 doi:10.1016/j.gloenvcha.2011.09.010
- Ulmer, Jared M., Wolf, Kathleen L., Backman, Desiree R., Tretheway, Raymond L., Blain, Cynthia JA, O’Neil-Dunne, Jarlath PM, Frank, Lawrence D. (2016) « Multiple health benefits of urban tree canopy: The mounting evidence for a green prescription », *Health & Place*, vol.42, p.54-62.
- Urgence Portneuf (2015) Actions à la suite des inondations du printemps 2014-Le point sur les démarches, janvier 2015, Le portail des services d’urgence de Portneuf, consulté en ligne le 3 juillet 2016 : <http://urgenceportneuf.com/actions-a-la-suite-des-inondations-du-printemps-2014-le-point-sur-les-demarches-janvier-2015/>
- Vida S, Durocher M, Ouarda T B M J, Gosselin P, 2012, “Relationship Between Ambient Temperature and Humidity and Visits to Mental Health Emergency Departments in Québec” *Psychiatric Services* **63** (11) 1150-1153
- Ville de Saint-Raymond (2015). Procès-verbal du conseil municipal du 9 février 2015, consulté en ligne le 1^{er} septembre 2016, http://villesaintraymond.com/wp-content/uploads/2013/11/Proc%C3%A8s-verbal-15-02-09_projet.pdf
- Walker W (2000) Entrapment in large technical systems: institutional commitment and power relations. *Research Policy*, vol. 29 (7-8) : 833-846.
- Wamsler C, 2016, “From Risk Governance to City-Citizen Collaboration : Capitalizing on individual adaptation to climate change” *Environmental Policy and Governance* **26** (3) 184-204 DOI: 10.1002/eet.1707
- Wamsler C, Brink E, 2014, “Interfacing citizens’ and institutions’ practice and responsibilities for climate change adaptation” *Urban Climate* **7** 64-91
- Wasserman S, 2007, “The Triumph of Commerce over Community: A Look at New York City’s Generic Street Fairs” In J Hammett and K Hammett (eds.) *The Suburbanization of New York: Is the World’s Greatest City Becoming Just Another Town?* 87–96 (New York: Princeton Architectural Press)
- Webb R J, McKellar R, Kay R, 2013, “Climate change adaptation in Australia: experience, challenges and capability development” *Australasian Journal of Environmental Management* **20** (4) 320-337 DOI: 10.1080/14486563.2013.835285

- White, I., 2008. The absorbent city: urban form and flood risk management. *Proceedings of the Institution of Civil Engineers, Urban Design and Planning* 161 (4), 151–161.
- Wise R M, Fazey I, Stafford Smith M, Park S E, Eakin H C, Archer van Garderen E R M, Campbell B (2014). « Reconceptualising adaptation to climate change as part of pathways of change and response », *Global Environmental Change*, vol.28, p.325-336.
- Wittmayer J, Schöpke N, van Steenbergen F, Omann I, 2014, “Making sense of sustainability transitions locally: how action research contributes to addressing societal challenges” *Critical Policy Studies* **8** 465-485

Expérimentations locales – Cloutier et al. – Université Laval
Grille d’entretien - Organismes et participants aux expérimentations

Récapitulation – Étapes de l’évolution

Quel est le contexte à l’origine de l’EXPÉRIMENTATION ?

Quel est le problème auquel on tentait de répondre ?

Y a-t-il des moments que vous jugez clés dans le développement ou le renforcement de l’EXPÉRIMENTATION ?

Ressources mobilisées

Quel est le profil des participants-membres ?

Y a-t-il des experts au sein des participants ? De quoi sont-ils experts ?

Y a-t-il des experts en dehors de l’EXPÉRIMENTATION, mais qui y collaborent, d’une façon ou d’une autre ? Lesquels ?

D’où viennent les ressources financières permettant de soutenir l’EXPÉRIMENTATION ?

Pouvez-vous me parler des outils et approches mis en œuvre dans l’EXPÉRIMENTATION ?

Y a-t-il eu, concrètement, des outils ayant dû être développés pour répondre à certains besoins ? des approches ?

Quels sont les intervenants ayant collaboré au développement de ces outils ? De quelle façon s’est fait ce développement d’outils et d’approches ?

Comment ces outils et approches se distinguent-ils des outils et approches qui existaient et qui étaient mis en œuvre dans le milieu, quand vous avez réalisé l’EXPÉRIMENTATION ?

Quels sont les éléments que vous identifieriez comme des obstacles ou des défis ayant émergé dans le processus d’élaboration et de réalisation de l’EXPÉRIMENTATION ?

Comment ces barrières ont-elles été surpassées ?

Aviez-vous connaissance de telles barrières avant votre participation à l’EXPÉRIMENTATION ?

Y a-t-il d’autres projets qui ont connu de telles barrières ? (y avait-il des précédents)

Processus

Est-ce que l'EXPÉRIMENTATION aurait pu prendre forme au sein de l'administration municipale? Pourquoi ou comment ? Qu'est-ce qui aurait été différent ?

Qu'est-ce que l'EXPÉRIMENTATION a initié ? Des projets, des changements ?

Qu'est-ce qui n'aurait pas pu être fait sans l'EXPÉRIMENTATION?

Dynamiques d'acteurs et interactions

Comment les acteurs réunis au sein de l'EXPÉRIMENTATION interagissaient-ils avant?

Y avait-il des moyens/leviers pour ces acteurs s'ils souhaitaient agir ou intervenir dans et sur leur milieu (groupes, organismes, initiatives, etc.)?

Quel est le rapport de l'EXPÉRIMENTATION avec la population plus généralement ?

Quel est le rapport de l'EXPÉRIMENTATION avec les ministères provinciaux ou fédéraux?

Ouverture

Qu'est-ce que l'EXPÉRIMENTATION devrait refaire différemment, si c'était à refaire ?

Qu'est-ce que la municipalité/les ministères devraient retenir de l'EXPÉRIMENTATION?